

Guy DE POERCK  
*Professeur à l'Université de Gand*

La diphtongaison des voyelles  
fermées du latin, principalement  
dans le domaine gallo-roman,  
et la palatalisation de  $\bar{u}$

EXTRAIT DE  
*ROMANICA GANDENSIA* (t. I)  
Gand  
—  
1953

## La diphtongaison des voyelles fermées du latin, principalement dans le domaine gallo-roman, et la palatalisation de $\bar{u}$ <sup>1</sup>

On sait que le latin impérial tend à résorber les quelques diphtongues qui ne l'avaient pas encore été pendant la période républicaine. C'est ainsi que nous pouvons assister dans les textes de basse époque à l'assimilation de *ae* tantôt à la voyelle de même quantité  $\bar{e}$ , tantôt à la voyelle de même timbre  $e$ , tandis que *oe* se confondait avec  $\bar{e}$ . Les graphies de l'époque mérovingienne sont révélatrices du changement qui est en train de s'opérer, et qui aboutit pleinement pendant cette période. Seul *au*, et seulement dans le midi de la Gaule, parvient à franchir le cap du VIII<sup>e</sup> siècle : si *causa* est noté dès les *Serments de Strasbourg* « *cosa* », il apparaît avec une orthographe inchangée en ancien provençal. Sous réserve de ce seul cas, on peut donc dire que le latin, dans ses phases les plus récentes, tend vers la monophthongaison.

Avec le mayorat de Pépin, et sous l'effet de la réforme orthographique, prélude à l'ensemble des réformes grammaticales connues sous le nom de réforme carolingienne (mais inaugurées en réalité par le père de Charlemagne), le latin écrit cessera en l'espace de quelques années de se modeler sur une prononciation en pleine évolution. Les textes ne reflètent plus la vérité phonétique : ceux d'après 750 sont sans valeur pour le romaniste phonéticien, qui se voit privé ainsi de sa principale source documentaire. Il lui faut faire un bond assez considérable dans le temps pour retrouver des graphies derechef phonétiques. Il lui faut descendre jusqu'à *Eulalie*, dans le dernier quart du IX<sup>e</sup> siècle. Et c'est pour se trouver alors devant un système tout constitué

---

<sup>1</sup> Certains aspects des problèmes ici étudiés l'ont été une première fois dans notre cours de grammaire historique du français fait à nos étudiants de la licence pendant les années académiques 1947-48 et 1950-51.

de diphtongues, qui restera d'ailleurs, sauf modifications de détail et évolution organique, celui de tout l'ancien français <sup>1</sup>.

A plus d'une reprise nous aurons l'occasion d'insister sur la plasticité du latin mérovingien ; nous le verrons suffisamment ouvert aux transformations phonétiques qui s'étaient accomplies dans la langue après la conquête franque pour leur faire un sort dans ses notations graphiques. Non point d'une manière systématique, sans doute, ni réfléchi (il aurait fallu pour cela une réforme orthographique dans le sens du « vulgaire », dont l'heure n'était pas encore venue), mais occasionnellement, à la faveur du fléchissement de la culture latine dans telle classe d'« écrivains », ou tout simplement du fléchissement de l'attention du scribe. Aussi nous paraît-il inconcevable que les diphtongues françaises, si vraiment elles avaient trouvé place dans la phonologie du « vulgaire » mérovingien, n'eussent pas fait alors l'objet de notations au moins occasionnelles. Pour nous, cette carence est significative : nous voyons naître ces diphtongues à la conscience linguistique pendant la période de cent cinquante ans pour laquelle les textes ne nous sont plus d'aucun secours, entre 750 et 900.

Est-ce à dire que les débuts de la diphtongaison française échappent d'une manière absolue au contrôle des faits ? Nous ne le croyons pas. C'est une des conclusions de notre enquête que la diphtongaison n'est pas un acte phonétique gratuit, ou se plaçant dans la ligne d'une évolution à long terme, comme l'est par exemple l'élimination des consonnes implosives fin de syllabe ou de mot, laquelle paraît faire partie d'un plan longuement mûri. La diphtongue, c'est plutôt la réaction inattendue, rapide, de la langue pour faire face à un danger qui la guette dans sa phonologie, en l'espèce pour tenir distinctes dans une position particulièrement importante — sous l'accent — des voyelles menacées de confusion. Nous y voyons un coup d'arrêt décisif porté à une évolution (combien curieuse !) qui avait successivement nivelé sous l'accent *ae*, *oe*, *i*, *ē*, d'une part, *ō* et *ū* de l'autre, et qui menaçait de confondre, nous le verrons, *ē* avec *i*, et *ō* avec *ū*. Notre point de vue est *fonctionnel* : il nous place d'emblée sur un terrain un peu autre que nos prédécesseurs.

---

<sup>1</sup> Nous n'oublions bien entendu pas les *Serments de Strasbourg* : la place exacte qui leur revient dans l'évolution du phonétisme et du graphisme français ne nous paraît pas avoir été bien comprise. Nous nous expliquerons assez longuement à ce propos plus bas.

Cette circonstance nous a fait renoncer à l'idée d'accompagner notre démonstration d'une partie critique, à l'adresse des nombreuses explications qui ont été avancées jusqu'ici de la diphtongaison, et de la palatalisation de  $\bar{u}$  <sup>1</sup>.

Une fois atteint l'effet recherché, la diphtongue comme telle perd sa raison d'être, et l'évolution ultérieure du français tendra à la remplacer par une monophongue différenciée. Si cette vue des choses est exacte, l'apparition des diphtongues françaises a dû être précédée d'une période de crise, dont le latin antérieur à 750 nous aura, presque nécessairement, conservé des traces. La recherche, dans les textes, des situations pathologiques qui ont trouvé leur solution dans la diphtongaison, et accessoirement dans la palatalisation de  $\bar{u}$ , tel est l'objet principal des petites études que nous avons groupées ici sous un titre commun.

Subsidiairement, nous avons tâché d'introduire quelque clarté dans l'idée qu'on peut se faire de l'établissement d'une tradition orthographique « vulgaire », en regard de la tradition « classique » des Pippinides. Nous n'avons pu le faire sans toucher un mot des premiers développements des diphtongues françaises dans les principaux dialectes du domaine d'oïl.

Quelques mots d'avertissement ne seront peut-être pas superflus pour écarter certains malentendus. Disons d'abord que nos matériaux n'ont rien d'inédit : tous nos prédécesseurs y ont largement puisé. Le livre magistral de M. Bonnet sur *Le latin de Grégoire de Tours* <sup>2</sup> n'a plus à être présenté. O. Haag lui a donné un utile complément pour la latinité de Frédégaire <sup>3</sup>. La langue des formulaires mérovingiens a fait l'objet de dépouillements soigneux auxquels s'attachent les noms de J. Pirson <sup>4</sup>, d'El. Slijper <sup>5</sup> et de L. Beszard <sup>6</sup>. Notre compatriote J. Pirson a en outre signé une substantielle étude sur « La langue des inscriptions latines de la Gaule » <sup>7</sup>. Les beaux et récents ouvrages de M<sup>lle</sup> J. Viellard <sup>8</sup> et de

<sup>1</sup> Cette importance du point de vue auquel on se place, nous l'avons soulignée dans une communication au XIX<sup>e</sup> Congrès des Philologues flamands, intitulée *La diphtongaison de  $\epsilon$  et de  $\phi$  en ancien français et la palatalisation de  $\bar{u}$* , reprise in-extenso dans les *Handelingen van het XIX<sup>e</sup> Vlaamse Philologencongres*, Bruxelles, 1951, pp. 141-47 : voir plus spécialement pp. 141 et 142.

<sup>2</sup> Paris, 1890. Nos citations de Grégoire de Tours renvoient à l'édition Br. Krusch, *M.M. G. HH., SS. rer. merov.*, t. I, 1, principalement à l'*hist. Fr.*

<sup>3</sup> *Die Latinität Fredegars*, dans *Romanische Forschungen*, t. X, 1899, pp. 835-932. Nos citations renvoient à l'édition Br. Krusch, *M.M. G. HH., SS. rer. Merov.*, t. II, *chron.*

<sup>4</sup> *Le latin des formules mérovingiennes et carolingiennes*, dans *Romanische Forschungen*, t. XXVI, 1909, pp. 837-944. Nos citations de formulaires renvoient à l'édition K. Zeumer, *M.M. G. HH., LL. sectio V, Formulae.*

<sup>5</sup> *De formularum Andecavensium latinitate disputatio*, thèse Amsterdam, 1906.

<sup>6</sup> *La langue des formules de Sens*, thèse Paris, 1910.

<sup>7</sup> Bruxelles, 1901.

<sup>8</sup> *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, Paris, 1927.

M. M. A. Pei <sup>1</sup> nous renseignent avec tout le détail voulu sur la langue — si intéressante à notre point de vue — des chartes et diplômes de l'époque mérovingienne. Notre mérite n'est certainement pas d'avoir ajouté à des dépouillements généralement très bien faits, mais peut-être ne nous refusera-t-on pas celui — essentiel à nos yeux — de les avoir interprétés sans idées préconçues.

Depuis longtemps, les romanistes savent tout l'intérêt qui s'attache à l'étude des emprunts faits au latin de basse époque par les langues germaniques anciennes. Ici encore nous n'avons fait que relire, et annoter, attentivement, un ouvrage classique sur le sujet, celui d'A. Pogatscher <sup>2</sup>. Il nous est apparu que ce savant considérait volontiers comme acquis, et solide, l'opinion qui avait cours de son temps sur l'état du vocalisme du latin vulgaire. C'est sur cette base qu'est établi son livre, et que repose très souvent la quantité, purement hypothétique, qu'il attribue aux emprunts vieil anglais. Pour nous, qui remettons tout en question, nous nous sommes exclusivement attaché à ce qui, dans le vocalisme de ces emprunts, était positivement établi par le v. a. lui-même (par exemple par ses lois de structure). Nous n'aurions osé aborder cette partie de notre enquête — à laquelle nous nous sentons bien mal préparé — si nous n'avions trouvé en M. R. Derolez, assistant au séminaire d'anglais de notre faculté, un informateur aussi savant qu'obligeant. En somme, il nous a paru qu'une lecture, dans l'esprit que nous venons de dire, du livre de Pogatscher confirmait, par l'exemple du britto-roman <sup>3</sup>, les conclusions auxquelles nous étions arrivé pour le timbre des voyelles gallo-romanes, et justifiait W. Meyer-Lübke de placer à une date très tardive <sup>4</sup>, sur la foi de ces mêmes emprunts, la substitution de la nouvelle quantité romane à l'ancienne quantité latine. Cette dernière idée nous paraît essentielle pour la compréhension du sort du vocalisme gallo-roman sous l'accent à la veille de la période de crise qui s'ouvre au VIII<sup>e</sup> siècle.

Notre essai se divise en sept parties, dont les cinq premières sont intitulées respectivement :

- I. Le témoignage des graphies du latin mérovingien ;
- II. Le témoignage du britto-roman ;
- III. Le témoignage des grammairiens latins ;
- IV. Le témoignage des latins provinciaux ;
- V. Le témoignage des *Serments de Strasbourg*.

Chacune de ces cinq parties forme un tout qui ne doit que peu de choses aux autres. Et pourtant, les conclusions qui en

<sup>1</sup> *The language of the eight-century texts in northern France*, New York, 1932.

<sup>2</sup> *Zur Lautlehre der Griechischen, Lateinischen und Romanischen Lehnworte im Altenglischen*, dans *Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der Germanischen Völker*, tome LXIV, 1888.

<sup>3</sup> Nous n'avons pu consulter le livre classique de J. LOTH, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, Paris, 1892. Ce que nous disons de ces emprunts vient de K. LEWIS-H. PEDERSEN, *A concise Celtic grammar*, Göttingen, 1937.

<sup>4</sup> *Einführung*, 1920<sup>3</sup>, § 116.

découlent paraissent concorder avec les conclusions auxquelles conduisent toutes les autres. Ensemble, elles nous paraissent remettre très sérieusement en question des solutions considérées comme acquises. Nous présenterons notre solution personnelle dans une sixième partie intitulée :

VI. Diphtongaison, et palatalisation de *ū*, dans le domaine gallo-roman.

Enfin, nous étendrons nos résultats aux autres parlers romans dans une septième et dernière partie, intitulée :

VII. Diphtongaison, et palatalisation de *ū*, dans le reste de la Romania,

où nous ferons une place importante au rhéto-roman et à l'italo-roman.

## I. Le témoignage des graphies du latin mérovingien <sup>1</sup>

Le fait de la substitution occasionnelle, dans les diverses catégories de documents de l'époque mérovingienne, de *i* à *ē*, de *u* à *ō*, et inversement de *e* à *î* et de *o* à *ú*, est trop bien établi pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Notre intention n'est certainement pas d'ajouter à des dépouillements qui semblent avoir été faits avec beaucoup de soin. Un problème, pourtant, se pose, auquel n'a pas été consacrée, peut-être, toute l'attention qu'il méritait, celui de la signification de ces échanges graphiques. Il est clair qu'ils ne peuvent chacun refléter, en mettant les choses au mieux, qu'un aspect très particulier de la vérité phonétique. *î* et *ē*, *ú* et *ō* se sont confondus, d'abord qualitativement, ensuite, après l'effacement de la quantité traditionnelle, aussi quantitativement. Mais cette confusion même implique qu'il y a eu soit fermeture de la voyelle longue, comme nous le croyons pour notre part, soit ouverture de la voyelle brève, comme on l'admet traditionnellement <sup>2</sup>. Pour y voir plus

<sup>1</sup> Aucun des points de vue que nous nous proposons de développer dans ce chapitre ne paraît avoir retenu l'attention de H. F. MÜLLER, *A Chronology of Vulgar Latin*, Halle, 1929, et *L'Époque mérovingienne, Essai de synthèse de philologie et d'histoire*, New York, 1945. M. CORTI, *Studi sulla latinità merovingia in testi agiografici minori*, Messine-Milan, s. d. (1939), n'aborde pas le problème des graphies.

<sup>2</sup> Un son « intermédiaire » entre *ē* et *î*, entre *ō* et *ú*, n'aurait phonologiquement pas de sens. Quel que soit son degré d'aperture réel, ce qui importe, c'est la place que les sujets parlants lui accordent dans leur système vocalique : variété de *e*, *o*, ou variété de *î*, *u*.

clair, nous avons procédé à quelques rapides sondages dans un texte dont nous pouvions nous attendre à priori qu'il contienne des vulgarismes, et en même temps suffisamment étendu pour que nous puissions nous faire une opinion sur la fréquence relative des graphies traditionnellement correctes et des innovations graphiques. Il s'agit d'un recueil de formules à tous égards remarquable, les *Formulae Andecavenses*. On désigne sous ce nom une compilation, exécutée à Angers, de chartes et de notices proposées en modèle, et dont les trente-six premières (où nous choisirons principalement nos exemples) sont datées de 514-15. L'ensemble du recueil ne peut être postérieur à 676. Le *Fuldensis* qui nous l'a conservé est du début du VIII<sup>e</sup> siècle. Nous ne sommes pas informés de son histoire.

\* \* \*

a) *i* pour *ē*.

FICI 4<sup>10, 15</sup>, RETENIRE 4<sup>19</sup>, CIDO 5<sup>4, 8, 10</sup>, reflètent à n'en pas douter la réalité phonétique : la métaphonie, l'analogie, l'action de *c* initial sont respectivement responsables du passage de *ē* à *i* (*i*<sup>1</sup>)<sup>1</sup> dans ces trois mots. Slijper, pp. 35-38, donne de nombreux exemples de chaque cas : FICI 19<sup>14</sup>, FICIT 23<sup>7</sup> ; v. encore plus bas ACCIPI, ACCIPIT, ACCIPIMUS, ACCIPE-  
RIT, PRECIPIMUS, SUSCIPI ; — ADEMPHIRE 23<sup>13</sup> ; CONPLITI 17<sup>13</sup>, CONPLI-  
VERO 18<sup>27</sup> ; TENIRE 7<sup>12</sup>, 15<sup>14</sup>, 16<sup>25</sup>, 23<sup>28, 29, 32</sup>, 25<sup>32</sup>, CONTENITUR 18<sup>24</sup> ; —  
CONCIDERE 17<sup>31</sup>, 20<sup>28</sup>, 24<sup>16</sup>, DISCIDAS 11<sup>39</sup>, SUCCIDENT 18<sup>29</sup> ; ACCIPI 6<sup>15</sup>,  
7<sup>30</sup>, 10<sup>33</sup>, 13<sup>7</sup>, 19<sup>23</sup>, 20<sup>1</sup>, 25<sup>30</sup>, ACCIPIT 19<sup>15</sup>, 24<sup>3, 8, 9</sup>, ACCIPIMUS 12<sup>27</sup>, ACCI-  
PERIT 23<sup>30</sup>, PRECIPIMUS 11<sup>8</sup>, SUSCIPI 21<sup>24</sup> ; COGNUSCIBANT 15<sup>8</sup> ; CINSO  
7<sup>13</sup> (aj. avec Pirson, pp. 849-50 : *citeri*, -a, *mercidis* corrigé de *mercedis*, etc.,  
*dulcidine*, *exercimus*). Enfin on sait qu'en grec η se ferme en *i* dès le  
V<sup>e</sup> siècle : ainsi peut s'expliquer MONASTIRIO etc. 20<sup>26, 33</sup> (mais MONA-  
STERIO 20<sup>37</sup>, et aj. MISTERIO 2<sup>24</sup>).

A propos des prétérits à voyelle radicale *ē*, il est intéressant de noter que l'analogie n'a pas partout étendu *i* aux autres personnes : FECIT 4<sup>3</sup>, FECERIS<sup>28</sup>, FECISSE 5<sup>24</sup>, et même il faut bien reconnaître que la graphie traditionnelle n'a pas été partout supplantée à la première personne du prétérit : FECEI 6<sup>3</sup>, RE-  
SEDI 8<sup>19</sup>.

Il vaut la peine d'examiner comment se comportent, à l'égard de ces quatre cas de fermeture, nos autres catégories de sources. Et tout d'abord à l'égard de l'action métaphonique exercée

<sup>1</sup> Sur le sens de l'exposant voir *infra*, pages 30 et 37.

par *-i*. Pour l'*hist. Fr.*, Bonnet, p. 107, cite trois exemples de dérivés de FICI, deux de dérivés d'IMI, un de dérivé de SIDI ; pour les *chron.*, Haag, § 11, donne davantage d'exemples : il s'agit ici de dérivés de FICI, de SIDI, de INVINI, de POSSIDI et de DELIVI (abstraction faite des cas où *ē* est précédé d'une mouillure) ; même apport de la part des inscriptions, v. Pirson, pp. 2-4 ; dans les diplômes et chartes (v. Vielliard, p. 9, pour les exemples), le type FICIT règne quasiment sans partage dans la formule : « quod fecit mensis... regni », *o. c.*, p. 5 et n. 7 ; les quelques exceptions proviennent toutes de chartes privées ; aj. avec Pei, p. 20, OBVINIT (794), VINIT (812), et v. aussi *o. c.*, p. 21.

La graphie *-IRE* pour *-ĒRE* de l'infinitif se rencontre dans presque tous nos textes ; compte tenu des verbes qui n'ont pas survécu en gallo-roman, et pour lesquels, par conséquent, le contrôle est impossible, il s'agit presque toujours de verbes qui ont réellement changé de conjugaison : Bonnet, p. 107, relève RE-CENSIRE, SILIRE, IMMINIRE, puis RETENIRE, ADIMPLIRE, Haag, § 11, SUSTENIRE, Pirson, *inscr.*, p. 3, CONFETIRI, Vielliard, p. 9, HABIRE, POSSEDIRI, COMMANIRE, INDULGIRE, RECENSIRE, puis ADIMPLIRE, PERTENIRE, Pei, p. 22, COMMANIRE, HABIRE, ADHABIRE (les deux derniers en 775) ; ces derniers exemples sont fournis presque exclusivement par les diplômes. Il n'est pas impossible que certains verbes, comme HABIRE, POSSEDIRI et COMMANIRE aient hésité un moment entre la II<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> conjugaison latine.

Quant à la substitution de *i* à *ē* ton. libre derrière *c, g, ĭ*, elle est aussi très fréquente ; les continuateurs gallo-romans des mots où elle se manifeste nous obligent à voir derrière cette substitution une réalité phonétique : *ē* se confond ici avec *ī* du latin classique. L'exemple type, très fréquent, est MERCIDE = *mercēdem*, fr. *merci*, v. Bonnet, pp. 107-8 (aj. PRIMICIRIUS, *hist. Fr.*, 100<sup>e</sup>), Haag, § 11, 3 (aj. PRECIDENS, p. 843), Pirson, *inscr.*, pp. 2-3 (nombreux exemples, le seul daté avec précision, 601, est EGINIS ; RECISSIT est de 347, mais la fermeture peut être due au *-ī* de \**recissi*), Vielliard, pp. 6-7 (aj. NOCITO = *Nucēto*, et CINSO, et les nombreux exemples de NL en *-censis, -gensis*), Pei, pp. 20-21, MERCIDE, PRECIPIMUS, CAMLIACINSE, MADRIACINSE (mais MERCEDIS, 716, BONISIACENSE, vers 700, MASILIENSIS, 777, BELLOACENSE, 751, ACCEPERUNT, 759).

Mais c'est surtout MERCIDE et SARRACINUS qui sont fréquents, fr. *merci, Sarrazin* : le second de ces deux mots a été relevé

30 fois dans l'*hist. Fr.* et les *chron.*, contre une fois seulement la forme classique ; pour le premier, voir surtout les exemples de Pirson, *form.*, et Vielliard. Certains mss. vont bien entendu plus loin que d'autres dans la voie de l'innovation graphique : ainsi les mss. B3 (VII<sup>e</sup> s.) et B4 (VIII<sup>e</sup> s.) de l'*hist. Fr.*, en regard de B1 (VII<sup>e</sup> s.), B2 (VIII<sup>e</sup> s.) et B5 (VII<sup>e</sup> s.) ; le *Parisinus* (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) des *chron.* semble plutôt conservateur à cet égard.

Si nous nous demandons maintenant quelle est la qualité de l'*i* de MERCIDE, SARRACINUS, nous sommes conduits à la conclusion que la graphie recouvre ici un *i* identique au *ī* du latin classique, ou tout au moins en voie de s'identifier avec lui : les continuateurs français ne laissent aucun doute à ce sujet, v. Schwan-Behrens, § 39, 1, b.

Il n'y a rien à conclure, semble-t-il, des mots d'emprunt dont le *ē* remonte à *η* du grec, car on sait que cette voyelle a été assimilée tantôt à *e*, tantôt à *ē*, tantôt enfin à *ī*, selon la date de l'emprunt, Schwan-Behrens, § 29, 1 ; le *i* généralisé dans les graphies de l'époque mérovingienne : ECCLISIA, MONASTIRIUM, MISTIRIUM, DIOCISIM, etc., v. Bonnet, p. 106 et n. 3, Haag, § 11, 3, Pirson, *form.*, p. 849, Vielliard, p. 8 (et nn. 2 à 4), et Pirson, *inscr.*, pp. 3, 4, s'expliquerait aussi en partant de *ē* dans le dernier exemple, et de *e* dans les autres, où la dernière syllabe contient un yod ; voir en français d'une part *église*, de l'autre *diocèse*, *baptistère*, *monastère* (à côté de *moutier*), *comète*, *mystère*.

Ces quatre types<sup>1</sup> de fermeture de *é* et de confusion avec *ī* du latin classique (nous appellerons désormais cet *ī* : *ī*<sup>1</sup>), nous apprennent que l'orthographe latine, à l'époque mérovingienne, n'était nullement figée, et qu'elle savait parfaitement s'adapter à l'évolution de la prononciation. Les exemples provenant des mss. littéraires, sortis des « scriptoria » monastiques, sont à cet

<sup>1</sup> Sont évidemment dues à l'action de l'analogie les quelques formes où, par suite d'une confusion de suffixe, le fr. moderne répond par *i* à *ē* ton. du lat. cl., et où *i* est déjà attesté dans le latin mérovingien : *veninum* (4 fois *hist. Fr.*, 7 fois *chron.*), fr. *venin*, *berbice m*, PIRSON, *form.*, p. 850, *inscr.* p. 3 (*Vervicivs*), fr. *brebis*. De plus, il y a eu, dans les mss. de l'*hist. Fr.*, confusion de préfixe entre *dē-* et *dī-* sous l'accent : leur quasi-homophonie, à l'époque où *ē* ton. tend vers *ī*<sup>2</sup>, explique aussi bien *diruit*, *o. c.*, 190<sup>19</sup>, = cl. *dērūt*, que, inversement, *deruta*, 71<sup>2</sup>, = cl. *dīrūta*, v. BONNET, pp. 106, n. 4, 107, 109, 110. Ailleurs nous trouvons surtout *dinu o* = cl. *dēnāō* ; aj. pourtant PIRSON, *form.*, p. 865. Nous espérons pouvoir revenir ailleurs sur les cas très nombreux, et encore mal élucidés, où la métaphonie est due à l'action d'un jod suivant ; c'est un *ī*<sup>1</sup> qu'il faut attribuer à *bistia*, *chron.*, *passim* = lat. cl. *bēstia*, afr. *bisse* ; *ō* est sensible à la même action, comme le montre afr. *uis* < *ōstium*, v. FEW, I, pp. 343-44.

égard particulièrement révélateurs. Il est évident que *i* convenait parfaitement, dans les trois cas que nous avons relevés plus haut, pour rendre le nouveau son qui avait remplacé *ē* : c'est en effet *ī* (*ī*<sup>1</sup>) que continue aujourd'hui le français. Cependant le copiste conservait toute latitude pour continuer à écrire FECI, TENERE, CEDO ; nous en avons donné des exemples empruntés aux *form. Andecav.* ; v. pour l'*hist. Fr.*, les variantes aux exemples produits par Bonnet. Dans les chartes et diplômes de la période 700-717, les parfaits et leurs dérivés présentent 17 cas de *i*, contre 13 cas de *e*, soit un pourcentage d'innovations de 56 %<sup>1</sup>.

\* \* \*

Une fois écartés les cas où *ē* s'est réellement confondu avec *ī* (= *ī*<sup>1</sup>) du latin classique, nous pouvons porter notre attention sur les autres.

La première des formules angevines en présente trois : MINSIS (= *mensis*) 4<sup>3</sup>, et VIRO (= *vēro*) 4<sup>15</sup>, 1<sup>9</sup> 2, contre 25 cas de maintien, soit 10 % d'innovations. MINSUS se lit encore 4<sup>3</sup>, 9<sup>31</sup>, 23<sup>8</sup>, et MINSE, 213<sup>22</sup> 3, VIRO, 18<sup>21</sup> et 23<sup>31</sup>.

Les formules suivantes fournissent de nouveaux exemples, dont nous donnons le relevé, toujours d'après Slijper : DEBIRE 17<sup>31</sup>, HABIRE 12<sup>27</sup>, 17<sup>30</sup>, 18<sup>28</sup>, 24<sup>16, 37</sup>, POSSEDIRE 7<sup>12</sup>, 12<sup>26</sup>, 15<sup>14</sup>, 18<sup>32</sup>, 23<sup>28, 29, 32</sup>, RESEDIRE 13<sup>34</sup>, 21<sup>25</sup>, RESIDIRE 11<sup>11</sup> ; (H)ABITUR 12<sup>35</sup>, 17<sup>29</sup>, 20<sup>8</sup>, DEBIRET 10<sup>25</sup>, 12<sup>20</sup>, PERHIBITUR 14<sup>24</sup>, VIDIMUR 12<sup>24</sup>, VIDITUR 15<sup>7</sup>, 16<sup>25</sup>, 24<sup>5, 5</sup>, DEBIRIMUS 20<sup>15</sup>, 23<sup>30</sup>, DILIGO 25<sup>4</sup> ; MICUM 11<sup>32</sup>, FIDILITER 16<sup>29</sup>, VIRO 4<sup>15</sup>, 18<sup>21</sup>, VIRUM 23<sup>31</sup>, QUERILLA (= *-ēla*) 17<sup>3</sup>, PARITIS (= *par(i)etes*) 15<sup>32</sup>, MINSUS 9<sup>32</sup>, 23<sup>8</sup> ; VINDIT 5<sup>25</sup>, 7<sup>28</sup>, VINDITUM 15<sup>2</sup> 4 ; RIS 6<sup>4</sup>, 10<sup>27</sup>, 15<sup>29, 36</sup>, TRIS (= *trēs*) 18<sup>22, 23, 29</sup>.

<sup>1</sup> Ce pourcentage tombe à 12,5 % pendant la période 750-70, où se font déjà sentir les effets de la réforme orthographique inaugurée sous Pépin, v. PEI, *Appendice A*<sup>1</sup>.

<sup>2</sup> C'est sans doute le vocalisme tonique de *filix* (= *fēlix*) qui a été étendu analogiquement à *fili c i s s i m o* 5<sup>7</sup> (aj. 17<sup>37-38</sup>) et *fili c i t a t i s* 23<sup>17</sup> ; aj. *fili c i t e r* 218<sup>8</sup> et 359<sup>3</sup> ; ailleurs : *i n f i l e x* *hist. Fr.*, 2, 3 p. 66, 2 (ms. B), *i n f i l i c i t e r*, 5, 18 p. 215, 18 (dans la plupart des mss. du groupe B), *f i l e x* dans une inscription (v. PIRSON, p. 3) ; et aj. *f i l c i s s i m i* LE BLANT, *Inscr. chr.*, 48. Le caractère courant de la faute se laisse déduire de l'insistance que mettent les grammairiens à tenir distincts *fēlix*, et *filix* « la fougère » : *felicem, non filicem dicere debemus*, Capet, dans KEIL, VII, 106, 1, *felix qui accipit, filix per quam datur felicitas*, Albin, o. c., 302, 15-16. (Sur la fougère porte-bonheur v. par exemple P. SÉBILLOT, *Le folklore de la France*, t. II, p. 143). *Felix* n'a malheureusement survécu qu'en roumain, de sorte que la valeur exacte de la voyelle initiale de *fili c i s s i m o* etc. demeure malgré tout un peu douteuse.

<sup>3</sup> Ce mot est plus intéressant que les adjectifs en *-ensis*, où le suffixe est presque toujours précédé de la mouillure.

<sup>4</sup> Ce type est très fréquent dans les autres formulaires ; PIRSON, p. 851, relève ce détail intéressant qu'au IX<sup>e</sup> siècle encore les copistes des mss. des formules de Marculf,

La comparaison de *vindit*, fr. *vend*, avec par exemple *quindecim*, fr. *quinze*, montre clairement que le *i* de la première forme ne se confond nullement avec *ī* du latin classique, notre *ī*<sup>1</sup> ; les fr. *moi* et *trois* autorisent la même conclusion<sup>1</sup>.

Voilà donc huit mots que les formules angevines notent volontiers par *i*. Ils se retrouvent avec une fréquence variable dans nos autres sources : MINSE, INMINSA, VINDITUM, RIBUS et CRUDILITER se lisent notamment dans les mss. les plus anciens de l'*hist. Fr.*, qui sont du VII<sup>e</sup> siècle, Bonnet, pp. 108, 112, 113, MINSIS, MINSAM et autres mots du même type sont dans les *chron.* de Frédégaire, Haag, p. 843, FIDILITER, TICUM, VIRA, MINSIS ont été relevés dans les inscriptions, Pirson, pp. 3-4, RIS, MI, TRIS, VIRO, FEDILIS, RIBUS, dans les chartes et diplômes, Vielliard, p. 9 ; même MINSIS se rencontre seul, à l'exclusion de la forme classique, dans cette dernière catégorie de documents, o. c., p. 5, note 7 ; aussi MINSUS, MINSIS (771, mais MENSIS 703), VIRO, VINDEMUS, Pei, pp. 20-21.

Mais on peut également tenter l'expérience inverse, et voir comment se comportent dans d'autres textes les mots avec *ē* que les formules angevines ne rendent en général pas par *i* : REGNUM 4<sup>3</sup>, REGES<sup>3</sup>, LEGIBUS<sup>17, 26</sup>, DEBIT<sup>26</sup>, REDEBITUM<sup>27</sup>, HEREDIBUS 5<sup>16</sup>, pour nous limiter aux premiers que nous rencontrons<sup>2</sup> ; Bonnet ne paraît pas relever ces mots ; Haag, p. 842, cite RIGNUM, ainsi écrit huit fois, mais REGNUM est beaucoup plus fréquent dans les *chron.*, Pirson, *inscr.*, pp. 3-4, relève RIGES, RIGNO, RIGNI, RIGNA, et Vielliard, pp. 6-8, LIGIBUS, LIGIS, RIGIBUS, RIGIS, RIGE, HERIDEBUS, HERIDIS, RIGNI, RIGNA, DIBIRIT, en bref tous les mots de la liste, ou tout au moins leurs radicaux, se retrouvent ici au complet. M<sup>lle</sup> Vielliard, p. 7, note même que le type RIGNUM constitue la graphie courante dans les documents qu'elle a spécialement étudiés<sup>3</sup>. On ne peut se défendre de l'impression que tout *ē* était susceptible d'être rendu par *i*, et que cette graphie atteint un maximum de fréquence dans

à l'exception d'un seul, transforment *v e n d e* en *v i n d e* dans un passage emprunté à l'évangile de saint Matthieu.

<sup>1</sup> Ces mêmes exemples se rencontrent bien entendu dans d'autres formulaires.

<sup>2</sup> Mais les autres formulaires se comportent à l'occasion autrement : *h e r i d i b u s* est dans les *Form. Salicæ Lindenbrogianæ*.

<sup>3</sup> Très exactement seul le diplôme le plus ancien (il est de 625) présente encore *r e g [n i]* ; dans les chartes privées *r e g n u m* n'apparaît ainsi qu'une fois (en 696), VIELLIARD, p. 6, n. 7.

les diplômes royaux des Mérovingiens. C'est certainement à tort que Pirson, *form.*, p. 849, écrit que la transcription de *é* par *i* « semble avoir atteint... (dans les formulaires) son maximum d'extension » ; en réalité, il n'en est rien : tous les exemples de *regnum* que nous avons relevés dans les plus anciens formulaires présentent *e* : 4<sup>3</sup>, 16<sup>2</sup>, 39<sup>14</sup>, 41<sup>23</sup>, 43<sup>6</sup>, 45<sup>3</sup>, 46<sup>24</sup>, 53<sup>18</sup>, 62<sup>24</sup>, 68<sup>15</sup>, 107<sup>10, 16</sup>, 111<sup>33</sup>, 112<sup>2</sup>. A cet égard, l'opposition entre les copistes de formulaires et les notaires royaux chargés de mettre par écrit les diplômes royaux ne pourrait recevoir une illustration plus suggestive.

Les diplômes étudiés par M<sup>lle</sup> Vielliard couvrent en gros le VII<sup>e</sup> siècle ; les plus récents sont de 717 ; les chartes privées se groupent de la même façon. Mais il est possible maintenant d'étendre l'enquête au VIII<sup>e</sup> siècle, grâce au bon travail de M. Pei. Cet auteur a eu l'idée d'étudier la fréquence relative de *ē* et de *i* sous l'accent dans les différentes périodes du VIII<sup>e</sup> siècle pour lesquelles nous avons des documents : 700-717<sup>1</sup>, 750-70<sup>2</sup>, 769-812<sup>3</sup>. Malheureusement, il n'a pas tenu à part, ou suffisamment, les cas où *i* pouvait être dû à la métaphonie, à un changement de conjugaison ou à la précession d'une mouillure. Corrigeant dans la mesure du possible<sup>4</sup> les tableaux de M. Pei, nous arrivons aux données statistiques que voici :

Période de	é		% d'innovations
	conservé	rendu par i	
700-17	171	132	43,5 %
750-70	513	164	24 %

Si l'on veut se faire une idée d'ensemble<sup>5</sup> de la correction orthographique aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, on arrive aux conclusions suivantes.

<sup>1</sup> Il est bon de noter que M. Pei n'admet qu'une charte privée, sur un ensemble de onze documents, dans le premier groupe.

<sup>2</sup> Trois chartes privées sur un total de onze documents.

<sup>3</sup> Huit chartes privées sur un total de vingt-cinq documents.

<sup>4</sup> Nous ne tenons donc pas compte des trois dernières colonnes du tableau de M. Pei, *o. c.*, p. 364.

<sup>5</sup> L'étude de Pirson sur les inscriptions se prête mal à une telle vue d'ensemble.

Les mss. littéraires présentent un minimum de fautes, sans qu'on puisse faire une grande différence, à ce point de vue, entre ceux qui sont du VII<sup>e</sup> et du VIII<sup>e</sup> siècle. Mais le IX<sup>e</sup> siècle marque un retour à la correction orthographique absolue.

Dans les formulaires des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, *i* pour *é* est assez fréquent, sans jamais l'emporter sur la graphie traditionnelle. Le VIII<sup>e</sup> siècle voit *i* céder du terrain devant *e*; ce mouvement s'accélère au IX<sup>e</sup> siècle, surtout dans les formulaires rédigés à la chancellerie impériale et au monastère de Saint-Gall, c'est-à-dire dans des centres où la réforme grammaticale pouvait le plus facilement exercer son influence<sup>1</sup>.

La langue des diplômes mérovingiens fournit sans doute un maximum d'échantillons de *i* pour *é*, au point que M<sup>lle</sup> J. Vielliard, p. 5, tenant compte de la situation au VII<sup>e</sup> siècle, a pu écrire que « *é* est beaucoup plus fréquemment transcrit par *i* que par *e* de la graphie traditionnelle ». Par contre, les chartes privées semblent s'appliquer à éviter certains « vulgarismes ». Dans la période 700-17, *i* pour *é* ne se présente plus que dans 43,5 % des cas environ. Dans le troisième quart du VIII<sup>e</sup> siècle, la réforme orthographique commence à produire ses fruits, tout au moins dans la chancellerie royale, tandis que, maintenant, ce sont les chartes privées qui se signalent par leur laisser-aller, Pei, p. 7. Le tournant est marqué par le mayorat de Pépin (750 environ), v. Bonnet, p. 83 n. 4, Vielliard, p. IX, Pei, p. 6.

\* \* \*

#### b) u pour ó.

L'examen du sort de *é* nous a fourni un cadre que nous conserverons dans le présent paragraphe.

La première des *form. Andecav.* présente les cas suivants de *ó* :

(a) COTICIS (= *cōdices*) 4<sup>6, 8</sup>, CAUSACIONIS<sup>10, 24</sup>, PORCIONES<sup>11, 25</sup>, ALOTE (= *alōde*)<sup>12, 26</sup>, MEORUM<sup>12, 26</sup>, DOTEM<sup>18, 19</sup> (aj. 5<sup>22</sup>), NOBIS<sup>20, 26</sup>, AMORE 5<sup>2</sup>, SPONSA<sup>2, 7</sup>, NOMEN<sup>2</sup>, HOC<sup>5, 8</sup>, MOBILE<sup>5</sup>, INMOBILE<sup>5</sup>, CESSIONE<sup>9, 15</sup>, DOMINACIONE<sup>12</sup>, PERSONA<sup>17</sup>, REPETICIONE<sup>19</sup>, VOBIS<sup>24</sup>, MORE<sup>24</sup>.

(b) COGNUSCAS 4<sup>29</sup>, CURTE 5<sup>5</sup>, NUS<sup>12</sup>, aj. SPUNSAVI<sup>4</sup>.

À quoi les dépouillements de Slijper permettent d'ajouter :

(a) PRULIS 18<sup>15, 20</sup>, RESPUNSO 12<sup>12</sup>, 13<sup>12</sup>, 21<sup>11</sup>, 22<sup>10</sup>, NEGUCIO 14<sup>27</sup>,

<sup>1</sup> PIRSON, *form.*, p. 851.

MUS 7<sup>14</sup>, NUN 8<sup>13</sup>, NUS *passim* ; CURTE 5<sup>5</sup> ; et dans les mots en *-ōrium* : TERRATURUM etc. 6<sup>14</sup>, 7<sup>20, 21</sup>, 11<sup>19, 31</sup>, 16<sup>33</sup>, 17<sup>32</sup>, 23<sup>25</sup>, VACUATURUM<sup>10</sup> *passim*.

(b) COGNUSCAS *passim*, COGNUSCI 21<sup>22</sup>, 22<sup>25</sup>.

Notons d'abord qu'une enquête rapide dans la « littérature » du sujet et dans les formulaires, pour autant que ces mots aient été repris aux indices de Zeumer, ne nous a fourni aucun cas de *u* pour *ō* dans la désinence *-iōnem* : les types CAUSATIONEM, PORTIONEM, CESSIONEM, DOMINATIONEM et REPETITIONEM s'écrivent constamment ainsi. Nous croyons donc qu'ici la conservation de *ō* reflète la réalité phonétique <sup>1</sup>. Il est à noter que *-ōnus*, *-a*, ne paraît pas partager le même sort, v. PERSUNIS dans les *chron.*, Haag, p. 847, PATRUNI dans un diplôme, Vielliard, p. 13, MATRUNAE dans Le Blant, *Inscr. chrét.*, 265 (IV<sup>e</sup> s.), ARGUNA dans la coll. *Sargallensis additamenta*, 435<sup>22, 23</sup>, 436<sup>8</sup> ; le type RES-PUNSA est fort fréquent, mais on peut mettre en doute la conservation de *n* devant *s*.

D'autre part COGNUSCAS paraît bien constituer <sup>2</sup> un cas d'évolution conditionnée : la fermeture de *ō* en *u* y paraît due à l'action de la consonne mouillée qui suit. Par contre le point de départ de CURTE est bien *\*cōrte*, non *\*cōrte* (< *cōhōrtem*), v. engad. *cuort* comme *kuort* < *cūrtum*, GLR I, p. 131. Dès lors on obtient les chiffres suivants pour la première des formules angevines (mots en *-iōnem* et en *-ōscere* exclus) :

$\left. \begin{array}{l} \text{ō conservé : 22 cas} \\ u \text{ pour } \text{ō} : 2 \text{ cas} \end{array} \right\}$	total 24 cas, soit 8 % d'innovations,
---	---------------------------------------

c'est-à-dire un chiffre qui n'est pas d'un ordre très différent de celui que nous avons trouvé pour *é* rendu par *i*. M. Pei, p. 365, signale, pour la période 700-717, un pourcentage d'innovations de 5 %, qui tombe à un peu moins de 4 % pour la période 750-77. Nous avons écarté les cas de *nōsco* et de *-ōrium*. Si nous avions pu éliminer les cas de *-iōnem*, le pourcentage d'innovations eût été sensiblement plus élevé, et sans doute du même ordre que celui de *ē* rendu par *i*.

Pour l'ensemble des formulaires, Pirson, p. 857, signale encore quinze fois NUS, et une fois CURTE. De toutes nos autres sources,

<sup>1</sup> Ou plus exactement ne peut être séparée de l'habitude de rendre *ü* derrière *yod* par *o*, v. p. 39 note 3.

<sup>2</sup> Avec tous les verbes en *-ēscere* et en *-ōscere* où la voyelle tonique est rendue par *i* ou par *u*.

seuls les diplômes nous ont fourni d'autres exemples : Vielliard, p. 13, relève onze exemples de NUS (aj. un exemple emprunté à une charte privée de 769 dans Pei, p. 30), et Pei, p. 31, quatre exemples de CURTIS, -E.

Parmi les mots où *ô* est rendu régulièrement par *o* dans les *form. Andecav.*, les suivants présentent ailleurs la graphie *u* : *môs* est écrit MUS dans les *chron.*, Haag, § 16, 2 (aj. pour l'*hist. Fr.*, Bonnet, p. 129, et *form. Andecav.*, 7<sup>16</sup>), et dans deux inscriptions, Pirson, p. 14, et aj. Le Blant, *Inscr. chrét.*, 373 A ; *nôbis* devient NUBIS dans une charte de 769, Pei, p. 31 ; enfin AMURE figure dans deux inscriptions, Pirson, p. 13, et Le Blant, *o. c.*, 373A. Par contre *côdices*, *alôdem*, *dôtem*, *sponsam*, *môbîlem*, *innôbîlem*, *meôrum* et *vôbis* ne paraissent pas s'être jamais écrits avec *u* : c'est en vain que nous avons parcouru les différentes formes des quatre premiers de ces mots dans les « indices » de Zeumer.

Quant à la fréquence du phénomène en général, Bonnet, p. 126, la signale en syllabe ouverte, en même temps que sa rareté en syllabe fermée ; Haag, § 15, note simplement cette fréquence, sans faire de distinctions. Dans les inscriptions, *u* prend la place de *ô* exactement comme *i* prend la place de *é*, relève Pirson, *inscr.*, p. 13, et *form.*, p. 856. Enfin, même situation dans les chartes et diplômes, Vielliard, p. 13, bien que Pei, p. 30, estime le passage de *ô* à *u* moins fréquent que celui de *é* à *i* ; la chose s'explique si l'on veut bien se souvenir que les cas de passage conditionné de *é* à *i*<sup>1</sup> (= *i* du lat. cl.) sont plus nombreux et d'une fréquence plus grande que ceux de *ô* à *u*<sup>1</sup> (= *u* du lat. cl.) dans les mêmes conditions, et qu'en outre *ô* paraît ne pas se modifier dans la désinence *-iônem*. Aussi les statistiques n'ont-elles ici guère de sens.

\* \* \*

Nous nous sommes trouvés, jusqu'ici, en présence de faits bien établis qui semblent indiquer une fermeture de la voyelle : *ê* est rendu par *i*, *ô* par *u* dans un nombre assez élevé de cas, sans qu'on puisse invoquer l'action fermante de sons voisins. L'aboutissement est réellement, comme nous le verrons plus loin sous II et sous III, une voyelle très fermée de timbre

*i* ou *u*. L'évolution ultérieure du français nous enseigne cependant que ces continuateurs ne se confondent pas avec *ī* et *ū* du latin classique. Nous opposerons donc désormais  $\bar{i}^2 + \bar{i}^1$  (= lat. cl. *ē, ī*) à  $\bar{i}^1$  (= lat. cl. *ī*), et  $\bar{u}^2 + \bar{u}^1$  (= lat. cl. *ō, ū*) à  $\bar{u}^1$  (= lat. cl. *ū*). La différence des deux *i* et des deux *u* réside dans le timbre.

\* \* \*

Les faits que nous allons examiner maintenant présentent, assez paradoxalement, le phénomène inverse :  $\bar{i}$  est rendu par *e*,  $\bar{u}$  par *o*. Nous tâcherons d'abord de nous faire une idée de l'extension de ces deux dernières graphies, ensuite nous nous efforcerons d'en donner une explication vraisemblable.

### c) *e* pour $\bar{i}$ .

Un exemple, sur 72 cas possibles, de cette graphie figure dans la première des formules angevines : RECEPERE 5<sup>8</sup> (mais RECIPERE<sup>13</sup>).

Même rareté dans les autres (toujours d'après Slijper), si l'on ne tient compte ni des cas de recomposition<sup>1</sup>, ni de ceux où *e* est suivi d'une consonne mouillée, et où par conséquent *e* pour  $\bar{i}$  peut être une graphie inverse<sup>2</sup>. Nous avons alors simplement :

— devant nasale : MENUS 6<sup>14</sup>, MENIME 10<sup>13, 19, 26</sup>, 23<sup>13</sup> ;

— devant orale : VERO 22<sup>6</sup>, RECEPERE 5<sup>8</sup> (accent. paroxyt.?).

Aussi est-ce très justement que Slijper, p. 35, note (à propos de cette substitution de *e* à  $\bar{i}$ ) : « apud nostrum perraro hoc fit ».

Les autres formulaires réunis ne donnent pas un tableau sensiblement différent :

— devant nasale : NIHILOMENUS 73<sup>21</sup>, SEMUL 49<sup>8</sup>, SENE 99<sup>9-10</sup>, TRIGENTA 169<sup>30</sup> ;

— devant orale (à l'exclusion des cas de recomposition et de séquence de consonne mouillée)<sup>3</sup> : BASELICA *passim* (très fré-

<sup>1</sup> *elegere* 18<sup>20</sup>, *elegeret* 20<sup>37</sup> ; *obteniat* 5<sup>18</sup>, 12<sup>9</sup>, 16<sup>6</sup>, 19<sup>8, 10</sup>, 20<sup>16</sup>, 24<sup>21</sup>, *reteniat* 15<sup>18</sup> ; (*resedere* 4<sup>6</sup>), *resediat* 19<sup>17</sup>.

<sup>2</sup> Outre certains des exemples cités à la note précédente, qui combinent les deux formules phonétiques : *possedias* 16<sup>13</sup>, 18<sup>13</sup>, *possediat* 16<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> *Peneteat*, *porregere*, *possedeant*, *reteniat*, *tradedimus*, *tradederit*, *dirigere*, le premier cité par Bonnet, le second par Viellard, les derniers par Pei, p. 26. Il est remarquable que M. Pei ne relève que des exemples explicables par l'action de yod ou par la recomposition.

quent), HUMELITER 169<sup>21</sup>, INDECOLUM *passim*, PONTEFICE etc., *passim* (fréquent), ABBATESSAM 468<sup>2</sup>. Voir Pirson, p. 854.

*e* pour *î* devant nasale pourrait réellement marquer une modification du degré d'ouverture de la voyelle : il s'agira alors soit d'une notation phonétique, soit d'une graphie inverse. Cette dernière explication nous paraît moins probable. En fait *-en-* pour *-în-* est assez fréquent dans nos autres sources : Bonnet, p. 120, cite ITENERE et SEMOES (= *Simois*), Haag, § 12, SENODUM, AETENERIS, UNIANEMETER, MENAS, SEXAGENTA, QUINQUAGENTA, Pirson, *inscr.*, pp. 9-10, CENERES, DOMENECUS, EN, MENUS, NEMIS, SENE, SEMUL, QUINQUAGENTA, ENOX (= *innox*), ENNOCENS, TRIENTA, VIGENTI, SEXAGENTA, OCTOGENTA, INSEGNEM, Vielliard, pp. 10-11, DOMENECA, MENIME, LEMENEBUS, QUINQUAGENTA.

Mais même si on sort de cette formule phonétique, les exemples, tout en n'étant pas rares, sont tout de même beaucoup moins nombreux qu'on aurait pu se l'imaginer. Il y a d'abord trois mots qui sont les plus fréquemment attestés avec la graphie *e* : ce sont PONTEFICE, ANTESTITEM et BASELICA : on remarquera qu'ils ont en commun d'être des proparoxytons contenant encore un *î* à la contrefinale ; quel que soit le timbre exact pris par *-î-* bref contrefinal à ce moment, cette circonstance a pu jouer un rôle dans la notation de la tonique par *e*.

Les autres exemples (notre relevé vise à être complet) sont :

TREA, INTERFECERE, DEFECERE, ACCEPERE (influence du parfait?), DIREPERENT, BURDEGALE ; ARMELLIS, STERPS, Bonnet, pp. 120,122 ; AEGETUR, PACEVECI, POSSEBELEM, OSTELETER, EXERCETEBUS, (ADREPERE) ; TREA, TREBUS, QUEBUS, INCLETE, FUESSE, Haag, § 12, 1, PRINCEPIBUS, UTELETAS, SOLECETUS, ADSEDDA, -E, BES, FEDE, ETERUM, MESERO, LECIT (= *licet*), PRECEPUUS, PRINCEPIBUS, TETOLIS, -UM, TREBUNI, VERO, -I, TETO ; SEGELLA NP, ANCELLA, PIENNESSEMO, [DU]LCESSEME, ELO (= *illo*), MINESTRUM, BAPTESMATA, VERES[s]EMUS, EPES[COPUS], CLARES[s]IMUS, MINISTER, Pirson, *inscr.*, pp. 9-10, HUMELITER, MOVELIBUS, INMOVELIBUS, DULCESSEMO, HOMENEBUS, LEGETEME, ABBATESSAM, ARCHEPRESBETERUM, ARCHEEPESCOPO, CURTEFERIS, *form.*, p. 854, SEMELETER, SETAM, FEDEI, LECIT, LEGERE <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Certains mss. plus récents de l'*hist. Fr.* présentent les graphies *adiecit*, *eieciunt*, là où d'autres, plus anciens, ont *subiecit* et *iniciunt* : on sait que le latin classique connaît ces deux formes à côté de *subieci* et de *iniciunt*. BONNET, p. 122, voit dans le *e* pour *î* de *adiecit*, *eieciunt*, la preuve du souci qu'auraient eu les copistes plus tardifs de marquer clairement un son qui n'était plus *î* et qui ne pouvait par conséquent continuer à se confondre dans l'écriture avec le *î* qui précédait, *sj. o. c.*, note 4, et les exemples de la page 123, et Haag, § 12, 2. Pour nous, *î* a gardé son timbre, et aussi, en principe, sa graphie, v. *subieciere* > *afr. sougir* ; *e* de *eieciunt*

Pour interpréter correctement ces graphies, il y a lieu de remarquer que, contrairement à ce que nous avons constaté pour  $\bar{e}$ , tous les  $\bar{i}$  semblent pouvoir, occasionnellement, être rendus par la voyelle alternante *e*. Que si maintenant nous voulons nous rendre compte de la fréquence relative de *e* pour  $\bar{i}$  dans une catégorie déterminée de documents, les données, pour approximatives qu'elles sont, s'accordent à donner une impression d'ensemble nette. Bonnet, p. 122, reconnaît la rareté du passage de  $\bar{i}$  à *e* sous l'accent ; il ajoute que celui-ci « a pu aider à conserver... la prononciation de l'*i* » ; l'*hist. Fr.*, IX, 14, présente sous l'accent 30  $\bar{e}$  conservés, 45  $\bar{i}$  conservés, un *i* pour  $\bar{e}$  (NARBONINSIM dans le ms. B2, 371<sup>10</sup>), et *aucun e* pour  $\bar{i}$ , bien que, dans le chapitre en question, BASĪĹICAM figure une fois, et EPĪSCŎPVS sept fois. Pirson, *form.*, p. 854, signale pareillement que « ce dernier mode de transcription ( $\bar{i}$  par *e*) est... beaucoup plus rare que l'autre (*i* pour  $\bar{e}$ ), du moins à la tonique ». Et de même M<sup>lle</sup> Vielliard, p. 10 : « il y aura pourtant moins d'exemples d'*e* pour  $\bar{i}$  tonique qu'il n'y en a d'*i* pour  $\bar{e}$  tonique », et M. Pei, p. 25 : « in comparison with the number of changes from long *e* to *i*, we find few cases of the opposite change »<sup>1</sup>. Si l'on excepte BASELECA, il n'y aurait d'exemples sûrs pour la période 753-812 que PONTEFECUM.

Ainsi, chaque fois qu'il est possible de réduire les permutations graphiques à des fréquences, la rareté, absolument, et aussi relativement, de *e* pour  $\bar{i}$  saute aux yeux d'observateurs même prévenus<sup>2</sup>.

#### d) o pour ū.

La première des formules angevines fournit deux cas de substitution sur un maximum de 21, soit 9 % d'innovations<sup>3</sup>.

pourrait être une simple graphie inverse, puisque devant *ci*,  $\bar{e} > i$ , v. (inscr.) S e n i o i o (= Senécio) ; l'*e* « inverse » de e i e c i u n t pourrait s'être propagé analogiquement dans a d i e c i t. Voir cependant aussi note suivante.

<sup>1</sup> M<sup>lle</sup> Vielliard et M. Pei (pour ce dernier voir cependant encore ici page 41) s'expliquent cette situation, qui ne peut qu'être paradoxale à leurs yeux, par la considération que  $\bar{e}$  ton. serait plus fréquent que  $\bar{i}$  ton. (et  $\bar{o}$  ton. plus fréquent que  $\bar{u}$  ton.). Nous avons peine à le croire. Un dépouillement rapide de II, 32 de l'*hist. Fr.* nous a fourni 50  $\bar{i}$  contre 52  $\bar{e}$  (y compris les nombreuses formes verbales dont la désinence accentuée présente cette voyelle), et 31  $\bar{u}$  contre 28  $\bar{o}$ , toujours sous l'accent.

<sup>2</sup> Il n'y a que Haag, § 10, qui paraît croire que « e für i ist stärker vertreten » quo le phénomène inverse ; en fait il ne donne, si nous comptons bien, que onze exemples non suspects ; tous les autres s'expliquent par des faits de phonétique conditionnée. Voir aussi ce qu'il dit de o pour  $\bar{u}$  ton., ici même page 41.

<sup>3</sup> Il est intéressant de remarquer qu'en protonie  $\bar{i}\bar{u}$  est rendu par *io* : i o b e a t i s

Les « fautes » sont TONECAS 5<sup>9</sup> et VOLOMTAS 5<sup>20</sup> (mais VOLUMTATE 5<sup>3,15</sup>), soit de nouveau deux cas d'ouverture devant nasale (simple ou compliquée) ; les autres exemples des *form. Andecav.* (d'après Slijper) appartiennent de nouveau à cette même catégorie<sup>1</sup> : NONQUAM 8<sup>11</sup>, VOLOMTAS etc., 5<sup>37</sup>, 7<sup>37</sup>, 11<sup>5,26</sup>, 12<sup>9</sup>, 16<sup>37</sup>, 17<sup>5</sup>, 18<sup>4</sup>, 19<sup>20</sup>. Il est tout à fait remarquable que dans notre texte, qui n'hésite pas à rendre *ó* par *u*, l'inverse soit si rare, et si nettement circonscrit : *o* dans TONACA, VOLOMTAS, NONQUAM, a toute chance d'être une graphie phonétique, reflétant une ouverture de la voyelle sous l'action de la nasale suivante.

Dans les autres formulaires, Pirson, p. 858, signale encore : COMOLAM 105<sup>4</sup>, COMMOLUM 103<sup>7</sup>, COMMULAM 103<sup>21</sup> (A2), INCOLOMITAS 553<sup>6</sup>, CALOMNIA 63<sup>8</sup>, VOLOMTAS etc. 51<sup>1</sup>, 57<sup>2</sup>, aj. 47<sup>13</sup>, qui s'expliquent comme plus haut. Et de même ailleurs : TONICA, VOLONTATEM et COLOMNAS sont assez fréquents dans l'*hist. Fr.*, Bonnet, p. 134 ; dans les *chron.* on lit TONECA, et NOMIRUM (= *nūmērūm*), Haag, § 17, 1. Dans les inscriptions TOMOLUS est très fréquent, et Pirson, *inscr.*, pp. 15-16, signale en outre NOMERO, AVONCULUS, SECONDUS.

Devant consonne orale *o* pour *ú* paraît assez fréquent devant une liquide : LUXORIA Zeumer, 496<sup>41</sup> (= *luxuria*<sup>13</sup>), TORONUS 151<sup>44</sup> (B), BITORICAS 175<sup>36</sup>, POLLULAT 220<sup>33</sup>, PURPOREAM 117<sup>47</sup>, DIOTORNO 138<sup>31</sup> (A<sup>3</sup>), 281<sup>27</sup>, Pirson, *form.*, p. 858, TORONUS, TORRES, Bonnet, *l. c.*<sup>2</sup>, CORSO, ORBIS, ABSTOLERAT, ABSTOLLENS, Haag, *l. c.*, TOLIT, ABSTOLIT, RESORGE, GEORGIA (= *ÿurgia*), Pirson, *inscr.*, *l. c.* Sur une action ouvrante possible de la liquide, et surtout de *r*, voir *infra* p. 54.

Reste un petit nombre de formes, bien peu de choses en regard de la substitution de *u* à *ó* : APAROERO, Zeumer, 233<sup>33</sup>, Pirson, *form.*, *l. c.*, COBITA, COVETUM (= *cūbitum*), CIRCOITO, LOIS (= *lūes*), IOBE, IOBET, PERCOTITUR, Haag, *l. c.*, IOGO, LOPA, LOPOLVS, OXSVR (= *ÿxor*), SOB, Pirson, *inscr.*, *l. c.* Maigre récolte pour tant de documents dépouillés !

Nos auteurs en conviennent volontiers. Bonnet, p. 135, fait état de « la rareté relative de *o* : *ú* en dehors du groupe *ol* », et voudrait en conclure que « Grégoire conservait généralement

<sup>44,16</sup>, *iogali* (= *iūgāli*) 4<sup>10,12,23</sup>, mais sous l'accent on a *iunctis* 5<sup>6</sup>, *subiunctis* *l. c.* Ou bien est-ce la structure ouverte ou fermée de la syllabe qui joue un rôle ? Sur *-it-* rendu par *te* chez Grégoire de Tours voir page 38 note.

<sup>1</sup> On fera bien entendu abstraction de *stodeat*, ZEUMER, 8<sup>30</sup>, 12<sup>21</sup>, 14<sup>11</sup>, 22<sup>17</sup>.

<sup>2</sup> *Soboles* est classique, à côté de *suboles*.

le son *u* ». Pour Haag, § 15, « *o* für *ũ* » est « verhältnismässig selten ». Pour Pirson, *form.*, p. 858, « l'emploi de *o* pour *ũ*... rappelle celui de *e* pour *ĩ* ». M<sup>lle</sup> Vielliard, p. 14, convient du « nombre restreint des exemples », suivie par M. Pei, p. 34, qui ajoute : « they are not as numerous as the changes of long *o* to *u* ».

\* \* \*

Étant donné le rapport numérique des deux types de permutation de lettres étudiés plus haut, et compte tenu des indications très nettes du britto-roman (v. II) et des analyses des grammairiens latins (v. III), il nous paraît impossible de reconnaître dans les graphies — rares — *e* pour *ĩ*, et *o* pour *ũ* (sauf devant nasale ou liquide, particulièrement devant *r*), la notation d'un développement phonétique. Pour nous, ces *e* et ces *o* sont de pures graphies. Encore faut-il pouvoir les expliquer. Ce que nous dirons des conditions dans lesquelles nous croyons voir apparaître ces graphies concerne *e* pour *ĩ*, mais la même explication vaut évidemment aussi pour *o* substitut de *ũ*.

Et tout d'abord, est-il possible d'expliquer *e* pour *ĩ* comme une graphie inverse? Nous ne le croyons pas. En effet, aucun des deux *é* que connaissait le latin ne peut être mis ici en cause. Si *é* devient tôt *i*, il continuera pendant assez longtemps encore (v. *infra* p. 76) à se distinguer du continuateur de *ĩ* du latin classique par sa quantité longue. Quant à *ê*, il ne passe jamais à *ĩ*<sup>1</sup>.

La rime *condignum* : *rēgnum* :

Illud enim non fuit condignum  
Quod egisti in Segeberto regnum<sup>2</sup>

sur laquelle Schuchardt, *Voc.*, t. I, p. 32, et après lui Pirson, *form.*, p. 854, ont attiré l'attention, nous fournit en effet une indication précieuse. Elle figure dans l'épître en prose rythmée et assonancée adressée vers 666 par l'évêque de Paris Importunus à son collègue de Tours Frodebert II (Zeumer, 221<sup>27-28</sup>)<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Le timbre du continuateur du *é* de *lētum* doit sans doute à sa combinaison avec le continuateur de yod de se rapprocher davantage de celui de *i*<sup>1</sup> que de celui de *i*<sup>2</sup>, voir fr. *lit.*

<sup>2</sup> Il faut d'ailleurs sans doute lire *rignum* : l'éditeur note « *in exempl. fort.* : *rignum* ».

<sup>3</sup> Zeumer, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*,

Est-ce là une rime de timbre  $e$  ( $\check{e}^2 : \bar{e}$ ) comme l'a soutenu Pirson<sup>1</sup>? Son argument que « l' $i$  dans *rignum* serait tout à fait savant et exceptionnel »<sup>2</sup> porte à faux : *rignum* est normal à cette époque, v. *supra* p. 32. Il faut donc admettre avec Schuchardt que notre rime est de timbre  $i$  ( $\check{i}^1 : \bar{i}^2$ ). D'où la conclusion très importante que dans l'Île-de-France, dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, au point de vue du timbre, sinon de la quantité,  $\check{i} = \bar{e}$ , le timbre commun étant de type  $i$ , non  $e$ . La même assonance se retrouve dans la troisième épître : *episcōpo : clērico*, o. c., 222<sup>21-22</sup>, *crēdit : vīdit*,<sup>25-26</sup> 3.

Ainsi donc, au point de vue quantitatif, la graphie  $i$  recouvrait désormais aussi bien une longue ( $\bar{i}^1$  et  $\bar{i}^2$ ) qu'une brève ( $\check{i}^1$ ), et au point de vue de la qualité aussi bien un timbre « traditionnel » ( $\bar{i}^1$ ) qu'un timbre « nouveau » ( $\check{i}^1 = \bar{i}^2$ ) provenant de l'altération, suivie de leur confusion, de deux voyelles primitivement distinctes. En regard de ces différentes valeurs de la graphie  $i$ , la graphie  $e$  ne recouvrait plus qu'une seule quantité, et un seul timbre,  $\check{e}$ . Monovalence d'un côté, polyvalence de l'autre, et polyvalence, si l'on veut bien y regarder de plus près, difficilement tolérable. Il fallait trouver une solution au trouble apporté dans le système graphique par la notation  $i$  pour  $\bar{e}$ . Faire marche arrière, revenir aux traditions orthographiques du latin classique, les conditions alors régnautes interdisaient d'y songer : c'eût été faire violence à la vérité phonétique, en ce qui concerne  $\bar{e}$ ; enfin le niveau des études grammaticales était sans doute tombé trop bas pour que pût s'opérer le rapprochement indispensable avec le latin classique, devenu vraiment, à ce moment, une langue morte. Il s'est donc dessiné une timide tentative de réforme orthographique, basée sur le principe resté vivant de la distinction « classique » des brèves et des longues. La différence quantitative paraît avoir été sentie comme

t. VI, 1881, pp. 75-76, conteste l'authenticité, que P. Meyer avait soutenue dans la *Revue Critique*, t. II, 1867, p. 349, de cette épître et des autres de la même collection.

<sup>1</sup> Le  $fe i$  ( $d a t a e$ ) =  $fidei d.$  d'un autre pamphlet appartenant à la même collection a beaucoup plus de chances d'être une simple corruption, vu l'allure « savante » de l'invective où il figure, qu'un vulgarisme, comme le veulent PIRSON, *form.*, p. 855, et d'autres.

<sup>2</sup> Pirson soutient encore le même point de vue dans son article *Pamphlets bas-latins du VII<sup>e</sup> siècle*, dans *Mélanges... M. Wilmette*, Paris, 1910, p. 496.

<sup>3</sup> Bien entendu ce timbre commun était distinct de celui de  $i^1$ ; il en était cependant suffisamment rapproché encore pour fournir à un versificateur peu scrupuleux les assonances que voici : *Christum : semetipsum* 222<sup>36-7</sup>, *digito : vivo* 222<sup>40</sup>-223<sup>1</sup>, *oblituit : fecit* 223<sup>8-9</sup>, *reliquo : amico*<sup>33-4</sup>, *scribit : fecit : credit* 224<sup>26-8</sup>.

plus importante que la différence qualitative. Le clivage s'est donc produit selon cette distinction maîtresse : *i*, qui recouvrait déjà deux longues (*i*<sup>1</sup> et *i*<sup>2</sup>) de timbre légèrement différent, a été réservé à la notation des voyelles palatales longues, si bien que *i*<sup>1</sup> (= lat. cl. *i*) pouvait tendre, malgré la différence assez nette du timbre, à être noté par *e*, qui désignait proprement la seule voyelle palatale brève. On peut même se demander si le fait qu'à l'initiale protonique *ē* se confondait phonétiquement et graphiquement avec *ē* et *ī* en une seule voyelle palatale très fermée (*i*?), et pareillement *ō* avec *ō* et *ū* en *ū*<sup>1</sup>, d'où l'équivalence des graphies *e* et *i*, *o* et *u*, n'a pas contribué à rendre plus acceptable la notation sous l'accent de *ī* par *e*, de *ū* par *o*. Cependant, l'effacement de la vieille quantité classique, qui se produit vers la fin de la période, rendra caduc le système de notation qui est en voie de s'élaborer<sup>2</sup>, et remettra tout en question.

\* \* \*

Qu'est exactement ce latin mérovingien sur lequel nous nous sommes penchés? C'est avant tout une langue écrite, et qui par là obéit jusqu'à un certain point à des lois propres, mais cette langue écrite se parle aussi, dès qu'elle se lit, car la lecture des yeux, telle que nous la connaissons, était sans doute exceptionnelle. On lit des lèvres<sup>3</sup>, on prononce les mots que l'on lit, et on les prononce comme on prononce ces mêmes mots dans la langue parlée, avec d'autant moins de scrupule, ou pour mieux dire d'autant plus naturellement, que si la notion d'une orthographe à respecter survit jusqu'à un certain point à travers

<sup>1</sup> La tendance à la fermeture, que manifestent dans nos textes *ē* et *ō*, paraît s'être étendue, à l'initiale protonique, aux voyelles brèves (ouvertes) correspondantes, v. BONNET, pp. 108-11, 116-7, 131, HAAG, §§ 27, 30, PIRSON, *inscr.*, pp. 30 et 41, *form.*, pp. 864-5, 874-6, SLIJSER, §§ 7, 13, VIELLIARD, pp. 18, 22, 24, 31-33, PEI, pp. 40 à 57 *passim*. Une étude de la question dans son ensemble est très souhaitable. En gallo-roman la confusion, à l'initiale protonique, de *ē*, *ē* et *ī*, de *ō*, *ō* et *ū* en un seul son respectivement de timbre *e* et [u], est généralement admise, W. MEYER-LÜBKE, *Hist. Gramm.*, I, § 110. Nous croyons que *e*, avec toutes les modifications qui l'affectent en fonction de la structure de la syllabe (cf. afr. *menu*, mais *merci*) continue un plus ancien *i*<sup>1</sup>, qui paraît s'être plus ou moins conservé en italien (*sicuro*, *nipote*). En protonie aussi auraient joué (à l'exclusion de la diphtongaison) les mécanismes dissimilatoires dont nous allons tâcher d'établir l'existence sous l'accent : (*i*<sup>1</sup> :) *hiver*, *vilain* ; (*i*<sup>2</sup> = *ī*, *ē*, *ē* :) afr. *secl*, *sœur*, *neveu* ; (*u*<sup>1</sup> :) *froment*, afr. *onir* ; (*u*<sup>2</sup> = *ū*, *ō*, *ō* :) *jouter*, afr. *rousee*, *fourni*.

<sup>2</sup> Nous croyons en retrouver en écho dans les notations anciennes *joster*, *formis*, où *o* nous paraît noter par position [u].

<sup>3</sup> Nous devons ce détail suggestif à notre collègue et ami M. E. I. Strubbe.

toutes les vicissitudes de la demi-culture mérovingienne, la notion d'une orthoépie, très vivante à l'époque impériale, paraît s'être éteinte dans la suite. En tout cas, on ne la voit pas reparaître à l'époque de la renaissance carolingienne <sup>1</sup>. Nous croyons donc à une identité absolue entre la prononciation de la langue parlée (ou gallo-roman) et celle de la langue écrite (ou latin), identité qui justifie l'historien du français de rechercher dans les textes de la latinité mérovingienne des indices de la prononciation du gallo-roman.

Dans sa graphie, le latin mérovingien est hétérogène, et ce seul fait explique, sans le justifier, qu'il ait été si peu tiré parti, pour l'histoire du français, des matériaux diligemment réunis par Bonnet, Haag, Pirson, M<sup>lle</sup> Vieliard et M. Pei. Cette hétérogénéité tient, croyons-nous, à des facteurs qui se résument dans le mot de demi-culture, que nous avons employé à dessein tout à l'heure. Le latin mérovingien, quant à ses graphies, vit sur l'héritage du passé. L'idéal du scribe de l'époque, c'est de respecter scrupuleusement l'orthographe des manuscrits de la bonne latinité, et très souvent il y réussit. De telles graphies, conservatrices ou traditionnelles, sont en soi sans pertinence pour l'objet de nos recherches. Mais tous les scribes, il s'en faut de beaucoup, n'ont plus la culture qu'il faudrait pour maintenir, à travers les changements qui ont affecté la prononciation, l'orthographe du latin impérial. A tout moment ils se trompent, les uns plus souvent, les autres plus rarement, selon leur degré de culture individuelle, qui se confond plus ou moins avec le degré de culture de la famille intellectuelle à laquelle ils appartiennent. On peut dire que les copistes de l'*historia Francorum* et des chroniques dites de Frédégaire, et les rédacteurs des chartes privées de l'époque mérovingienne, appartenant tous vraisemblablement au monde clérical, et donc soutenus par une certaine formation scolaire, s'efforcent avec quelque succès de respecter dans leurs écrits les bonnes traditions orthographiques, et cela longtemps avant la réforme de Pépin. Au contraire, les lapicides gallo-romains, plus tard les compilateurs et transcripteurs de formulaires, et aussi les copistes employés par la chancellerie royale mérovingienne, toutes gens de pratique formés loin des œuvres littéraires, devaient être à la fois plus exposés à l'erreur,

<sup>1</sup> L'article de J. Le Coultre, malgré son titre : *La prononciation du latin sous Charlemagne*, dans *Mélanges Nicole*, Genève, 1905, pp. 313-34, étudie en réalité des questions d'orthographe, à la lumière du *De Orthographia* d'Alcuin.

et moins sensibles aux tabous orthographiques. Les promoteurs ou soutiens de la réforme orthographique carolingienne, qui n'est au fond qu'une épuration, c'est parmi les scribes de la première catégorie qu'il faut les chercher, tandis que les autres doivent être considérés comme les lointains artisans d'une tradition encore en devenir parce que toujours comprimée, refoulée, la tradition écrite « française », qui trouvera son premier et plein épanouissement dans les *Serments de Strasbourg*<sup>1</sup>. Le remplacement du latin par le français comme langue écrite dans le nord de la Gaule tient étroitement à l'aboutissement de la réforme grammaticale carolingienne. Sans celle-ci, le latin mérovingien aurait poursuivi son évolution de langue hybride, envahi de plus en plus par les traits vulgaires, mais traînant derrière lui, inscrit à son passif, un héritage de traditions désormais sans signification. Il aurait rendu impossible, pendant longtemps, l'apparition d'une langue écrite, et d'une littérature, réellement vulgaires. Avec la réforme du latin, avec le rétablissement de la langue écrite dans sa pureté première, et sa remise en jouissance d'un véritable droit d'intercourse à travers toute l'Europe occidentale, l'incorrecte langue écrite des Mérovingiens n'allait pas disparaître pour autant. Libérée maintenant de tout souci d'obéir à une tradition, elle va systématiser ses notations phonétiques, laisser jouer à plein ses tendances morphologiques et syntaxiques vulgaires, donner libre cours aux forces latentes, opérer en quelques années le passage du latin au français. Le premier texte parvenu à nous qui ait su tirer de la liberté nouvelle toutes les conséquences qu'elle impliquait, c'est les *Serments de Strasbourg*.

## II. Le témoignage du britto-roman

Chronologiquement, la Bretagne méridionale entre dans l'orbite du monde romain vers le même moment que la Gaule septentrionale. Elle est touchée par la même campagne militaire de César, mais c'est seulement sous Claude qu'elle est annexée (47). Trois ans plus tard, elle devient

---

<sup>1</sup> Un facteur concomitant d'importance, qui a mis son empreinte sur le latin mérovingien, c'est la manie de l'hypercorrectisme. Elle s'épanouit dans toute période de demi-culture. En garde sans cesse contre les vulgarismes triomphants, on croit les avoir évités, mais ce n'est que pour retomber de Charybde en Scylla, et se rendre coupable d'une graphie qui n'est ni traditionnelle ni phonétique. Pour nous, ces graphies ont été d'un certain secours, car, à travers leur image en quelque sorte renversée, elles nous permettent de saisir sur le vif le sens du mouvement phonétique.

province romaine, et dès ce moment elle poursuit un processus de romanisation dont tout laisse supposer qu'il aurait abouti, comme en Gaule, à l'éviction du celtique et au triomphe du latin, si les Angles, les Saxons et les Jutes, mettant à profit l'ère d'anarchie qui avait suivi, à partir de 407 environ, le passage sur le continent des troupes romaines, n'avaient pris pied dans l'île, pour asseoir leur autorité, surtout à partir de 441-42, sur toute sa moitié orientale, laquelle se trouvait aussi être la plus riche <sup>1</sup>. On sait que, plus heureux en cela que les Francs, ils réussirent même à imposer l'usage exclusif de leur langue, l'anglais, d'abord aux populations fortement romanisées de l'est, plus tard même, à partir du VII<sup>e</sup> siècle, aux Bretons de l'ouest.

Quelles situations linguistiques les envahisseurs germaniques ont-ils trouvées dans la partie orientale et dans le sud-est de la *Britannia*, où ils se sont d'abord établis? Un excellent connaisseur de la Bretagne romaine, F. Haverfield <sup>2</sup>, n'hésite pas à écrire : « Latin was employed freely in the towns of Britain, not only on serious occasions or by the upper classes, but by servants and workpeople for the most accidental purposes. It was also used, at least by the upper classes, in the country. » C'est au fond aussi l'opinion de K. Jackson <sup>3</sup>, malgré quelques réserves concernant la diffusion du latin dans la classe moyenne et dans le peuple. Seul un ralliement de larges couches de la population dans l'est peut rendre compte du fait, relevé par J. Loth <sup>4</sup>, que les emprunts au brittonique brillent par leur absence dans le vieil anglais, alors que le vocabulaire de cette langue fait place à quantité de mots latins, ou plus exactement britto-romans <sup>5</sup>. Du milieu du V<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, le bilinguisme, que pratiquaient des couches plus ou moins larges de la population, envahisseurs et envahis, ne pouvait être qu'un bilinguisme latin-germanique, d'où le celtique devait être à peu près exclu.

Tout autre semble avoir été la situation dans l'ouest. La diffusion du latin paraît y avoir été dès l'abord plus étroite, et limitée longtemps à une élite <sup>6</sup>. Dans la suite, elle fut rapidement enrayée,

<sup>1</sup> F. LOT dans l'*Histoire du moyen âge*, t. I, 2<sup>e</sup> partie, chap. XXVI, Paris, 1941, de l'*Histoire générale* p. p. G. GLOTZ.

<sup>2</sup> F. HAVERFIELD et G. MACDONALD, *The romanization of Roman Britain*, Oxford, 1923<sup>4</sup>, p. 34.

<sup>3</sup> *Vulgar latin of Roman Britain*, p. 96, dans *Mediaeval Studies in honor of J. D. M. Ford*, Cambridge-Mass., 1948.

<sup>4</sup> O. c., pp. 49, 53 (nous citons de seconde main).

<sup>5</sup> M. R. Derolez nous signale que les rapports entre le celtique et l'anglo-saxon sont étudiés par M. FÖRSTER, *Der Flusname Themse*, dans les *Sitzungsber. d. Bayer. Akad. d. Wiss., Phil.-hist. Abt.*, 1941, t. I.

<sup>6</sup> Selon J. LOTH, p. 65, le latin des Bretons de l'ouest aurait présenté un caractère-

et les Bretons, s'enfonçant dans leur particularisme, semblent être retournés à l'usage du celtique. Mais, ici encore, le stade du bilinguisme a dû, à un moment donné, être en vue : il s'annonce aujourd'hui encore dans des épitaphes post-romaines dont le texte latin est encadré d'inscriptions celtiques en caractères ogam<sup>1</sup>. On estime à un millier le nombre de mots latins passés en brittonique<sup>2</sup>.

Bien entendu, ce latin de Grande-Bretagne, ou britto-latin, latin peut-être un peu scolaire dans les régions mal pacifiées de l'ouest et du nord, plus provincial et évolué dans l'est et le sud-est, devait présenter pas mal de traits vulgaires. Pouvons-nous les connaître? « We might ask whether the phonetics or the vocabulary of the later Celtic and the English language reveal any traces of the influence of latin, as a spoken tongue... Unfortunately, the inquiry seems almost hopeless »<sup>3</sup>. Ce scepticisme de Haverfield nous paraît mal fondé. Indirectement, l'étude des emprunts nous permettra d'identifier dans ce latin des traits phonétiques nettement vulgaires, d'y reconnaître, proprement, un *britto-roman*. Et la méthode directe n'a même pas encore dit son premier mot. C'est que le britto-roman se reflète dans une longue série d'inscriptions. Celles de la Bretagne romaine sont extrêmement nombreuses. Concentrées aux abords de la frontière septentrionale, elles ne dépassent pas le III<sup>e</sup> siècle. Ce sont pour nous, de ce fait, les moins intéressantes. Les inscriptions chrétiennes, rarissimes pour la période romaine, deviennent dans la suite très nombreuses, surtout dans le Pays de Galles<sup>4</sup>. Il y aurait lieu de leur consacrer une étude<sup>5</sup>.

#### a) *Le témoignage du brittonique.*

Le brittonique (v. Lewis-Pedersen, pp. 56 sqq.) traite différemment, dans ses emprunts au latin, les trois voyelles toniques

plus scolaire que celui en usage dans l'est et le sud ; K. JACKSON, pp. 97-98, insiste sur le caractère peu évolué de ce latin.

<sup>1</sup> R. G. COLLINGWOOD, *The archaeology of Roman Britain*, Londres, 1930, p. 177.

<sup>2</sup> K. JACKSON, p. 83, n. 1.

<sup>3</sup> F. HAVERFIELD etc., p. 35.

<sup>4</sup> Elles ont été recueillies par E. HÜBNER, *Inscriptiones Britanniae Christianae*, 1876 (Pays de Galles et Cornouailles), et J. O. WESTWOOD, *Lapidarium Walliae etc.*, 1876-79.

<sup>5</sup> Le *De excidio et conquestu Britanniae* de Gildas, éd. Th. Mommsen, MM. G. HH., *Auctorum antiquissim.* t. XIII, est légèrement antérieur à l'*hist. Fr.* de Grégoire de Tours ; il ne nous est malheureusement connu que par un ms. du XI<sup>e</sup> s.

fermées de la série palatale. Les équivalences de langue à langue que ces emprunts impliquent permettent de croire qu'au moment où ils ont lieu, aucune modification ne s'était encore produite dans les timbres : la prononciation de  $\bar{i}$ ,  $\bar{e}$  et  $\bar{i}$ , en britto-roman, était peut-être encore nettement « classique ». En effet,  $\bar{i}$  lat. est assimilé à  $\bar{i}$  celtique (<  $\bar{e}$ ,  $\bar{i}$  i. e.), et l'aboutissement est [i] ;  $\bar{e}$  lat. est assimilé à  $\bar{e}$  précelt. (<  $ei$  i. e.), et l'aboutissement est une diphtongue [uy] :  $p\bar{e}(n)sum$  > gall. *pwys*, corn. *poys*, bret. *poez* (mais v. a. (north.) *pīs-lic*), tandis que  $\bar{i}$  lat. se comporte exactement comme  $\bar{i}$  celtique (<  $\bar{i}$  i. e.), avec un résultat encore différent. Aucun mouvement de fermeture de  $\bar{e}$ , donc, sauf peut-être en protonie, où lat. *dēsertum* > gall. *diserth*, mais pas davantage d'ouverture de  $\bar{i}$  tonique, comme l'a très justement noté Jackson, p. 90.

Dans la série vélaire, au moment des emprunts, le vieil [ū] i. e. paraît déjà devenu [ū] en brittonique : il passera plus tard à [i]. Peut-être est-il plus exact de dire que le mouvement de palatalisation était encore en cours, puisque lat. *cūpa*, entre autres, a encore pu y prendre part, v. gall. *cib*, bret. *kib*. Les autres emprunts comportant un  $\bar{u}$  sous l'accent se séparent de *cūpa*. En effet, ils s'arrêtent, dans la voie de la palatalisation, au stade intermédiaire [ū] : lat. *mūrus* > gall. bret. *mur*. Ils ont donc été traités comme  $\bar{u}^2$  britton. (<  $oi$  i. e.)<sup>1</sup>. Il est tout à fait remarquable que le même [ū] continue aujourd'hui aussi  $\bar{o}$  latin, v. gall. *ysgub*, bret. *skub* < lat. *scōpa*. Comme maintenant  $\bar{o}$  britton. (<  $ou$  i. e.) aboutit pareillement à [ū], cf. gall. *rhudd*, v. corn. *rud*, bret. *ruz*, avec got. *rauþs*, lat. *rūfus*, on pourrait soutenir avec Lewis-Pedersen, § 78, 2, que  $\bar{o}$  lat. a été assimilé à  $\bar{o}$  britton. Il nous paraît cependant plus probable que la palatalisation de  $\bar{u}^1$  celt. s'est faite « sous la poussée » de  $\bar{o}$  brittonique, et que la place laissée vacante par la première voyelle a dû être aussitôt occupée par la seconde. En d'autres mots,  $\bar{o}$  lat. n'aurait

<sup>1</sup> On trouvera une liste commode de mots latins avec  $\bar{u}$  passés en brittonique dans Tr. BOLELLI, *L'ū latino e i prestiti latini nelle lingue britanniche*, dans *Italia Dialettale*, t. XIX, 1943, pp. 41-44. Cet auteur croit que l'ū latin était plus palatal que vélaire (d'où son identification avec britton.  $\bar{u}$  (< \*oi), tout en étant cependant moins palatal que le upsilon grec. Dans la plupart des latins provinciaux,  $\bar{u}$  lat. [ū] aurait été rendu par [u] « per la loro ripugnanza a pronunziare ū », et de même en irlandais. Seul le gallo-roman aurait reproduit correctement la prononciation palatale. Ces vues reposent sur une interprétation personnelle de faits parallèles fournis par le latin et le brittonique, et de graphies isolées *iu* ou *ui* pour  $\bar{u}$  dans les mss. latins du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle et au delà : *niube* = *nūbe*, *uisibus* = *ūsibus*, etc. Nous les croyons fausses.

pu s'assimiler qu'à  $\bar{u}^2$  celt., ce qui indiquerait le caractère très fermé de la voyelle au moment de l'emprunt. Sauf dans deux cas, cependant, à savoir lorsque la consonne suivante était une nasale ou une liquide : lat. *nōna* > gall. *nawn* (cf. v. a. *nōn*), lat. *hōra* > gall. *awr*, corn. *êr*, bret. *eur* (cf. lat. *mōrum* > v. a. *môr-beam*). Voir *infra* p. 53 n. 2. L'assimilation s'est faite ici au bénéfice de  $\bar{\rho}$  brittonique.

En résumé, le britto-roman et le brittonique évoluent dans les premiers siècles de notre ère de façon curieusement parallèle. Dans la série palatale,  $\bar{i}$ ,  $\bar{ɨ}$  et  $\bar{e}$  demeurent distincts,  $\bar{e}$  ne trahit aucune tendance à la fermeture, ni  $\bar{ɨ}$  aucune tendance à l'ouverture. Dans la série vélaire, la tendance à la fermeture est très nette. Elle atteint  $\bar{o}$  britton. (< *ou* i. e.), et par contre-coup elle déloge  $\bar{u}^1$  celt. (<  $\bar{u}$  i. e.) de sa position :  $\bar{o}$  >  $\bar{u}^2$ ,  $\bar{u}^1$  > [ $\bar{u}$ ] (plus tard  $\bar{u}^2$  > [ $\bar{u}^2$ ], [ $\bar{u}^1$ ] > [ $\bar{i}$ ]). Elle atteint indépendamment <sup>1</sup>  $\bar{o}$  lat., qui est probablement déjà passé à  $\bar{u}^2$  au moment des emprunts. Cependant, devant *n* ou *r*, il a conservé son timbre « classique », et passe en brittonique avec la valeur de  $\bar{\rho}$ . En ce qui concerne la quantité, le brittonique, qui oppose des longues à des brèves, respecte sur toute la ligne la quantité latine traditionnelle.

#### b) *Le témoignage du vieil anglais.*

Quand on étudie les sources des emprunts faits au britto-roman par le vieil anglais, on se trouve pour chaque mot devant cinq possibilités :

1° Emprunt de l'époque continentale de l'anglais. Les mots latins qui ont pénétré en germanique commun ou en westique entrent dans cette catégorie ;

2° Emprunt au britto-roman oriental : nous croyons que c'est le cas le plus fréquent ;

3° Emprunt au britto-roman occidental ; le profond fossé qui séparait les Britto-Romains indépendants des Anglo-Saxons, même après la conversion de ces derniers <sup>2</sup>, rend ce canal très peu probable ;

4° Emprunt à l'hiberno-roman ou à l'italo-roman : il y a lieu

<sup>1</sup> Nous ne croyons pas davantage à l'influence du substrat brittonique sur le britto-roman.

<sup>2</sup> « Quippe cum usque hodie moris sit Brettonum fidem religionemque Anglorum pro nihil habere neque in aliquo eis magis communicare quam paganis », Bède, I, 20, p. 125, cité d'après F. Lot, *o. c.*, p. 711, n. 65.

de tenir compte de cette double possibilité surtout en ce qui concerne les mots savants et chrétiens ;

5° Emprunt au gallo-roman. Il paraît probable que la Gaule, plus avancée dans la voie de la civilisation, a dû, à l'origine, jouer un certain rôle dans la romanisation de la Bretagne<sup>1</sup>. Mais à partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle, la situation politique générale rend très improbable une influence gallo-romaine. Nous croyons pourtant que le latin insulaire a dû évoluer sensiblement dans le même sens que le latin de Gaule. Le § qui suit illustre à tout moment ce parallélisme<sup>2</sup>.

Les emprunts se laissent encore classer chronologiquement :

1° Emprunts de la période continentale de l'anglais, v. *supra* 1°<sup>3</sup> ;

2° Emprunts de la période insulaire antérieurs à l'évangélisation ;

3° Emprunts postérieurs à l'évangélisation.

Ce sont évidemment les deux derniers types d'emprunt qui nous intéressent. Ceux qui portent une empreinte chrétienne se laissent dater approximativement : il est peu probable, en effet, qu'ils soient antérieurs au VII<sup>e</sup> siècle. La Bretagne romaine avait assurément été touchée par le christianisme<sup>4</sup>, mais on sait aussi que ce n'est pas l'élément indigène qui a joué un rôle important dans la conversion des Anglo-Saxons, pas plus d'ailleurs que le clergé gallo-romain. L'initiative en revient au pape Grégoire I, et l'impulsion première à un groupe de moines romains conduits par Augustin (597). Mais il y a plus. Si l'on veut bien songer qu'en Gaule la conversion des chefs francs a presque sûrement précédé la romanisation du peuple, il nous paraît assez probable qu'en Grande-Bretagne aussi le premier geste de ralliement des envahisseurs germaniques à la civilisation des vaincus a dû être religieux. Ce n'est qu'avec la conversion que sont réalisées les conditions morales qui permettent des échanges suivis, une fusion, et la pratique d'un bilinguisme favorable aux emprunts. Or, ce n'est qu'à l'extrême fin du VI<sup>e</sup> siècle que s'opèrent ici les premières conversions, à l'échelle tout à fait individuelle, semble-t-il, et sans toujours jeter des racines bien profondes. De passages en masse au christianisme, point. Le retard sur la Gaule est ici plus impor-

<sup>1</sup> Vers 120, Juvénal fait allusion, incidemment, à des juristes bretons formés à l'école de maîtres gaulois, HAVERFIELD, etc., p. 34.

<sup>2</sup> C'est aussi l'opinion de POGATSCHER, p. 13.

<sup>3</sup> Les critères adoptés par POGATSCHER, p. 5 et §§ 356 sqq., pour identifier les emprunts de cette catégorie sont : 1. la conservation des sourdes intervocaliques latines ; 2. la participation du représentant haut allemand à la mutation consonantique.

<sup>4</sup> H. WILLIAMS, *Christianity in Early Britain*, 1912. On notera la remarque de R. G. COLLINGWOOD, *The archaeology*, p. 176 : « archaeological evidence of Christianity in Roman Britain is exceedingly scanty ».

tant sans doute que ne l'indique la différence des dates entre la conversion de Clovis en 496 et celle du roi du Kent, Aethelberht, en 597. Ce n'est vraiment que vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle que le mouvement vers le christianisme devient irrésistible. Le même retard vaut sans doute pour les emprunts lexicaux. Dès lors, les traits non classiques que nous relèverons dans la dernière couche d'emprunts vieil anglais au britto-roman ont toute chance de refléter l'état atteint par le vocalisme de cette dernière langue entre le VII<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle.

### Les timbres.

lat. *ī*, *ē* ≥ v. a. *ī*.

*ī* : *ficum* > FIC « fig », *pīlum* > PĪL « pile », *prīmam* (*horam*) > PRĪM « prime », *scrīnium* > SCRĪN « shrine », *vīnum* > WĪN « wine » ; *Christum* > CRĪST, *dīctum* > DIHT (DĪHT?).

*ē* : *tēgulam* (REW 8618) > TĪGLE, TĪGOL (v. h. a. *ziagal*) « tile », *mē(n)-sam* > MŪSE (*ŷ* = *ī*), cf. *mīnsa* Marini, *Papyri diplomatici*, LXXVI, 46 (doc. franc du VII<sup>e</sup> s.), *pē(n)sum* > north. PĪS(LIC), *Sēquanam* > SĪGEN (emprunt plus récent), v. *Sīquana*, Le Blant, *Inscr. chrét.*, 63 (Lyon 450-502).

Le continuateur de *ē* était devenu suffisamment fermé pour produire par inflexion palatale la fermeture de la voyelle initiale dans *carēnum* > CĀREN, CEREN, CYREN, *sāgēnam* > north. SEGNE, *tāpētum* > TEPED, *ācētum* > ĀCED, ECED (mais \**lamprēdam* > LAMPEDU) ; au moment de l'emprunt, donc, le timbre *ī* était atteint, et c'est secondairement, en anglais même, que ce *i* est redevenu *e* ; en effet même *ī* primaire passe ici à *e* : *latīnum* > LĀDEN, *pēllīceam* > PILECE « pilch », *mōllīnam* > MYLEN, *coquīnam* > CYCENE ; le même sort a affecté *ī*, comme nous le verrons plus bas.

En conclusion, *ī* de *ē* et *ī* primaire ont confondu leurs destinées, en britto-roman déjà, ou au plus tard en vieil anglais. Leur continuateur commun est d'ailleurs distinct de celui de *ī*, dont il sera question maintenant.

lat. *ī* = v. a. *ī* (ou > v. a. *ē*).

*pīper-um* > PIPER « pepper », *pīcem* > PIC « pitch », *pīsa* (pl.) > PISE « pea », *sīnodum* > SINOĊ, SIONOĊ : l'inflexion vélaire, dans cette dernière forme, date l'emprunt : il ne peut être postérieur à 700, v. Bülbring, § 226, Sievers-Brunner, § 108, 6 ; de par son sens, d'autre part, il ne peut être beaucoup plus ancien : il va avec *epīscopum* > BISCOP « bishop »<sup>1</sup>, et *dīscum* > DISC « dish ». Dans *cātīllum* > CETEL, CYTEL, *ī* s'est maintenu suffisamment longtemps pour provoquer par inflexion palatale la fermeture de *a* en *e* ; on pourrait ajouter avec Sievers-Brunner, § 96, 3 :

<sup>1</sup> L'aphérèse *a* dû se produire au stade \**ebīscopum* ; *b* s'est alors conservé comme initiale. Pour ROGATSCHEK, §§ 365-67, l'emprunt se serait produit en westique. N'est-il pas plus vraisemblable que le mot s'est répandu en Germanie par le canal des missionnaires anglo-saxons ?

*magister* > MAEGESTER, *cāpistrum* > CÆFESTER avec *æ* pour *a* (autrement Pogatscher, § 215).

A côté de *ī* on trouve aussi *ē*, mais, semble-t-il, seulement devant nasale (simple ou suivie de consonne) ou devant *r* : à côté de SINOĊ, SIONĊ, on a aussi SENOĊ, et de même SENEP, SENAP < *sināpi*, à côté d'un SINOP mal attesté, Pogatscher, § 120<sup>1</sup>, *signum* > SEGN « sign », enfin *Prōvinciam* > PROFENTSE, qui est certainement postérieur à 700, comme le montre l'absence d'inflexion palatale (cf. *cōloniam* > -CYLNE), mais qui d'autre part est attesté dès la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle : il n'est pas exclu que le mot soit un emprunt au gallo-roman mérovingien ; *pīra* (pl.) > PERA « pear » est probablement un emprunt de l'époque insulaire, car le v. h. a. *pīra* (avec *p*- non altéré en *pf*-) ne peut être antérieur au VII<sup>e</sup> siècle ; la conservation de *ī* dans le correspondant v. h. a. montre que, sur le continent, cette voyelle était encore intacte. On pourrait opposer *pīreum* > PIRGE, si l'on n'avait ici de sérieuses raisons de croire que le maintien de *ī* était dû à la métaphonie romane, v. *tīlium* > fr. *til* (autrement Sievers-Brunner, § 45 Anm. 2). En dehors des deux cas d'évolution conditionnée (devant nasale ou *r*), il n'y a plus que les continueurs de *cīsta* qui fassent hésiter : on a sans doute saxon occ. CIST, CIEST, mais ailleurs CEST « chest ». Mais la tendance à l'ouverture est-elle encore romane ici, ou simplement anglaise? <sup>2</sup>.

lat. *ū*, *ō* ≥ v. a. *ú*.

*ū* : *mūrum* > MŪR (*hapax*), *mūlum* < MŪL (uniquement dans une traduction du latin?) « mule », *rūtam* > RŪTE, RŪDE « rue », *sūtor* > SŪTERE « souter » (écossais), *\*cl(a)ūsam* < CLŪS(E) « close » ; *prūnum* > PLŪME

<sup>1</sup> POGATSCHER, § 120, voit dans *ī* de *sinod* un *ī* secondaire, dû à l'action de la nasale ; à tort sans doute, car on remarque que rien de tel ne s'est produit dans v. a. o w e n e (= v. h. a. *quēna*), non *\*cwīne*, BŪLBRING, § 126, Anm. 2, SIEVERS-BRUNNER, § 81. Voir peut-être l'alternance parallèle *sin u*, *sion u*, et *sen u*, *seon u* « *sinew* ».

<sup>2</sup> Pogatscher fait grand état de l'équation *missam* = *mæsse* ; il l'explique par un mouvement de fermeture dans le système vocalique du v. a., qui permet à *æ* de noter le son primitivement prononcé *ē*, §§ 87, 110 ; pour SIEVERS-BRUNNER, § 55 Anm., le mot latin se continuerait directement dans un kent. merc. *mæsse*. Mais cette dernière forme est-elle réellement attestée ? Pour notre part, nous hésitons à voir dans ce mot un représentant du lexique britto-roman. Le mot indigène était sans doute *\*offerenda*, voir britt. *afferēn*, irl. *oifrend*. Il faut descendre jusqu'en 660 pour rencontrer *missa* sous la plume d'un Irlandais. *Missa* est d'abord propre aux rites romain et gallican, et tout indique que le mot s'est introduit en Angleterre par le canal d'Augustin et de ses compagnons. Voir *Dict. d'archéol. chrét. et de liturgie*, t. XI, 1<sup>re</sup> partie, 1933, coll. 690-91, et 768-69.

« plum », *plūmam* > PLŪM (FEĎERA); \**cl(a)ūstrum* > CLŪSTOR (pour Pogatscher, § 182, c'est un emprunt à l'italo-roman) <sup>1</sup>.

ō : *mōrum* > MŪR(BERIE) « mul(berry) »; *Rōmam* > RŪM (v. Schuchardt, *Voc.*, II, p. 113), *Sōmenam* > SUNNE = la Somme; pas d'exemple de la voyelle entravée <sup>2</sup>.

lat. ū = v. a. ū.

*tūnicam* > TUNECE; mais CŎPOR < *cŷprum* fait difficulté <sup>3</sup>; *müstam* >

<sup>1</sup> On sait que le ū lat. se continue en gallo-roman par une palatale [u], qui, si elle s'était produite très tôt ici, et en britto-roman, aurait pu laisser des traces dans les emprunts v. a. Notons d'abord que le v. a. n'a de graphie distincte pour noter [u] qu'à partir du moment où ce son apparaît dans son système vocalique propre, comme résultat de l'inflexion palatale de u, c'est-à-dire dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, par exemple dans *pl ŷ m e* < \**prūneam*, *str ŷ t a* < *strūthio* (aussi *str ŷ t a*, avec ŷ pour ŷ?), *yn n e* < *ūnio*; de même avec une brève : *cy m e n* < *cūminum*. Le signe graphique employé est *y*. Il est évident que si nous retrouvions avec *y* (< ŷ) des mots v. a. d'origine latine dont la structure phonétique ne se prêtât pas à l'inflexion palatale, il faudrait bien conclure que la palatalisation est d'origine britto-romane. \**Clūsa* serait précisément un tel mot. De fait, à côté de la forme habituelle, citée plus haut, *cl ŷ s (e)*, nous rencontrons aussi, une fois, le composé *m un t-cl ŷ s e (-a)* (Toller), « a place shut in by hills, a mountain prison ». Cependant, cette variante n'est pas à l'abri de tout soupçon, car on pourrait à la rigueur la considérer comme un déverbal de *cl ŷ s a n* < \**clūs-ian*. *C ŷ p (e)* < *cūpam* est aussi suspect : la conservation de l'occlusive intervocalique au stade d'une sourde dans un mot populaire est tout à fait improbable (cf. cependant plus haut *r ŷ t e* à côté de *r ŷ d e*). Pogatscher, qui signale le mot aux §§ 71 et 181, prend bien soin d'ajouter que *y*, ici, « kann seht leicht durch Ausgleich mit dem germ. *cŷf*, dem dieselbe Bedeutung zukommt, entstanden sein ». Le même auteur, § 217, distingue *pl ŷ m e* < *prūnum* et *pl ŷ m e* < \**prūneam* (*arborem*). Phonétiquement excellente, cette explication demande une mise au point : en roman \**prūnea* comme \**prūn-a* (pl.) désignent le fruit, non l'arbre, v. REW 6798-99 : c'est une première difficulté; mais surtout l'équation britto-r. \**prūnea* = lat. *cl. prūnus* (f.), « l'arbre », ne trouve guère de support dans les textes : Aelfric *Gramm.*, 20, 17, distingue *haec prunus* : *dis pl ŷ m-t r é o w*, et *hoc prunum* : *s é o pl ŷ m e*, « le fruit »; *prūnum* (n.) aurait donc été remplacé (seulement en britto-roman; v. cependant le fr. *brugnon*) par le dérivé \**prūnea*, tout au moins partiellement; il *y a* du flottement dans les gloses : *Ep. Erf.* 812 *Corp.* 1664 ont, très correctement, *pl ŷ m a e* : *prunus*, mais ailleurs on a *pl ŷ m e* : *prunus*. Bref, aucun exemple absolument convaincant ne nous incite à croire que la palatalisation de ŷ s'était déjà produite en britto-roman, tout au moins au moment des emprunts massifs, et même nous voyons dans une certaine répugnance de *ō ton.* à passer à ŷ (v. note ci-dessous) un indice de plus en faveur du maintien de la prononciation vélaire de ŷ. Pogatscher, § 182, conclut dans le même sens.

<sup>2</sup> On a aussi *mōr* (beám), *Rōm*, et en outre *nōn* < *nōnam* (*horam*); et, si l'étymologie est exacte (Holthausen), *scrōfel* < *scrōfūlam*. Comme à l'initiale protonique *ō* paraît conservé, il se pourrait que le mot continuât \**scrōfūllam* (Pogatscher); *nōn* pourrait être la variante proclitique de *n ŷ n*, mais *mōr* et *Rōm* ne sont évidemment pas justiciables de la même explication. Il est plus simple de songer à une action ouvrante de la nasale ou de *r* suivants. V. page suivante.

<sup>3</sup> Angl. « copper ». C'est le v. h. a. qui réclame une base *cŷprum* (REW 445). Pour KLUGE, v<sup>o</sup> *Kupfer*, v. a. *copor* continuerait le germ. commun \**kupŷ* (emprunté au lat. *cāprum*) : il n'y aurait plus lieu d'en tenir compte. C'est à tort que pour v. a. *str o p* (p) « strop » et *o r c*, Pogatscher, § 152, part de \**ūrca*, v. *urceus*, et de *strūppus* : le vocalisme *ō* est attesté pour le latin par *ōrca* et *strōppa*. Le v. a. (et aussi a. mœd.) *h o x* =

MUST « must », \**crūptam* (REW 2349, = *crūptam*) > CRUFT(E), *cūltrum* > CULTOR « coultier », *fūllo* > FULLERE « fuller », *pūrpūram* > PURPLE « purple », *tūrtūrem* > TURTLE « turtle », *mūscūl-am* > MUSCLE « mussel » (Pogatscher ; Holthausen part de *mūsculum*), *trūctam* (REW 8942) > TRUHT « trout » (Pogatscher part de *trūctam*). Certains de ces mots d'emprunt sont certainement de la période insulaire : MUST par exemple est sensiblement plus ancien que v. h. a. *most*, CULTOR et FULLERE sont sans correspondant dans cette dernière langue, dont l'emprunt *purpura* (en regard de v. a. PURPURA) trahit une date postérieure à la seconde mutation consonantique.

A côté de ces faits de conservatisme, il faut faire une place aux continuateurs v. a. de *tūrr-em* et de *fūrcam*, qui sont respectivement TORR « tor » et FORCA « fork ». Si, pour le premier, on écarte une influence possible du celtique (qui connaît le mot au sens de « rocher saillant »), il y aurait peut-être lieu d'admettre ici une influence ouvrante de *r* dès le britto-roman<sup>1</sup>. Dans cette hypothèse, bien entendu, PURPURA et TURTUR seraient savants.

#### La quantité.

L'accent expiratoire v. a., qui, dans les mots simples (les seuls que nous étudierons), frappe toujours l'initiale, atteint par conséquent tantôt une tonique latine, tantôt un protonique, selon la structure accentuelle du mot emprunté. Il n'exerce aucune influence sur la quantité de la voyelle qui le reçoit : cette voyelle conserve la quantité qu'elle avait en britto-roman au moment de l'emprunt. De même, la désaccentuation de l'ancienne tonique latine n'amène aucun bouleversement de la quantité primitive. V. Pogatscher, § 48<sup>2</sup>. Dès lors, nous pouvons considérer le v. a. comme reflétant fidèlement la quantité vocalique en usage au moment de l'emprunt. Nos conclusions vaudront évidemment au premier chef pour le britto-roman, mais nous ne croyons pas nous

lat. *būxus*, qui se continue régulièrement dans v. h. a. *būhs*(*boum*), présente la même difficulté que afr. spr. *bois*. C'est un emprunt d'avant 600, v. KLUGE, v<sup>o</sup> *Buchs*.

<sup>1</sup> Voir page 53 note 2 ce que nous disons de *mór*.

<sup>2</sup> Il faut faire une exception pour les emprunts savants : ici l'accent interne latin subsiste comme accent secondaire, et l'ancienne protonique, qui est frappée maintenant par l'accent germanique, s'allonge : comparez avec l'emprunt populaire *māgeste r* le doublet savant *māgist e r*, que l'absence d'inflexion palatale rend postérieur à la première moitié du VII<sup>e</sup> s. ; aj. *sācerd* < *sācerdos*, et v. peut-être *rōs* < *rōsam*, POGATSCHER, § 149. Pour cet auteur, § 48, l'allongement du *ā* de *māgister* peut être mis au compte de l'accent v. a. ; mais on ne voit pas comment on pourrait l'expliquer au point de vue roman.

tromper en disant qu'elles sont valables également pour le gallo-roman.

La quantité dont nous entendons étudier le sort est évidemment la vieille quantité classique.

a) *Sort de l'initiale protonique.*

Pogatscher, § 42, enseigne qu'il y a dès le latin vulgaire un phénomène d'abrègement des longues en protonie, abrègement qui atteindrait d'abord les voyelles les plus ouvertes, *ā*, *ē* et *ō*, ensuite les voyelles plus fermées *ī* et *ū*. Cet auteur est encore suivi par Luick, § 217, 3. Il est clair que les anglistes ont fait ici confiance aux romanistes. Pour nous, la question se pose autrement : l'évolution ultérieure, en anglais, permet-elle de décider s'il faut partir, pour les continuateurs v. a., d'une longue, comme en latin classique, ou d'une voyelle abrégée? La réponse est en principe oui, car le sort de la voyelle médiane, en vieil anglais, dépend jusqu'à un certain point de la quantité de l'initiale : derrière une initiale longue la médiane suivante tend à disparaître ; elle se maintient au contraire derrière une brève, Sievers-Brunner, §§ 158-60. En fait, cependant, des facteurs ont pu jouer, qui sont venus troubler cette loi d'équilibre, si bien que, en pratique, nous devons nous contenter plus d'une fois de probabilités. Nous bornerons notre examen aux dix mots pour lesquels Pogatscher croyait pouvoir admettre un abrègement de l'initiale.

SÆTERN(DAEG) < *Sātūrni (diem)*. L'absence de syncope de la médiane ne peut être invoquée en faveur de l'abrègement : -*u*- interne ne tombe que rarement, Sievers-Brunner, § 159 c, surtout lorsqu'il est suivi, comme ici, de deux consonnes, *o. c.*, § 161 (aj. FINUGLE, *infra*). Les graphies elles-mêmes sont contradictoires : *æ* peut très bien remonter à *ǣ* dev. *u + i*, Sievers-Brunner, § 50 A 2 (qui pose d'ailleurs ici *ǣ*) ; mais *Saterdagg* de Orrm plaide pour *ā*.

DINOR < *dēnarium*. Est aussi ambigu que le mot précédent : *e* de *dyneras*, *Ælf.*, *Gl.*, 106, Wright, *Voc.*, I, 57, 35 (cités d'après BT) parle plutôt en faveur de *ī* initial, v. Sievers-Brunner, §§ 159 et 244 ; la syncope dans le toponyme DINRA BEORH, *Cod. Dipl.*, V, 332, 18 (cité d'après BT S) s'accorde mieux avec la longue, et de même la graphie *ig* de DIGNERAS, Wright, *Voc.*, II, 40, 2 (cité d'après BT S).

FINUGLE < *fēnūcūlum* (REW 3246). L'absence de syncope ne peut étonner, après ce que nous avons dit de *sætern*. Cependant, le moyen anglais a connu à côté de FENEL une forme FENKIL, qui parle plutôt en faveur de la longue. Cette impression se confirme, si l'on veut bien songer qu'une voyelle abrégée, devant nasale + *u*, aurait dû devenir par in-

flexion vélaire *io*, Sievers-Brunner, § 111. Or une telle forme n'est pas parvenue jusqu'à nous : le nivellement analogique ultérieur ne peut suffire à rendre compte de l'absence de tout exemple avec *io*, d'autant plus que le mot est abondamment attesté.

EALHTRE < *electrum*. BT n'a que des formes avec *eo*, à côté de *e* : EOLH-SAND : *electrum* (BT 253), EOLHSANDES : *electri*, EOLCSANDES (BT S) postulent *ē*, mais la base étymologique, pour ces composés, n'est pas très claire, et en tout état de cause le mot est savant.

SICOR < *secūrum*. C'est un « hapax » : *Cur. Past.*, 425, 6 (426, 3, 10) (d'après BT) ; l'emprunt paraît ancien, car *c* intervocalique est encore intact, Pogatscher, §§ 138-40 (aussi cet auteur envisage-t-il la possibilité d'un emprunt au *Heliand* v. sax.). Dès lors il y a peu de chances qu'à l'époque de l'emprunt l'abrègement ait déjà pu se produire. En fait, le m. a. SIKER ne prouve rien, car l'abrègement doit en tout cas se produire en anglais dans les formes fléchies, Luick, §§ 353, 386 sqq. C'est tout à fait arbitrairement que Sievers-Brunner, § 66 A 2 et Luick, § 217, 3, posent SICOR.

CÆRFILLE < *chaerophyllon*. *ær* < *er* n'est possible que si la voyelle est brève, Sievers-Brunner, § 55 Anm. ; v. encore Pogatscher, §§ 42, 96 et 109 ; CERFILLE « chervil » présente un stade ultérieur<sup>1</sup>.

SOLOR < *sōlarium*. La forme syncopée ne se rencontre qu'une fois, SOLRE, *An. Ox.*, 8, 355, SOLER(E), SOLORE étant les types normaux. Néanmoins elle suffit pour ouvrir la porte à la possibilité d'une longue conservée.

OREL < \**ōrāle* (pour *ōrārium*?). On a aussi ORL (dissyll.), Wright *Voc.*, I, 17, 1-3 ; 40, 34 (d'après BT). Comme ici la syncope de *ā* médian se produit aussi bien derrière brève que derrière longue, Sievers-Brunner, § 162, il n'y a rien à conclure, ni dans l'un ni dans l'autre sens. Mais rien n'indique un abrègement de *ō*.

MOROD < \**mōrātum* (*vinum*). On s'attendrait à la chute de *-a-*, comme dans le cas précédent : sa conservation pourrait parler en faveur de l'abrègement de *ō* ; elle pourrait cependant être due à d'autres causes : caractère livresque du mot, éventuellement souci d'éviter toute collision homophonique avec *mord* « meurder ». Malgré tout *ō* est plus probable.

SOLSÆCE < *solsēquitum*. Le dictionnaire latin de Quicherat-Daveluy-Chatelain ne surmonte pas le *o* d'un signe de quantité. REW 8078 part même de *sōlsēquitum*. Pourquoi ? SÓLSECE, Wright, *Voc.*, I, 30, 20 (BT) parle en faveur de la longue.

CUSTANTIN < *Co(n)stantīnum*. Il n'y a rien à tirer de ce mot.

EOTUL < *Itāllam*. Pogatscher place la sonorisation de *-t-* intervocalique au IV<sup>e</sup> siècle, § 374. L'abrègement de *t-* en protonie serait donc au moins aussi ancien (et par conséquent, à fortiori, l'abrègement des voyelles plus ouvertes). Mais cet exemple n'a rien de convaincant, car le latin connaît aussi *Itālla*.

Mais les exemples ne manquent pas qui plaident contre l'abrègement : il y a, de l'aveu même de Pogatscher, § 143, SCRŪTNIAN < *scrūtāri* ; la quantité de l'initiale de TRIFULIAN < *tribulare* est douteuse. Ajoutons

<sup>1</sup> *Quid praefost* < *praepositum* ?

que la longue apparaît intacte dans v. h. a. PFĪLĀRI, WĪLĀRI, WĪWĀRI, SPĪHHĀRI, de *pilārium*, *villarium*, *vīvarium*, *spīcarium*, Franz, pp. 44-54.

\* \* \*

En conclusion, nous croyons avoir rendu probable la conservation de la longue protonique en britto-roman au moment de l'emprunt pour *fēnuculum*, *sōlarium*, *sōlsequium* et *scrūtari*; *Sātūni* et *dēnarium* peuvent avoir passé en v. a. au moment où la quantité de cette longue était devenue indécise; mais *\*mōratum* (pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un mot livresque) pourrait avoir été adopté par les envahisseurs anglo-saxons postérieurement à l'abrègement, et de même *chaerophyllon*. Quant à *ēlectrum*, *sēcūrum*, *\*ōrale*, *Constantinum* et *tribūlare*, la quantité de leurs continuateurs v. a. reste à déterminer. Si l'on peut dégager une impression de cet ensemble de faits, elle n'est pas favorable à la thèse de Pogatscher. Tout semble indiquer qu'à l'époque où de meilleurs rapports entre vainqueurs et vaincus ouvraient la porte aux emprunts lexicaux (VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s.) les longues protoniques étaient encore senties comme telles en britto-roman. Il n'y a aucune raison pour croire que la situation fût sensiblement différente sur le continent.

b) *Sort de la tonique latine interne.*

— *ā*. L'opposition quantitative du latin classique semble s'être maintenue en britto-roman, et avoir passé de là en v. a. : *pāvo* > w. s. PĀWA « pea (cock) », *strātam* > w. s. STRĀT (aill. strēt) « street » *nāpum* > w. s. NĀP (aill. nēp) « (tur) nip »; mais *drāco* > DRĀCA, *tābūlam* > TĀFL.

— Autres voyelles. Ici aussi la vieille quantité latine a été fidèlement conservée jusque dans les emprunts du v. a. On en trouvera la preuve dans les exemples que nous avons produits pp. 51 *sqq.* Nous ne reviendrons ici que sur les cas où la nouvelle quantité romane se trouve en conflit avec la vieille quantité latine, par suite d'un abrègement en syllabe fermée, d'un allongement en syllabe libre.

(α) Brèves libres.

*pīra* pl. > PĒRU « pear » (la brève est attesté par -u, Sievers-

Brunner, § 45 A 2); *synōdum* > SIONOD, SEONOD (eo dans *Chr.* 782 (var.), *L. Alfr.* 49 = *Th.* I, 58, 2; *El.* 154; *Ph.* 493; *El.* 552; *Chars. Th.* 70, 10) (la brève est attestée par l'inflexion vélaire, Sievers-Brunner, § 111); *fēbr-em* : certains faits parlent en faveur de l'allongement de la voyelle, d'autres en faveur du maintien de la brève : 1° FEOFRE (signalé par Holthausen), avec inflexion vélaire, pourrait n'être qu'une faute : en effet, il ne se rencontre qu'une fois, comme variante de FEFORE (*Lch.* I, 328, 9); les formes sans voyelle épenthétique : FEFRE (*Lchdm.* II, 134, 27, *Bt.* 32. 2 *F.* 116. 31; FEBRUM *MK. L.* 1, 31 et FEBBRES *Past.* 229, 3 doivent être considérés comme des latinismes) militent plutôt en faveur de *ê*, Sievers-Brunner, § 159 b : aussi trouve-t-on l'indication de la longue (FĒFOR) dans Pogatscher, § 118, Bülbring, § 442, Kluge, v° *Fieber*, et Sievers-Brunner, § 192, 2 (mais FEFOR, § 152 Anm. 2 et *index*; et aussi dans BT). Il est difficile de dire jusqu'à quel point on peut tirer argument du v. h. a. *Fiebar* < \**fēbr-em*, Kluge, *l. c.*; 2° une base \**fēbr-em* en brittoroman fait difficulté, car ici *ē* devient régulièrement *î*, v. *supra* p. 51; par contre, quant au timbre, *fēbr-em* > FEFORE donnerait une correspondance tout à fait régulière. L'histoire du mot est loin d'être simple : pour désigner la fièvre, les langues germaniques ont continué d'abord à se servir de termes traditionnels, Kluge, *l. c.* Si la date des textes v. a. ne s'y oppose pas, il faudrait voir dans FEFORE un emprunt très tardif, intéressant néanmoins en ce qu'il ne présente encore aucune trace de diphtongaison romane; *mōdium* > MYDD : la brève est attestée par l'inflexion palatale, qui du même coup montre que l'emprunt ne peut être postérieur à la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, Pogatscher, § 228.

### (β) Longues entravées.

Elles sont assez rares en latin, et les exemples manquent pour qu'on puisse se prononcer avec certitude sur leur sort en v. a. *Dictum* a sans doute la longue en latin, mais quelle est la quantité du v. a. DIHT? CRĪST (T.), et les dérivés CRĪSTEN, CRĪSTNIAN, etc. sont donnés avec la longue, mais nous sommes dans le doute concernant la quantité de la voyelle en latin. L'exemple le plus clair est peut-être encore GLĒSAN « to gloss » < GLÖSSA + -IAN (avec *ê* comme résultat de l'inflexion palatale). Que le mot soit savant ne le rend pas moins démonstratif. L'emprunt est certainement relativement récent, car *o* n'y est plus passé à *u* sous l'influence du yod de syllabe finale; en d'autres mots

l'évolution est parallèle à celle de \**ōli* > ELE « oil » (pour *ōleum*). Bülbring, § 158 Anm. 2, considère l'emprunt de *glōssa* comme contemporain de l'évangélisation.

\* \* \*

Ainsi nous rejoignons pour les anciennes toniques latines la conclusion déjà atteinte pour les protoniques : *pīrum*, *synodus* et *mōdius* d'une part, *glōssa*, de l'autre, avaient certainement conservé leur quantité originelle en britto-roman au moment où ces mots furent empruntés par le v. a. ; l'exemple de *glōssa* montre que ce moment a pu être relativement tardif<sup>1</sup>.

\* \* \*

Au début du Ve siècle, la Gaule n'était pas la province la plus septentrionale où se parlât le latin. En Grande-Bretagne aussi la langue de Rome avait pris solidement pied, gagnant à elle les Bretons, comme, sur le continent, elle gagnait à elle les Gaulois. Le processus de romanisation, toutes conditions étant égales, a dû se dérouler parallèlement, et tout indique que l'Angleterre parlerait une langue romane, aujourd'hui, s'il y avait eu dans la seconde moitié du Ve siècle occupation de la côte est et sud-est non par les Angles, les Saxons et les Jutes, mais par les Francs ou une quelconque des nations germaniques qui ont occupé la Gaule. Ici, ce sont les populations celtiques romanisées qui ont imposé leur langue, sauf dans l'extrême nord et le nord-est, aux envahisseurs germaniques, là, le même conflit entre latin et germanique a tourné à l'avantage du germanique. Ici, si nous pouvons dire, le germanique était parlé par des « mous », là par des « durs ». L'assimilation rapide des Francs établis en Gaule, la réluctance des Anglo-Saxons à se plier aux mœurs des Bretons romanisés se marque très bien dans l'écart entre le début de la conquête et la christianisation en Gaule d'une part, en Angleterre de l'autre. La mainmise des Germains sur la moitié orientale et méridionale de l'ancienne Bretagne commence dès 441-42, tandis que Clovis ne remporte sa victoire

<sup>1</sup> Cette étude de la quantité en britto-roman doit beaucoup à M. René DEROLEZ, comme nous l'avons déjà reconnu plus haut. Grâce à lui, nous espérons avoir pu serrer les problèmes de plus près que ne l'avaient fait Pogatscher et Sievers-Brunner.

sur Syagrius qu'en 486. Déjà dix ans plus tard le même Clovis reçoit le baptême à l'instigation de son épouse Clotilde, fille d'un roi burgonde, convertie elle-même, tandis qu'il faudra attendre plus d'un siècle, exactement jusqu'en 597, pour voir le vieux roi de Kent Aethelberht s'engager dans la même voie sur les instances de sa femme Berthe, une chrétienne fille du roi de Paris Charibert. Du côté franc, dix ans suffisent pour passer de la prise de possession du sol et du pouvoir à la conversion du prince, du côté anglo-saxon cette même étape demandera un siècle et demi.

Pendant ce long laps de temps, et sans doute bien au delà, le britto-roman n'a cessé de se défendre. Organe d'une civilisation supérieure, il n'a cessé de céder des mots à la langue des envahisseurs jusqu'au jour où il s'est éteint. Ces mots, ou tout au moins quelques-uns d'entre eux, nous ont été conservés, par une heureuse circonstance, sous la forme de clichés phonétiques, soumis dans la suite aux mêmes transformations que les mots héréditaires du vieil anglais. Il est possible, en tenant compte de ces transformations, d'en dégager l'aspect primitif. D'où autant de témoignages révélateurs de l'état du phonétisme britto-roman entre 450 et la date d'extinction du latin de Grande-Bretagne.

### III. Le témoignage des grammairiens latins

C'est une doctrine complète, laissant peu à désirer, que nous a laissée un commentaire sur Donat attribué à Sergius :

« uocales sunt quinque. hæ non omnes uarios habent sonos, sed »  
 » tantum duæ, *e* et *o*, nam quando *e* correptum est, sic sonat quasi »  
 » diphthongus, *equus*<sup>1</sup>; quando productum est, sic sonat quasi *i*, ut »  
 » *demens* » (Keil, *Gr. Lat.*, IV, 520, 27 sqq.)<sup>2</sup>.

Sergius veut dire que chacune des cinq voyelles latines, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, a une variété longue et une variété brève, mais que

<sup>1</sup> Entendez par là que le *ē* de *equus* se prononçait, quant au timbre, comme la monophthongue continuatrice de *æ* de *æquus*. Pour comprendre pleinement la portée de l'exemple *equus* allégué par Sergius, on le rapprochera d'un texte de Pompeius que nous citons à la page suivante.

<sup>2</sup> La même doctrine s'exprime dans un autre commentaire de Donat, attribué cette fois à Servius Honoratus (vers 390) : « uocales sunt quinque *a e i o u*, ex his duæ *e* et *o* »  
 » aliter sonant productæ, aliter correptæ...*e*, quando producitur, uicinum est ad »  
 » sonum *i* litteræ, ut *meta*; quando autem correptum, uicinum est ad sonum diphthongi, ut *equus* » (*o. c.*, IV, 421, 16 sqq.).

cette opposition ne se double pas d'une opposition de timbre pour *a*, *i* et *u*. Seuls *ē* et *ō* se prononcent autrement, ont un son, un timbre, autre que les brèves correspondantes <sup>1</sup>.

A la fin du V<sup>e</sup> siècle, l'enseignement grammatical de Pompeius met en garde contre la prononciation vicieuse qui consiste à abrégéer une longue par nature, ou à allonger une brève par nature :

« Plerumque male pronuntiamus et facimus uitium, ut breuis syllaba »  
 » longo tractu sonet aut iterum longa breuiore sono : si qui uelit dicere  
 » *Ruoma* aut si uelit dicere *aequus* pro eo quod est *equus*, in pronuntia-  
 » tione hoc fit (*s. ent. uitium*) » (*o. c.*, V, 285, 6).

La quantité syllabique à laquelle il est fait allusion se confond ici avec la quantité vocalique, puisque dans *Rōma* et dans *ēquus* la voyelle tonique est chaque fois libre. Le défaut de prononciation visé par Pompeius ne pourrait être interprété comme contenant en germe les bouleversements quantitatifs qui conduiront à la nouvelle quantité romane, puisque dans celle-ci l'abrègement du *ō* tonique libre de *Rōma* est inconcevable <sup>2</sup>. Il est probable que Pompeius fait la leçon non à des Romains, mais à des provinciaux, peu familiarisés avec les finesses de la quantité vocalique traditionnelle. Aussi est-ce à un point de vue un peu différent que son témoignage nous paraît instructif. En faisant très nettement ressortir que le *ē* < *ae*, ou [*ē*], de *aequus*, devait encore se prononcer, de son temps, plus long que le *ē* de *ēquus*, bien que cet [*ē*] ne se présentât plus que dans un nombre restreint de mots, Pompeius affirme implicitement la persistance de l'ancienne opposition quantitative des voyelles, à tout le moins sous l'accent.

\* \* \*

On admet généralement qu'en latin classique *ē* avait le même timbre que *ē*. Ceci n'était certainement plus vrai à l'époque du grammairien Marius Victorinus (vers 350) <sup>3</sup>, ni peut-être même à celle de Terentianus Maurus (III<sup>e</sup> siècle) <sup>4</sup>. Servius Honoratus

<sup>1</sup> Marius Victorinus (vers 350) pose déjà la règle : « *o*, ut *e*, geminum uocis sonum » pro condicione temporis promit » (*o. c.*, VI, 33, 3). Elle semble avoir été formulée avant lui par Terentianus Maurus (III<sup>e</sup> siècle) ; la chose est même sûre en ce qui concerne la différence de timbre entre *ō* et *ō*, voir *infra* p. 64.

<sup>2</sup> *Ruoma* n'est sans doute qu'un expédient ingénieux pour noter *ō*.

<sup>3</sup> Nous avons cité ce texte page précédente.

<sup>4</sup> Le grammairien Pompeius (vers 480) écrit à propos des deux *e* : « dicit ita Teren-

(vers 390) et Sergius s'expriment en termes identiques sur le timbre de  $\bar{e}$  : il est voisin du son de  $i$ <sup>1</sup> ; leurs exemples sont *mēta* et *dēmens* : ont-ils songé en les choisissant à *mītis* et à *dīmensio* ? C'est bien possible. Une chose est certaine, c'est la fermeture qui se produit dans la voyelle  $\bar{e}$ , et qui acoustiquement la rapproche de la voyelle d'aperture immédiatement inférieure,  $i$ . La confusion « romane » de  $\bar{e}$  et de  $\bar{i}$  est près d'être atteinte, mais selon des modalités bien différentes de celles qu'enseigne traditionnellement la grammaire comparée des langues romanes.

\* \* \*

Nous avons, sur la prononciation de  $\bar{i}$  et  $\bar{i}$  en Gaule vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle, un témoignage intéressant, celui de Consentius, grammairien de la Narbonnaise<sup>2</sup>. Il semble qu'il faille distinguer dans ce témoignage : 1<sup>o</sup> des règles traditionnelles d'orthophonie, périmées à l'époque de Consentius, 2<sup>o</sup> une règle nouvelle, qui tient compte de la différence de timbre venue se greffer sur la différence de quantité traditionnelle, 3<sup>o</sup> une observation sur la prononciation « réelle » des Gallo-Romains vivant autour de Consentius.

1<sup>o</sup> La bonne prononciation traditionnelle (« Romanae linguae... moderatio ») ne faisait pas de distinction qualitative entre  $\bar{i}$  et  $\bar{i}$ . Tout dépendait de la place de la voyelle dans le mot. On avait été amené ainsi à distinguer un  $i$  « exilis » ou palatal, un  $i$  « pinguior » ou plus vélaire, et enfin un son intermédiaire entre  $i$  et  $e$  (« medium quendam sonum inter  $e$  et  $i$  ») ;  $i$  devait se prononcer palatal à l'initiale absolue, p. ex. dans *ite*, plus vélaire à la finale absolue, p. ex. dans *habuī*, *tenuī*, tandis qu'il se situait à mi-chemin entre  $i$  et  $e$  en position interne dans *hominem*.

On voit immédiatement que cette règle de position présente des analogies certaines avec celle que l'on enseignait pour  $l$ <sup>3</sup>,

<sup>1</sup> tianus « quotienscumque  $e$  longam uolumus proferri, uicina sit ad  $i$  litteram » (o. c., V, 102, 4 sqq.). Rien de tel ne se lit aujourd'hui dans Terentianus (o. c., VI, 329, 116-18), mais peut-être ne sommes-nous plus en possession du texte intégral de ce grammairien.

<sup>2</sup> Voyez leurs textes page 60.

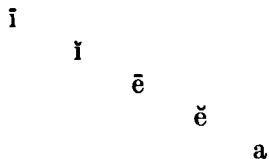
<sup>3</sup> Nous n'avons pu consulter H. KOHLSTEDT, *Das Romanische in den Artes des Consentius*, Diss. Erlangen, 1917, dont nous ignorons par conséquent l'interprétation du texte que nous analysons. Le texte de Consentius se lit aujourd'hui dans l'édition de M. Niedermann, *Consentii Ars de barbarismis et metaplasmsis*, Neuchâtel, 1937, p. 15, lignes 15 sqq.

<sup>4</sup> E. KIECKERS, *Historische Lateinische Grammatik*, I. Lautlehre, Munich, 1930, p. 18.

que Consentius reproduit d'ailleurs immédiatement après le paragraphe consacré à la prononciation de *i*.

2° Après avoir rappelé l'enseignement traditionnel, Consentius propose plutôt (« mihi tamen uidetur... ») la distinction suivante, basée maintenant sur la quantité : si *i* est long, prononcez-le « plenior uel acutior », c'est-à-dire plus sonore et plus aigu ; abstraction faite de sa sonorité supérieure, corrélative à sa durée supérieure, *ī* devait donc se prononcer plus aigu ou, traduit en termes de phonation, plus fermé, que la brève correspondante. Cette dernière devait « medium sonum exhibere », « sicut eadem uerba, quae posita sunt, possunt declarare » ; l'exemple auquel songe Consentius ne peut dès lors être que *hominem*, le seul à présenter la brève. On voit du coup que la présence ou l'absence de l'accent tonique n'exerce encore aucune influence sur le timbre : tout repose encore sur la quantité.

Mais que signifie « medium sonum » ? En d'autres mots quels sont les points de repère choisis ? Sans doute les mêmes que plus haut : « medium quendam sonum inter *e* et *i* ». Comme *ē* était dès ce moment articulatoirement très éloigné de *i*, c'est sans doute à *ē* que songe Consentius, à cette voyelle qui était précisément « uicinum ad sonum *i* litterae », et même « quasi *i* ». Nous sommes ainsi autorisé à poser le schéma suivant d'articulation des voyelles palatales :



L'évolution de la prononciation par rapport à l'état antérieur, tel que l'avaient décrit Sergius et Servius, se ramène donc essentiellement à ceci, que le mouvement différenciateur, basé uniquement sur la quantité (traditionnelle), a gagné maintenant la voyelle d'avant la plus fermée, *i* : désormais *ī* ne se prononce plus comme *i*. Rien, cependant, n'indique que cette différenciation soit due à un déplacement d'articulation plutôt de *ī* que de *ī*.

3° Consentius décrit enfin une prononciation vicieuse, mais bien réelle, celle du *ī* de *īte* dans les bouches gauloises. Il résulte de ce que nous avons dit plus haut que la voyelle, pour être correcte, devait s'y prononcer soit nettement palatale (selon la

« Romanae linguae moderatio »), soit plutôt nettement fermée. En fait, elle ne l'est d'aucune de ces deux façons, bien au contraire, elle est plutôt vélaire, et plutôt ouverte : « non expresse ipsam < i litteram > proferentes, sed inter e et i pinguiorem sonum nescio quem ponentes »<sup>1</sup>. S'il fallait prendre ce témoignage à la lettre, on en conclurait que *i*, dans sa tendance à se dégager de l'articulation de *i*, avait déplacé légèrement vers l'arrière son point d'articulation (« pinguiorem sonum »), tout en prenant un degré d'aperture intermédiaire entre *i* et *e* :

i  
e i  
e

Les faits connus par ailleurs ne permettent pas<sup>2</sup> de se prononcer sur le bien-fondé d'une telle représentation.

\* \* \*

C'est l'objet d'un enseignement constant depuis Terentianus Maurus (III<sup>e</sup> siècle) que *o* ne s'articule plus de la même façon que *ō*. La description versifiée que cet auteur nous a laissée des deux articulations sera reproduite presque mot pour mot jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle, avec une servilité qui éveille un léger doute sur sa valeur pour la fin de la période.

Dans l'articulation de la brève, nous enseigne-t-il, la langue n'est que légèrement retirée vers l'arrière, les lèvres sont légèrement entr'ouvertes. Dans l'articulation de la longue, notée acoustiquement comme un son caverneux, rappelant celui qu'émettait l'acteur affublé du masque tragique (« sonum tragicum »), le dos de la langue se masse dans la partie la plus profonde de la voûte palatine (« alto... sub oris antro »), tandis que l'air expiré se force un chemin entre les lèvres projetées en avant

<sup>1</sup> E. SEELMANN, *Die Aussprache des Latein*, 1885, pp. 193-94, croit que Consentius a voulu indiquer par là une prononciation diphtonguée de la voyelle : [i̯]. Le fait que cette même analyse est appliquée au *i* de *hominem* rend cette opinion peu vraisemblable. Nous ne pouvons nous rallier davantage à l'interprétation de H. MIHĂLESCU, *O barbarismo, segundo os gramáticos latinos*, Coimbre, 1950, p. 20, qui étudie sous la rubrique « Inmutatio temporis » ce que dit Consentius de la prononciation romaine et gauloise de *ire* : par « exiliter » il faudrait comprendre une prononciation brève : *ire* (pron. romaine), tandis que « pinguis » est expliqué : « com a boca mas cheia, tornando -o [le i] mais longo do que era hábito em Roma ».

<sup>2</sup> Sauf peut-être le cas non expliqué de afr. *lum* (à côté de l'apr. *lim*), continuateur de *limum* (REW 5058).

(« molita rotundis... labellis ») (*o. c.*, VI, 329, 130-34). La même description reparait un siècle plus tard chez Marius Victorinus (vers 350), avec la notation supplémentaire « rictu tereti », caractérisant l'arrondissement des lèvres (*o. c.*, VI, 33, 3-8)<sup>1</sup>. Les grammairiens du V<sup>e</sup> siècle sont surtout frappés par le fait que la voix paraît s'échapper de points différents du canal buccal, selon la longueur de la voyelle : la brève s'articule du bout des lèvres<sup>2</sup>, la longue, au contraire, se forme dans la partie la plus profonde du canal buccal<sup>3</sup>.

Par contraste avec ces notations, la description de  $\check{u}$ <sup>4</sup> paraît bien incolore. Terentianus Maurus (*o. c.*, VI, 329, 142-45) dit simplement<sup>5</sup> que le souffle suit le canal des lèvres projetées conjointement en avant, et Marius Victorinus (*o. c.*, VI, 33, 8-9) ne trouve rien à ajouter à ce renseignement, qui vaut aussi pour  $\bar{o}$ . Il n'est cependant pas certain que le point d'articulation de  $\bar{o}$  tendit à se confondre avec celui de  $u$ . Si cela avait été, en effet, nous pouvions nous attendre à voir revenir les mêmes formules que pour  $\bar{e}$  ; or, aucun auteur ne nous apprend que  $\bar{o}$  se prononçait « quasi  $u$  », « uicinum ad sonum  $u$  litterae ». Y a-t-il là un argument « a silentio » ?

#### IV. Le témoignage des latins provinciaux

Sous l'accent, les fermetures suivantes se sont donc produites dans le nord du domaine gallo-roman :

$i^1$  (= lat. cl.  $\bar{i}$ )  $\neq$   $i^2$  (= lat. cl.  $\bar{e}$ ) +  $i^1$  (= lat. cl.  $\bar{i}$ )  $\neq$   $\check{e}$  (= lat. cl.  $\bar{e}$ )  
 $\bar{u}^1$  (= lat. cl.  $\bar{u}$ )  $\neq$   $\bar{u}^2$  (= lat. cl.  $\bar{o}$ ) +  $\bar{u}^1$  (= lat. cl.  $\bar{u}$ )  $\neq$   $\check{o}$  (= lat. cl.  $\bar{o}$ )

à quoi succède, après l'effacement de la vieille quantité classique, et l'apparition de la quantité gallo-romane, un système réduit :

$i^1 \neq i^2 \neq \check{e}$   
 $\bar{u}^1 \neq \bar{u}^2 \neq \check{o}$

Ce système est-il propre au gallo-roman septentrional, ou

<sup>1</sup> Il ajoute cette phrase un peu énigmatique : « cuius observationis et in e littera similis paene ratio ».

<sup>2</sup> « de labris » (Servius), « primis labris » (Sergius), « quasi extremis labris » (Pompeius).

<sup>3</sup> « ore sublato » (Servius), « intra palatum » (Sergius, Pompeius) ; v. *ll. cc.*, et aj. pour Pompeius *o. c.*, V, 102, 13-17.

<sup>4</sup> Aucune distinction de quantité n'est encore faite.

<sup>5</sup> Peut-être certaines nuances nous échappent-elles ; le texte est peu clair.

a-t-il encore prévalu à date ancienne dans d'autres provinces de la Romania? Nous voudrions tâcher de répondre à cette question en donnant la parole aux documents recueillis par Schuchardt, *Voc.*, t. I, pp. 244-374 (et III, pp. 115-37) et II, pp. 91-149 (et III, pp. 195-213), et par E. Seelmann, *Aussprache des Latein*, pp. 189-90 et 214.

a) *Série palatale : sort de é.*

(α) *Helvétie et Italie septentrionale :*

(inscriptions :) Mommsen, *I. Helv.*, 117 (Genève) : VALLINSAE (= -ēnse) ; Muratori, *Novus Thes.*, 1663, 10 (Brescia) : FILICIONIS (de *Félix*), 1825, 1 : MINSIS ; CIL, V, + 1636 HAVITE (= *habête*), + 6397, + 7137 : REQUIESCIT — (chartes et diplômes :) Marini, *Papiri diplom.*, LXXX, I, 1, II, 4, III, 4, 14 (Ravenne 564) : COLLECTI, LXXXVII, 19, 22 (*ib.*, c. 560) : CAUTILAS, XC, 44, 54 (*ib.* VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) : MI, μI, XCIII, 87 (*ib.*, VI<sup>e</sup> s.) : φικετ = *fēcēt*, XCV, 29, 31 (*ib.*, 639) SI (= *sē*), 32 : MI, CXIV, 95 (*ib.*, 539 ou 546) : (β)ινδιτορεβος (= *venditoribus*), CXV, 1, 10 (*ib.*, 540) : RICTE, CXVII, 6 (*ib.*, 541) : LICTOR (= *lēctor*). — (lois :) *Edictus Rothari* de 643 (ms. Sangallensis 730, VII<sup>e</sup> s.), éd. Baudi de Vesme<sup>1</sup> : 55, 8. 31. 35. 37. 38. 44. 47 : VINDICIONIBUS, VINDEDERIT. — (mss. littéraires :) Pline (ms. Veronensis, IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.), éd. Sillig, t. VI (p. p. Mone), 12, 20 : SI (= *sē*).

(β) *Rome :*

(inscriptions :) Perret, *Catac. de Rome*, I, xxxii, 4 : CRISCIS, V, xxxiv, 97 : SI (= *sē*) ; Rossi, *Inscr. christ. urb. Romae*, I, 79 (344) : MINSIS (aj. 400 : MISTS = *mises*), 393 (391) : Criscent..., 402 (392) : FICERUNT, 514 (402) : (C)RISCENTIA, 577 (407) : FILICISSIMA, 845 (476) : REQUIESCUNT, 851 (473-91) : CRISCENTI(US), 879 (461-82) : QUIESCIT, 923 (500), 977 (522), 1100 (542-65) : SI (= *sē*), 923 (500), 985 (522) : TRIS, 954 (512) : FILI(CIS), 1122 (578) : CRISCERE ; CIL, VI, 3150 : RIGULUS, 12701 : MINSIBUS.

(γ) *Italie méridionale :* Guasc., *Mus. Cap.*, 775 : FILIX, 975 : FICIRUNT ; *Bullet. arch. Nap.*, n. s., II, 73, 3 (Casinum, IV<sup>e</sup> s.) : FILICIS ; Mommsen, *Inscr. regni Neapolitani*, 123 (Amalfi) : OSTINSIUM, 635 (Canusium c. 223) ; = CIL, IX, 338) : AURILIUS, 746 (Venusia) : MINS., 929 (Sipontum) : FICERAT, 1249 (Aeclanum) : CRISCENS, 1942 (Mugnano, Abella) : LICTOR, 3235 (Naples) : FICIT, 3271 (Puteoli) : FILICISSIMA, 6794 (c. 400) : FILICISSIMI ; CIL, IV, 2157 (Campanie) : VALIRIUS, X, 7777 : DUODINOS ; Torremuzza, *I. Sic.*, XVII, 40 (Catane) : MINSIS, XX, 26 (Palerme) : MINSIS. — (mss. littéraires :) *Nouv. test.* (ms. Fuldensis, révis. de 546 de l'évêque de Capoue Victor), éd. K. Lachmann, ép. S. Paul, *Cor.*, I, XIV, 1 : PROFITETIS (avec *i* pour *η*), xv, 41 : STILLA (2 fois), Luc, I, 6 : QUERILLA, Apocal., I, 16 : STILLAS.

<sup>1</sup> L'éd. Fr. Bluhme des *MM. G. HH., LL.*, t. IV, nous a fourni entre les §§ 178 et 189 les *exx.* suivants : *quatinus* (§ 178), *neclicto* (autre ms.) (§ 180), *ficerit* (§ 186), mais *e* pour *i* ton. paraît aussi fréquent : *leciat* (§ 178), *leceat*, *receptiat* (autre ms.) (§ 179), *legetimam* (§ 181), *acceperere* (§ 182), *inleccetas* (= *illicitas*), *leciat*, *inleccitas* (§ 185), *vedua* (autre ms.) (§ 188).

(δ) *Afrique* :

(inscriptions :) Orelli-Henzen, III, 5329 (Dugga) : AURILLI(AE). — (mss. littéraires :) *Evangiles* (ms. Palatinus, IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.), éd. C. Tischendorf, 16, a, 11 : PROFITAVIT (avec *i* pour *η*), 96, a, 1, 6 : VINDEBANT, 406, b, 11 : PROFITEZA (avec *i* pour *η*), 450, b, 6 : PROFICISSET ; Ep. S. Paul (ms. Claromontanus, VI<sup>e</sup> s.), éd. C. Tischendorf, 68, 11 : PROFITIAM (avec *i* pour *η*), 83, 17 : EFFICIT.

(ε) *Péninsule ibérique*<sup>1</sup> :

(inscriptions :) En ce qui concerne l'Espagne, M. Carnoy, p. 31, note « l'absence complète de cas certains »<sup>2</sup> de *é* passés à *i*. Elle est d'autant plus remarquable qu'ici *e* pour *é* est attesté par un certain nombre d'exemples qui paraissent résister à la critique : MUNICEPII se rencontre au premier siècle de notre ère, et, parmi les inscriptions les plus anciennes de Sarragoce, M. Carnoy relève dans le CIL, II, 2211 (très maltraité) et 2997 : MERENTESSEMO, 2997 : KARESSEMO, 5728 (= 2705) : LEBIENS, LEVENS (aj. E. E., 8, 316 : ELARES) ; au III<sup>e</sup> s., 3684 (Baléares) : SETA, 5627 (difficile à déchiffrer) : TETLUM ; enfin on relève pour l'époque chrétienne, dans les IHC, 99 (662) : BASELECA, 100 (630), 181 (VI<sup>e</sup> s.), 293, 406. 407 : BASELECA, 105 (substitut. de suffixe?) : SALVIANELLA, 195 : HECCE (= *hicce*), 165 (680) (influence de *testis*?) : ANTESTIS, 336 (VII<sup>e</sup> s.) : LEMINA, v. Carnoy, pp. 29-31. Nous croyons qu'ici c'est réellement *é* qui est passé à *e*. Il ne nous paraît cependant pas improbable que la péninsule ibérique a elle aussi, à un moment donné, participé à la fermeture de *é* : CIL, II, 295 (VI<sup>e</sup> s.) : FILEX, 869 : FILIX, 2846 (inscr. fragm. récente ; ne faut-il pas partir de *mihi*?) : MI, à quoi les inscriptions chrétiennes ajoutent : BAH, 28, p. 269 : QUINQUAGIS(IMA), ainsi que deux exemples que M. Carnoy qualifie de très douteux : IHC, 304 (525) : TRISIS (= *très*?), et 527 (VI<sup>e</sup> s.) : SIMIS (= *sēmis*)<sup>3</sup> ; aj. Jordão, *Portug. Inscr.*, 219 (Hierabrica, 115) : REFICIT (?). La notation *i* pour *é*<sup>4</sup> trouve peut-être sa contre-partie dans les

<sup>1</sup> A. CARNOY, *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, 1902-3.

<sup>2</sup> On a affaire à la métaphonie (ou tout au moins à une extension analogique de l'*i* < *é* par métaphonie) dans *aeclisia*, IHC, 304 (525) et 360 (cf. NL Grijalva < *ecclesia alba*, MENENDEZ-PIDAL, *Manual*, § 11, 2, c), dans *fi o e t* (= *fécit*), CIL, II, 6180 (III<sup>e</sup> s.), esp. *hizo*, et peut-être dans *L i o n i s i* (= *-ēnsi*), 2791 et 2802, et dans *N o r i s i* (*id.*), 3680.

<sup>3</sup> M. Carnoy signale que Varron LL., V, 106, a *simi* pour *sēmi*.

<sup>4</sup> Le type *D o m i n g o*, que M. R. MENENDEZ-PIDAL, *Origines*, § 30, relève (avec variantes) dans des documents anciens est moins fréquent que *D o m e n g o* ; il y voit un simple « cultisme ».

graphies des IHC, 101 et 299 : EDEBUS (= *īdibus*), EDUS (= *īdus*)<sup>1</sup>, ainsi que dans le *e* pour *ī* du suffixe dans le NP REGENI, CIL, II, 4970<sup>424</sup> (REGINUS est la forme normale) ; la graphie RASENIUS *ib.*<sup>421</sup> pour RASINIUS (plus courant) a des chances d'être un hypercorrectisme, cf. esp. *vendimia* < *vindēmiam*. — (mss. littéraires :) Un rapide examen du *Liber judiciorum*, du troisième quart du VII<sup>e</sup> s. (ms. Vatic. reg. 1024, du VIII<sup>e</sup> s., frag. du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.), éd. Zeumer, MM. G. HH., LL., 4<sup>o</sup>, t. I, ne nous a fourni aucune graphie intéressante. L'orthographe est remarquablement « classique », avec à peine quelques vulgarismes concernant le consonantisme (*v* pour *b*).

(ζ) *Irlande* :

(mss. littéraires :) Tite Live (ms. Vindobonensis, VI<sup>e</sup> s.), XLI, xxiv, 2 : EFFICIT, XLIV, iv, 8, vii, 12, XLV, XLIV, 19 : SI (= *sē*), XLV, III, 6 : FICISSE.

(η) *Grande-Bretagne* :

v. *supra* II.

b) *Série vélaire* : sort de *ō*.

(α) *Italie septentrionale* :

(inscriptions :) Bernasconi, *Le ant. lap. crist. di Como*, xxiii (556) : OXURE (= *uxōre*), LABURE ; Muratori, *o. c.*, 1218, 11 (Bononia) : BERUSUS, 1880, 6 (Novaria) : GRATIUSUS, 427, 3 (Ravenne, 551) : SULA, 1826, 4 (VIII<sup>e</sup> s.) : FURMA (= *fōrma* REW 3441), G. Fleetwood, *Inscr. ant. sylloge*, Londres [1691], 354, 6 (Vaprio (Milan), période lombarde) : HOCTUB<sup>2</sup> (= *octōbris*) ; Gazzera, *Iscr. crist. del Piemonte*, p. 143 (Alba, 510) : OCTU(BRIS) ; CIL, V, + 5415 : CUSTUDE, + 5416 : UXURE<sup>3</sup>, 5418 (556) : LABURE. — (chartes et diplômes :) *u* pour *ō* est particulièrement fréquent dans les papyrus ravennates publiés par Marini : CXIV, 100 (539 ou 546) : VENDITURIBUS, CXXI, 54 (mil. VI<sup>e</sup> s.) : COMPARATURE, LXXV, 7 (575) : TESTATUR(E), CXXII, 78, 80, 91 (591) : FIDEIUSURE, ατουρε, φεδιουσσουρε, COMPARATUREM, XC, 44, 54, 58, 80 (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) : δωνατουρε, DONATURE, ACTURE, XCV, 24, 33 (639) : ACTURIBUS, CX, 24, 33 (639) : DEFENSURE, DONATURE, CX, 8, 17 : GAUDIUSO, Γαυδιουσο, XC, 29, 40, 52 (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) : MUBILE, INMUBILE. — (lois :) Edictus Rothari (v. *supra*)<sup>3</sup> : 30, 42 : MAIURE, 45, 20 : DONATURE, 48, 35 : RAP-TURI, 50, 20, 25 (aj. 50, 15, 24) : SORUREM, 55, 54, 56, 12 : AUCTUREM,

<sup>1</sup> M. Carnoy estime qu'il peut s'agir d'un archaïsme : il y aurait de nombreux exemples de ces graphies dans le t. I du CIL.

<sup>2</sup> Aj. M. JEANNERET, *La langue des tablettes d'exécution latines*, thèse Neuchâtel, 1918, p. 21 (Bologne, IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.) : usure (= *uzorem*).

<sup>3</sup> Nous avons relevé dans l'éd. Bluhme : spunsalibus, spunsaverit, spunsus, spunsorum (§ 178), spunsatam, spunsam, spunsus (3 fois) (autre ms.) (§ 179), spunsavit, curtem (= *cō(h)ōrtem*) (2 fois) (§ 182), (*id.*) (§ 183), sorurem (§ 184) ; mais inversement : colomnietur (§ 180), voluntatem (§ 182), voluntatem (autre ms.) (§ 188).

76, 20 : FIDEIUSSUREM, 54, 19, 33 (aj. 54, 54) : PATRUNUS, 55, 43 : LEBRUSOS (= *leprōsus*), 50, 29 : SULA, 45, 23 etc. SPUNUS ; (v. Schuchardt, *Voc.*, t. III, p. 204), 71, 56, 72, 1 : COGNUSCAT. — (mss. littéraires :) Pline (ms. Veronensis, v. *supra*), 167, 10 : FUNGUSAM, 196, 12 : NUTA, 130, 2 : PUMI.

(β) Rome :

(inscriptions :) Rossi, t. I, 355 (385) : NUMINE, 379 (389) : PROMUTO, 943 (509) : MURIBUS, 972 (520) : PATRUNUS, 977 (522) : PETRUNIA, 980 (522) : OXURE (= *uxōre*), 1092, 556 : LUMINUSUS, 1177 (VI<sup>e</sup> s.) : OCTUBĒR., 1316 : OCTUBR. ; Perret, V, IX, 16 : BONUSA ; Gruter, *Corp. inscr.*, 711, 3 (Tibur) : FURCEPEM ; CIL, VI, 2521 : PANNUNIA, 2746 : PANNUNIUS, 3282 : CUIUX.

(γ) Italie méridionale :

(inscriptions :) Mommsen, *Inscr. regni Neap.*, 6697 (560) : DEUSDUNA, 1613 (Beneventum) : FLURI (2 fois), 1717 (*ib.*) : AURURA ; CIL, IX, + 648 (Venusia) : MENSURUM, PARENTURUM, DOLUREM, MAIURES. — (mss. littéraires :) Nouveau Testament (ms. Fuldensis, v. *supra*), Eph. VI, 14, Thess., I, v, 8 : LURICAM (aj. Schuchardt, *Voc.*, t. II, p. 110).

(δ) Afrique :

(mss. littéraires :) Schuchardt, *Voc.*, ne cite aucun exemple provenant du *Palatinus* (Évangiles) ou du *Claromontanus* (Épîtres de S. Paul).

(ε) Péninsule ibérique :

(inscriptions :) Rarissimes sont les exemples allégués par Schuchardt. Il n'y a rien à tirer de Gruter, 550, 4 (Alhambra) : RUM. (= *Rom.*?) (*ō* se trouvait-il sous l'accent?). M. Carnoy, p. 56 sqq., cite CIL, II, 2959 (119) : OCTUBER (aj. IHC, 123 (642), 272 (965)), 2577 (av. IV<sup>e</sup> s., lect. difficile) : EX VUTO, IHC, 152 (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.) : MUSES (= *Mōses*), bien peu de choses en somme, si l'on compare aux nombreux exemples produits par Pirson pour la Gaule. — (chartes et diplômes :) *Esp. Sagr.*, V, 214 : PATRUNUS (nom d'un prélat tolédan du IV<sup>e</sup> s.) (cf. *ib.*, xxxvii, 306 : PATRUNEL NL, et aj. pour *Patrunus* Schuchardt, *Voc.*, III, p. 105), xxxiv, 430 (874) : NUNNUS (aj. *ib.*, 451 (945) : NUNNIZ). Dans les documents léonais des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles étudiés par M. Menendez-Pidal, *Orígenes, territōrium* est fréquemment rendu par *-urium* : TERREDURIO (932) etc., qui pourrait être phonétique, puisque le cast. mod. *-dero* vient d'un plus ancien *-duero* pour *\*-duiro*, *Manual*, § 14, 2, d. Comme la forme médiévale en léonais est *-doiro*, il y aurait donc réellement eu ici d'abord fermeture de *ō* (sous l'action du yod suivant?)<sup>1</sup>, suivi d'un retour à *o* en léonais. Il ne peut bien entendu être

<sup>1</sup> *Victuria* IHC, 527 (VI<sup>e</sup> s.) • peut être un cas d'Umlaut germanique • (Carnoy).

question de métaphonie dans CURTES (= cō(h)örtes) (986 etc.), URBICUS (986), nom de rivière, auj. *Örbigo*, ni à fortiori dans TUTOS (= tōtos) (932), PATRUNOS (1006). Cependant *Origenes*, § 29, préfère voir dans ces formes avec *u* des hypercorrectismes. — (lois :) Nous avons signalé plus haut la correction orthographique du *Liber judiciorum* : notre trait ne doit pas s'y rencontrer.

(ζ) *Irlande* :

(mss. littéraires :) Tite Live (ms. Vindobonensis v. *supra*), XLIV, xxxiii, 10 : MURUM (= mōrum), XLII, xl, 5 : NUMII (= nōmine).

(η) *Grande-Bretagne* :  
v. *supra* II.

(θ) *Mœsie Inférieure* :

(inscriptions :) *Rev. arch. Par.*, XII, 431 (cité d'après Schuchardt, *Voc.*, III, p. 107) : VISUM (= bisōmo), aj. Muratori, 1826, 2 : (B)XSUNUM.

(ι) *Orient* :

(inscriptions :) Orelli, *Inscr. lat. select.*, 4032 (Pompeiopolis, 119) : OCTUBRIS.

(κ) *Germanie* :

(chartes et diplômes :) Neugart, *Cod. dipl. Alem.*, x, XII (744) : PUMIFERIS, XLVII (769) : OCTUB., LI (772) : PATRUNIS, LXVI (776) : NEBUTES (= nepōtes), LXXII (779) : PUMIFERIS. — (mss. littéraires :) *Gloss. Sangall.* (VII<sup>e</sup> s.), éd. Graff, *Ahd. Sprachsch.*, I, LXV sqq. : EX AMURS (= amōre), GUBRUNES (= crabrōnes), GEBERUSUS.

\* \* \*

Il est bien évident que pour chacune des provinces du monde romain une enquête détaillée, qui pourrait être conduite sur les principes qui nous ont guidé dans l'interprétation des graphies gallo-romanes, est hautement souhaitable. Pour chaque mot versé au débat, il faudra tenir compte de sa date, de son entourage phonétique, de la nature du document qui l'a fourni, sans oublier d'examiner comment sont traités, dans le même document, les deux voyelles qui, au terme de leur évolution, se confondront avec *é* et *ó*, à savoir les voyelles toniques *ĩ* et *ũ*. Il y a là un vaste programme de recherches à faire, dont tous les matériaux n'ont pas encore été mis en chantier. Nous devons nous borner à en souligner l'intérêt, sans pouvoir songer nous-même à en entreprendre la réalisation. Ceci dit, nous croyons cependant que nous n'avions pas le droit d'ignorer les matériaux, incomplets certes, qu'un monumental répertoire comme celui de Schuchardt, ou qu'une probe monographie comme celle de

M. Carnoy, mettaient à notre disposition. Nous ne pouvions prendre ce parti extrême, sous peine de fausser les perspectives. Nous nous sommes donc décidé à jeter un coup d'œil sur les autres provinces de la Romania, en tenant continuellement à l'esprit les résultats auxquels nous étions parvenu pour la Gaule et la Grande-Bretagne, et en admettant comme point de départ sûr pour tout le monde romain, les indications précieuses (très nettes en ce qui concerne le sort de *é*) des grammairiens latins. Jusqu'à preuve du contraire nous ne considérerons plus comme graphies inverses les *i* pour *é* et les *u* pour *ô* qui nous sont fournis par des textes latins étrangers à la Gaule.

a) Sort de *é*.

Dans la péninsule italique, deux centres historiquement importants, dont les liens linguistiques ont été bien mis en valeur par M. G. Rohlfs<sup>1</sup>, se signalent immédiatement à l'attention par la fréquence de leurs graphies *i* pour *é*. Il s'agit de Ravenne et de Rome. Peut-être l'abondance des matériaux est-elle pour quelque chose dans cette impression. En tout cas, il ne nous paraît pas douteux que ces notations sont phonétiques, que *é* est devenu comme en Gaule un véritable *i*<sup>2</sup>. Le glissement phonétique décrit par Terentianus Maurus dès le III<sup>e</sup> siècle a pleinement abouti. Dans le nord de la péninsule, les indications nettes ne manquent pas : *minsis*, *havite*, mais elles sont sans doute plus fréquentes au sud : *filix*, *Ostinsium*, *minsis*, *lictor*, *duodinos*, *stilla*, *querilla*, parlent clairement en faveur de notre thèse. Dans la péninsule ibérique les témoignages ne semblent pas très nombreux. Avant d'en tirer des conclusions, on voudra bien tenir compte du fait que le latin d'Espagne avait maintenu un haut degré de correction orthographique en pleine période d'occupation wisigotique<sup>2</sup>. A priori nous ne devons pas nous attendre à une cueillette très abondante. Les quelques « lapsus » qui ont pu échapper aux lapicides n'en prennent que plus de valeur. Pendant une première période, qui correspond en gros aux inscriptions païennes, *i* pour *é* manque complètement, mais M. Carnoy a pu signaler quelques cas d'ouverture de *í*. Avec les

<sup>1</sup> *La struttura linguistica dell'Italia*, Leipzig, 1937, p. 10.

<sup>2</sup> Voir *supra* p. 68 ce que nous disons du *Liber judiciorum*.

inscriptions chrétiennes, le sens des rares infractions à la norme orthographique paraît s'accorder mieux avec ce que nous constatons ailleurs dans le monde romain ; on peut alléguer *filix, mi*, et surtout *quinquagis(ima)*, et en outre, peut-être, une graphie inverse : *Regenus* pour *Reginus*. Pour la Grande-Bretagne, nous avons vu que *é* devait s'y prononcer très fermé, au moins autant qu'en Gaule. Distinguaient-on encore entre *î* et *é*? Le sort des continuateurs des deux voyelles dans les emprunts vieil anglais nous en ferait douter (ils s'y confondent en *î*), si nous n'avions le réactif des langues brittoniques pour nous assurer que *é*, quelque fermé qu'il fût en britto-roman, s'y prononçait encore autrement que *î* : les continuateurs brittoniques de la première voyelle opposent une diphtongue de type curieusement « français » (notée [uy] par Lewis-Pedersen) à [i] pour *î* latin.

b) Sort de *ó*.

Les descriptions des grammairiens latins ne laissent encore deviner aucune tendance à la fermeture. Celle-ci est cependant nettement attestée dans les principales provinces du monde romain (toujours avec un doute pour la péninsule ibérique). En Italie, d'abord, la notation *u* pour *ó* est particulièrement fréquente dans les papyrus ravennates et dans les inscriptions romaines, là à partir du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, ici dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Au nord du futur « Patrimonium Petri », on notera l'abondance et la netteté de la même graphie : *u* pour *ó* paraît même ici plus général que *i* pour *é*, en particulier dans l'*Edictus Rothari*, dont le principal ms. (un *Sangallensis*) est du VII<sup>e</sup> siècle. Par contre, dans le sud de l'Italie, nous nous trouvons plutôt devant un phénomène de fermeture conditionnée, ou paraît jouer une nasale suivante (*Deusduna*), mais surtout *r*. Dans la péninsule ibérique, *octuber* se rencontre dès 119, et puis encore en 642 et en 965 ; aj. *vuto, Muses et tutos* (932). Nombre réduit des exemples, donc, tout comme pour *i* de *é*, mais qui s'explique peut-être toujours par un niveau relativement élevé de l'instruction. Cependant, devant *n* ou *r*, il y a des indications plus nettes, d'abord les NP *Patrunus* et *Nunnus*, puis, beaucoup plus tard, *terreturium, curtes, Urbicus, patrunus*. Règne-t-il ici les mêmes conditions que dans le sud de l'Italie?

En Grande-Bretagne, *ó* paraît avoir eu, au moment des emprunts, un timbre très fermé. Mais par un étrange paradoxe, *n*

et *r* semblent produire ici un effet ouvrant : la voyelle tonique de *nōna* et de *hōra*, *mōrum*, a été assimilée à une voyelle de timbre *o* tant en brittonique qu'en vieil anglais. Même action de *n* et de *r* sur les toniques *ī* et *ū*. Il y a là un trait de phonétique conditionnée particulièrement net qui oppose le britto-roman à l'ibéro-roman et à l'italo-roman méridional. A cet égard, le gallo-roman paraît occuper une position intermédiaire : *n* et *r* semblent y favoriser l'ouverture de *ī* et *ū*, mais n'exercer aucune action freinante sur la fermeture de *ē* et de *ō* sous l'accent.

### V. Le témoignage des Serments de Strasbourg (842)

Les Serments présentent deux caractéristiques négatives tout à fait remarquables.

Il y a d'une part l'absence de tout indice de diphtongaison spontanée. Ceci vaut aussi bien pour les voyelles ouvertes : EO (IO) < *ēgo*, MEON < *mēum*, MEOS < *mēus*, SENDRA < *sēnior*, ER < *ēro*, POBLO < *pōpulum*, OM < *hōmo*, VOL < *\*vōl(ēre)*<sup>1</sup>, que pour les voyelles fermées : SAVIR < *\*sapēre*, PODIR < *\*potēre*, DIFT < *dēbet*, MI < *mē*, TANIT < *tenē(b)at*<sup>2</sup>, à quoi il faut peut-être ajouter SIT < *sīt*, et dans la série vélaire AMUR < *amōrem*, DUNAT < *dōnat*, CUM < *quōmōdo*, SUO (?) < *sūam*. DREIT < *d(ī)rēctum* présente bien une diphtongue, *ei*, mais elle est de nature combinatoire, due à la semi-vocalisation d'une consonne suivie d'ouverture de la voyelle précédente<sup>3</sup>, tout comme le *oi* de POIS < *\*pōcsum* pour *\*pōtsum*<sup>4</sup>.

D'autre part, *a* tonique libre apparaît inchangé : SALVAR < *salvare*, FRADRE, -A < *fratrem*, aussi derrière *yod* : CHRISTIAN < *cristianum* ; PLAID < *placitum* présente une diphtongue combinatoire, comme DREIT (et POIS)<sup>4</sup>.

\* \* \*

<sup>1</sup> Nous n'avons pas traité sous I du sort des voyelles ouvertes dans le latin mérovingien. Disons simplement qu'un examen attentif ne nous a permis de retenir aucun cas probable de diphtongaison spontanée de *e* et *o* brefs sous l'accent.

<sup>2</sup> Nous développerons ailleurs les raisons qui nous ont conduit à interpréter comme nous le faisons le *tanit* et le *pois* des Serments.

<sup>3</sup> Voir *infra* pages 76-77.

<sup>4</sup> *L u d h e r* est intéressant. Il a comme correspondant dans la version allemande (m i t) *L u < d h e r e n*. Si un mot venait en ligne droite de l'autre (germ. *Ludhēri* > afr. *Ludher*), il n'y aurait là qu'un exemple de plus, et une confirmation, de la non-

Pour qui examine sans préjugés le texte des Serments, cette non-diphthongaison paraît une chose évidente. En tout cas, elle a été proclamée avec force par A. Tabachovitz, *Étude*, p. 60 et chapitre VII, et *Quelques remarques complémentaires sur la langue des Serments de Strasbourg*, Hârnösand, 1936, p. 12. Et pourtant elle est généralement méconnue. Pour M. J. Melander<sup>1</sup>, *i* de  $\acute{e}[\_]$ , *u* de  $\acute{o}[\_]$ , et à fortiori *e* =  $\acute{e}[\_]$ , *o* =  $\acute{o}[\_]$ , doivent probablement être considérés comme des notations rendant uniquement l'impression faite sur l'oreille par la fin de la diphthongue, une diphthongue embryonnaire, que ce savant rend respectivement par *e<sup>i</sup>*, *o<sup>u</sup>*, *i<sup>e</sup>*, *u<sup>o</sup>*. A quoi M. Tabachovitz, *Remarques*, pp. 11-14, fait observer très judicieusement que le scribe disposait d'un digramme plus adéquat pour noter *e<sup>i</sup>*, à savoir le *ei* de DREIT : s'il avait eu conscience d'une prononciation diphthonguée de la voyelle de SAVIR, PODIR, DIFT, MI, TANIT, SIT, il n'aurait pas manqué d'écrire *saveir*, *podeir*, *deift*, *mei*, *taneit*, *seit*. De plus, on comprend mal que la même graphie *i* ait pu être employée pour rendre  $\acute{i}$  entravé, ou, dans la pensée de M. Tabachovitz,  $\acute{e}$  entravé, dans IST, CIST, etc., et une diphthongue dont *i* était préci-

diphthongaison de  $\acute{e}$  tonique libre. En réalité, les choses se compliquent un peu du fait de l'existence de la forme latine *Lodharius*, dont se sert Nithard ailleurs que dans les Serments. Comment faut-il interpréter le rapport all. *Ludhëri* = lat. *Lodharius* = fr. *Ludher*? Quelle est en particulier, dans l'enchaînement étymologique, la place qui revient exactement à la forme latine du nom?

Deux possibilités s'offrent aussitôt à l'esprit. Ou bien le *-arius* de *Lodharius* est étymologique, et dans ce cas le NP est passé en gallo-roman alors que son suffixe était encore *-hari*; ou bien *-arius* serait une graphie régressive pour germ. *-heri*, graphie adoptée en vertu du fait que le vieux suffixe latin *-arius*, tout en continuant à s'écrire ainsi, se prononçait déjà *-eri* au moment de l'emprunt : dans la première hypothèse, *a* tonique libre devant *r* + yod, contrairement par exemple à *a* tonique libre devant *r* simple, était passé à *e* à l'époque des Serments ; dans la seconde hypothèse *e* ouvert tonique libre de *Ludher* continuerait *e* bref germanique. C'est déjà l'opinion de LÜCKING, *Mundarten*, p. 67, à laquelle se rallie, avec quelques réserves chez le premier, KOSCHWITZ, *Commentar*, p. 13, et TABACHOVITZ, *Étude sur la langue de la version française des Serments de Strasbourg*, Upsal, 1932, p. 71. Mais dans les deux cas *e* ouvert tonique libre ne serait pas encore passé à *ie*, comme dans afr. *Lohter*. Ainsi se trouve confirmée de façon décisive la non-diphthongaison de *e* bref tonique libre.

Avec TABACHOVITZ, *Étude*, p. 72, nous repoussons la possibilité, envisagée un moment par KOSCHWITZ, *Commentar*, p. 13, que Lu d h e r soit pour un plus ancien \**Ludheir* < \**Ludhair* < *Lodharium*. Nous supposons que, sous l'action combinée de *r* et de yod, *a* de *-arium* s'est ouvert en *e*; ultérieurement la mouillure se sera effacée, comme dans *pariëtm* > \**parête* > fr. *paroi*; là où elle a subsisté, elle s'est combinée avec *a* ou *e*, d'où *Clotaire* (v. Garin le Loherain, I, 27) et *Loteires* (v. Octavian, 18). Il se peut aussi que *ei* soit ici le continuateur a. norm. de *ai*, TABACHOVITZ, *Étude*, p. 91.

<sup>1</sup> Dans son compte-rendu de l'*Étude*, *Studia Neophilologica*, tome VI, 1933-34, pp. 164-170. Il écrit cependant p. 167 : « Bien entendu, les graphies <des Serments> peuvent s'expliquer si on attribue un son unique à chaque voyelle. »

sément l'élément le plus fugitif. L'argument nous paraît décisif, et inopérants les efforts faits par M. W. von Wartburg<sup>1</sup> pour y échapper. Sans doute on peut lui donner raison là où il suppose que c'est une différence phonétique réelle qui explique les graphies SAVIR d'une part, DREIT de l'autre, mais cette différence ne tient-elle pas précisément à ceci que le *i* de SAVIR est réellement une monophthongue, et que le stade *ei* n'est pas encore atteint? Quant à supposer que le copiste aurait entendu serrer de plus près sa « *lt. Vorlage* » en attribuant deux lettres à la diphtongue de DREIT, conformément au latin *directum*, mais une lettre à la diphtongue de \**saveir*, conformément au lat. \**sapēre*, c'est là une supposition purement arbitraire, et d'ailleurs démentie par les faits. L'hypothèse que le texte français des Serments ne serait qu'une traduction d'un original latin, défendue par M. Thompson, a été réfutée de façon décisive en dernier lieu par M. Fr. L. Ganshof<sup>2</sup>; de plus, comment M. von Wartburg expliquera-t-il la graphie RE<C>TE : RIT des Gloses de Reichenau (n° 1070), et le rapport entre *ēc* du latin, *i* des gloses, et *ei* des Serments? Il est clair que le savant romaniste répugne à l'idée qu'un texte français du IX<sup>e</sup> siècle pourrait encore ignorer la diphtongaison : « *Doch wird Melander wohl so ziemlich alle Romanisten auf seiner Seite haben, wenn er e, o, i, u nicht für monophthongen hält, sondern für ungeschickte Wiedergaben von *je* *uo*, *ei*, *ou*. Zu viele Gründe sprechen für ein höheres Alter der Spaltung* ».

\* \* \*

L'état phonétique dont nous venons de décrire un des aspects, à la lumière des Serments, constitue l'aboutissement, tout momentanément d'ailleurs, d'une évolution qui se trouve en germe dans le latin impérial, et dont les premières manifestations n'ont pas échappé à l'oreille des grammairiens du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle, à savoir la fermeture de *ē* et de *ó*. Indifférent en soi aussi longtemps qu'il demeurera purement phonétique, ce déplacement de point d'articulation sortira tous ses effets lorsqu'il se traduira sur le plan phonologique. C'est chose faite le jour où *i*<sup>2</sup> et *u*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Dans son compte rendu des observations de J. Melander et des *Remarques* de A. Tabachovitz, *ZrPh.*, LVII, 1937, pp. 655-56.

<sup>2</sup> J. W. THOMPSON, *The Romance text of the Strassburg Oaths. Was it written in the ninth century?*, *Speculum*, I, 1926, p. 424, Fr. L. GANSHOF, *Une nouvelle théorie sur les Serments de Strasbourg*, *Studi Medievali*, t. II, 1, 1929, pp. 9-25.

menaceront de se confondre avec *i*<sup>1</sup> et *u*<sup>1</sup>, où le système phonologique se trouvera ébranlé. Cet ébranlement, il ne nous est pas donné de le saisir directement. Les graphies des Serments ne nous en révèlent rien. Mais la réaction de la langue, telle qu'elle se manifeste dans les graphies des textes qui suivent immédiatement, à commencer par la *Séquence de Ste Eulalie*, implique en quelque sorte la réalité de cet ébranlement dès le milieu du IX<sup>e</sup> siècle.

Les graphies des Serments nous laissent pareillement dans le doute en ce qui concerne la substitution d'une quantité nouvelle, commandée par l'accent et la structure de la syllabe, à la vieille quantité latine par nature. Rien n'empêche de croire qu'au milieu du IX<sup>e</sup> siècle elle avait déjà eu lieu. Encore un coup, il faut attendre la *Séquence* pour voir cette quantité nouvelle se manifester dans un traitement différent des voyelles toniques libres et entravées.

Mais cette vue rétrospective des choses ne doit pas nous faire attribuer au VIII<sup>e</sup> siècle ce qui ne se manifestera qu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. On peut dire que longtemps le latin de Gaule n'a pas sensiblement dévié de la courbe d'évolution telle qu'elle apparaît amorcée dans le latin de la métropole, sous les empereurs, aux premiers siècles de notre ère ; son phonétisme a évolué relativement à l'abri des secousses de toute sorte qui ont accompagné les grands bouleversements politiques du V<sup>e</sup> siècle. Les Serments marquent le plein et libre épanouissement des forces latentes qui travaillaient le gallo-roman. Ils marquent aussi la fin d'une période, celle du gallo-roman. Le français, lui, naît à la fin du IX<sup>e</sup> siècle ; sa première manifestation écrite, la *Séquence de Ste Eulalie*, en est en même temps l'acte de naissance.

## VI. Diphtongaison, et palatalisation de $\bar{u}$ , dans le domaine gallo-roman

La forme DREIT des Serments fournit, croyons-nous, la clef du mécanisme de diphtongaison des voyelles fermées du gallo-roman septentrional. Si tout ce que nous avons dit jusqu'à présent est exact, *dīrēctum* ne pouvait donner que *dri<sup>2</sup>īt*, avec un élément vocal très long, totalisant en lui la longueur de  $\bar{e}$  et la durée de  $\bar{i}$ , une monophtongue (v. la notation RIT des

Gloses de Reichenau), mais présentant dans sa partie terminale un resserrement d'aperture, bref un ensemble de conditions que ne présentait pas encore le  $i^2$  (<  $\acute{e}$ ) de par exemple \**sapĕre* > SAVIR, mais qu'il pourra présenter le jour où, l'accent d'intensité ayant déployé tous ses effets, la voyelle tonique libre s'allongera encore, avec une tendance à la fermeture de sa partie terminale. Le passage *drĭ<sup>2</sup>it* > DREIT ne fait que préfigurer le passage *savir* > [*savi<sup>2</sup>ir*] > SAVEIR. L'un est antérieur, l'autre postérieur à 842 — tout au moins en ce qui concerne la langue des Serments. Au point de départ des diphtongues *ei* et *ou* de l'afr., il y a donc, non  $\bar{e}$  ou  $\bar{o}$ , mais  $i^2$  ou  $\bar{u}^2$  <sup>1</sup>. La diphtongaison ne consiste pas en un resserrement de la fin de l'articulation, mais en une ouverture du début; la diphtongue est de formation régressive, et à l'origine rien n'empêche que son élément terminal ait pu porter — occasionnellement, ou toujours — l'accent <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> On pourrait se demander si la plus ancienne littérature n'a pas gardé des traces de cet état de choses. La laisse 78 de Roland réunit sur la même assonance : 1° des mots en  $i$  : *Munigre, sapide* « sapinière » (Godefroy ne connaît que *sapine* dans ce sens) ; 2° des présents où *-ient* peut alterner avec *-eient* : *balient, sumeient, s'aliēnt, hasteient* ; 3° des mots présentant le continuateur de  $i^2$  : *s'enveiset, esteit, creistre, adeiset, neire, ceinte, vermeille* (v. *oreilles* dans une laisse en  $i$ , la laisse 143), *veie, creire, meie, meinent* (le mélange de *ein* avec *ei* est suspect aux yeux de SUCHIER, *Voyelles toniques*, p. 119). Mais en tout état de cause, la présence des mots suivants demeure difficilement explicable : 4° *meignent = manent* ; 5° *deserte* < *desĕrtam* (v. cependant *fenestres : veire* < *vĕram* Ch. d. Guillaume, v. 2302). La laisse 14 du Pèlerinage de Charlemagne réunit trois mots en  $i$  : *pri, despĭt, plevi*, avec quatre mots en *ei* (qui peuvent donc continuer des  $i^2$ ) : *aveir, remaneir, feit, sei*. Pour cette raison, et aussi pour des considérations d'ordre logique, H. SUCHIER, *La xiv<sup>e</sup> laisse du Voyage de Charlemagne*, dans *Le Moyen Age*, 1888, pp. 10 sqq., considère que toute la laisse, en même temps que les vers 224-25 qui précèdent immédiatement, est interpolée.

<sup>2</sup> L'évolution phonétique que nous venons de supposer ( $i^2$  > *ei*) a des parallèles dans d'autres langues. Sans avoir poussé notre enquête de ce côté, nous sommes en mesure de signaler un fait similaire pour le germanique : on comparera lat. *pĭlum*, v. h. all. *pfĭl* avec all. m. *Pfeil*, nld. m. *pijl* [*peĭl*], et v. h. a. *blĭdi* (m. h. a. *blĭde*), v. a. *blĭde* avec angl. m. *blĭthe* [*blaĭt*], nld. m. *blij*(*de*). Ces diphtongues régressives apparaissent beaucoup plus tardivement qu'en gallo-roman, v. W. WILMANS, *Deutsche Grammatik*, t. I<sup>2</sup>, § 219, 1 (aj. C. BATTISTI, *Fonetica generale*, Milan, 1938, p. 346), M. J. VAN DER MEER, *Historische Grammatik der Niederländischen Sprache*, t. I, 1927, §§ 52 et 56 et Bibl. § 25, K. LUICK, *Historische Grammatik der Englischen Sprache*, Leipzig, 1914-39, §§ 482, 571, 1. Enfin on n'oubliera pas qu'une des sources de germ.  $\ddot{e}$  (all. m. *ei*) est précisément le  $\bar{e}$  latin : lat. *mĕtam* > mnl. *mĭte*, nld. m. *mĭjt* [*mĕjt*]. cf. E. GAMILLSCHG, *Romania Germanica*, t. I, p. 236.

Un cas parallèle sensiblement plus ancien nous est fourni par le brittonique, où correspond à i. e.  $i\ddot{e}$  devant voyelle : en v. gall. *ai*, en corn. *oy, oe, oa*, en bret. *oa, oúa*, LEWIS-PEDERSEN, § 21, 2. On notera l'aspect très « français » de ces derniers continuateurs.

\* \* \*

Phonologiquement, la diphtongaison de  $i^2$  s'explique parfaitement. La fermeture de  $\acute{e}$  en  $i^2$ , si elle développait tous ses effets, devait aboutir à confondre  $\acute{i}^1$  et  $i^2$ , bref à simplifier outre mesure une série palatale déjà amputée d'une de ses voyelles par la confusion de  $\acute{i}$  avec  $i^2$ <sup>1</sup>. Étant déjà une voyelle d'avant très fermée,  $i^1$  pouvait difficilement déplacer son point d'articulation : le reculer, c'était se rapprocher de  $i^2$ , l'avancer, c'était se dénaturer, se fermer encore davantage, c'était passer à la semi-consonne  $\gamma$ . Le remède consistait à renverser la vapeur, à amorcer une courbe rentrante du côté de  $i^2$ , qui tendra à s'ouvrir. Selon maintenant que cette dernière voyelle, soumise aux conditions de quantité romane, est libre, donc très longue<sup>2</sup>, ou entravée, donc brève<sup>3</sup>, elle obéira ou partiellement, ou tout entière, à la sollicitation de ce nouveau mouvement d'ouverture. Dans le premier cas, seul le début de la voyelle cédera, et son mouvement d'ouverture s'accroîtra de l'action dissimilatrice de son élément final :  $i^2 > \acute{e}i < \acute{i}$ , action dissimilatrice qui fera même passer le premier élément de la diphtongue dans la série vélaire :  $\acute{e}i > \acute{?}i$ . Dans le second cas (celui d'une voyelle entravée),  $i^2 > \acute{e}$ .

\* \* \*

H. Suchier, *Les voyelles toniques du vieux français*, Paris, 1906, pp. 17 et 52, enseigne que, des quatre diphtongues de l'afr. nées du fractionnement d'une voyelle tonique libre primitivement homogène : *ie*, *uo*, *ei*, *ou*, seule la dernière pouvait assoner avec une monophthongue, en l'espèce  $\varphi$ . Il y a là quelque chose d'assez étonnant pour qui croit que la notation *ou* désigne vraiment une diphtongue.

Si l'on veut bien admettre avec nous que dans la langue des Serments de Strasbourg  $\bar{e}$  et  $\acute{i}$ ,  $\bar{o}$  et  $\acute{u}$ , sont encore des monophthongues, dont le timbre est respectivement devenu  $\acute{i}^2$ ,  $\acute{u}^2$ , mais que déjà dans nos plus anciens textes littéraires  $\acute{i}^2$  est passé par dissimilation régressive à  $\acute{e}i$ , comme l'indique l'emploi

<sup>1</sup> Cette confusion quantitative est une résultante de la substitution de la quantité romane à la quantité latine.

<sup>2</sup> Sur le rôle de l'accent germanique dans l'allongement et surtout la diphtongaison de  $i^2$  et de  $\acute{u}^2$  libres sous l'accent, voir ce que nous disons ici-même, pp. 86 sqq.

<sup>3</sup> On assimilera à ce dernier cas celui de  $\acute{?}$ ,  $\acute{e}$  protoniques.

constant de la graphie *ei*, on ne peut manquer d'être frappé par le fait que, dans la série vélaire, la graphie *ou* est infiniment plus rare que *o* et surtout que *u*<sup>1</sup>. Or, ces deux dernières graphies indiquent sûrement une monophthongue. Nous sommes ainsi conduit à nous demander si, dans la série vélaire, la diphtongue s'est produite sur la même aire géographique et avec la même précocité et la même régularité que dans la série palatale. Si notre réponse est négative, il nous faudra aussi rendre compte de cette rupture de parallélisme.

Nous croyons pouvoir montrer que cette asymétrie dans l'évolution n'aurait rien de très normal. Autant *i*<sup>2</sup> était, articulatoirement, difficile à tenir distinct de *i*<sup>1</sup>, d'où la nécessité urgente de différencier les deux voyelles (et c'est là le rôle psychologique de la diphtongaison), aussi facilement *u*<sup>2</sup> pouvait-il coexister à côté de *u*<sup>1</sup>, pour peu qu'une de ces deux voyelles déplaçât vers l'avant son point d'articulation (et c'est là le rôle psychologique de la palatalisation de *u*<sup>1</sup>). Dès lors *u*<sup>2</sup> ne se diphtonguera que là où *u*<sup>1</sup> ne s'était que peu, ou guère, palatalisé. Cette palatalisation est-elle prononcée<sup>2</sup>, *u*<sup>2</sup> subsistera naturellement comme voyelle homogène.

Nous croyons bien que c'est cette dernière possibilité qui s'est réalisée dans les parlers français occidentaux (normand et anglo-normand), et même, d'une manière générale, dans les premières grandes œuvres littéraires en langue française. Pour nous, ici, *u*<sup>2</sup> se prononce encore toujours [u]. Si les continueurs libres et entravés de *ô* et *û* continuent à assoner entre eux, c'est simplement parce que dans les deux situations la voyelle est demeurée homogène, est restée une monophthongue. Voici quelques exemples de telles assonances :

Alexis (mil. XI<sup>e</sup> s.) : *Rome : redutet : encumbrent (xl), Rome : ancuntret :*

<sup>1</sup> Dans le Roland d'Oxford ou < *aut*, à côté de *o*, ne se lit qu'une fois, au v. 3670 ; sur les vv. 3004 et 3025 v. BÉDIER, *Comment.*, p. 232 et *gloss.*, sub v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> Dans les patois normands actuels *cūlum* > [éū]. On sait que ni la situation de la voyelle par rapport à l'accent ni la structure de la syllabe (présence ou absence d'entrave) ne jouent un rôle dans la palatalisation de *u*<sup>1</sup>. Notre explication de cette palatalisation implique qu'en dehors de l'accent, et notamment à l'initiale protonique, *ô* et *û* lat. ont été rendus très tôt par [u]. C'est ce qu'enseignent W. MEYER-LÜBKE, *Gramm. des langues rom.*, t. I, § 353 et *Hist. Gramm.*, t. I, § 110, C. H. GRANDGENT, *Introduzione allo studio del latino volgare*, Milan, 1914, § 228, P. E. GUARNERIO, *Fonologia romanza*, Milan, 1918, § 272, et E. BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane*, Paris, 1930<sup>2</sup>, § 162c. Sur cette fermeture, v. *supra* p. 43 n. 1. Les textes mérovingiens mériteraient d'être soumis à un nouvel examen.

*numet* (XLIII), *Rome* : *fundet* : *dute* (LX), *empereor* : *oraisun* : *guarirunt* (LXII) ; Chanson de Guillaume (vers 1080) : *Bèurges* : *hures* (< hōras) (IV), *precioses* : *turnet* : *rute* : *boche* : *furches* : *tote* : *Bèurges* etc. (XXXVIII) ; aj. XLI, XLIII, LIV, LXIII, LXVII, LXXIII, CIII, CXXIII, CXXVII, CXXXII, CXXXVIII, CLXVIII ; Roland (vers 1100) : *plurt* : *reproverunt* : *enbrunc* (LXI), *plurt* : *jurs* : *tur* : *munz* (LXVIII), etc. ; Philippe de Thau, Comput (1119) : *seignur* : *tur* (81-2), *jur* : *lungur* (181-82), v. Mall, p. 42 ; Bestiaire (entre 1121 et 1135) : *jur* : *onur* (248-49) etc., *ure* : *cure* (< curre) (1691-92), v. Walberg, p. XLVI ; Cour. Loois (vers 1130)<sup>1</sup> : *-ps* : *-or* : *-on* : *molt* : *sols* : *toz* : *sont* : *font* : *mont* (< mündum) : *nos* (XLIII), *mont* : *ros* : *Tors* : *vos* : *pont* : *amors* : *raison* (LII), *persone* : *confonde* : *boche* : *monde* : *reproche* (XLV), aj. VIII et XLVIII. Puis, dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle : Wace, Rou : *gole* : *moole* (< medulla) (12205), *Raol* (< Radülphum) : *sol* (< solum) (1025), v. Pohl, p. 564 ; Brut : *dolur* : *jur* (1037), *iror* : *estor* (293), v. Iv. Arnold, p. xx ; Vie de saint Nicolas : *jur* : *amur* (63), *jur* : *hunur* (223), *jur* : *seignur* (1037) etc., v. Ronsjö, p. 81<sup>2</sup>, Vie de sainte Marguerite : *pecheors* : *secors* (549-50), *amor* : *jor* (583-84) ; Guarnier, Vie de saint Thomas : *vus* : *nus* : *escus* : *estrus* : *blus* (189), *estur* : *pecheur* (238), *seignur* : *jur* (504), v. Walberg (éd. 1922), p. CL ; Benoît, Troie : nombreuses rimes *proz* : *toz* (371-72, 11855-56, 11917-18, 27675-76 etc.), *dolor* : *estor* (255), : *jor* (331) ; Roman du Mont s. Michel : *anguissous* : *tot a estrous* (1185), *orguellous* : *vos* (1763), *merveillous* : *vos* (3648).

Tous ces faits s'expliquent au mieux si l'on admet que la voyelle libre se prononçait encore, ou pouvait encore se prononcer, [u]<sup>3</sup>, comme la voyelle entravée, dans les parlers français occidentaux.

Il en résulte qu'à la même époque *u*<sup>1</sup> se prononçait [û]. Cette dernière voyelle est d'ailleurs encore récente à ce moment en territoire normand, probablement postérieure à l'érection du duché de Normandie (911) : les *û* v. norois des noms communs *bû* « Wohnort » et *hûs* « Haus » ont encore pu participer à la palatalisation, comme en témoignent les NL normands CARQUEBUT, BÛ-SUR-ROUVRES et ETAINHUS, v. W. Meyer-Lübke, *Hist. Gramm. d. frz. Sprache*, tome I, § 48.

En résumé, le normand et l'anglo-normand avaient donc, à l'époque des premiers textes littéraires, un système phonologique où s'opposaient [û] et [u].

<sup>1</sup> Situé par l'éditeur E. Langlois, p. VII, sur les confins de l'Île-de-France et de la Picardie.

<sup>2</sup> Pour cet auteur, l. c., Wace ne connaît pas *ou* < *ô* libre.

<sup>3</sup> C'est l'opinion de M<sup>lle</sup> M. K. POPE, *From latin to modern French*, § V, avec cette différence que pour cet auteur *ou* < *ô* redevient une monophongue, mais d'aperture [u], avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Mais pourrait-elle prouver l'existence de la diphtongue dans Alexis par exemple ? En outre, elle enseigne § 230 (2), que *ô*, *û* libres devant *r* sont généralement représentés par (u) dans l'est et le nord-est.

Le nivellement d'aperture de *i* (< *i*<sup>1</sup>), *u* [*ü*] (< *u*<sup>1</sup>) et *u* [*u*] (< *u*<sup>2</sup>), toutes ces voyelles se prononçant avec le même degré d'aperture, n'a pas manqué de développer certaines conséquences : le continuateur de *u*<sup>1</sup> assone non seulement avec celui de *u*<sup>2</sup>, cf. *murs* (< *mūros*) : *flurs* (< *flōres*), Londoner Brendan, éd. H. Suchier, 1699, mais même avec celui de *i*<sup>1</sup> : *lune* : *embo-lisme*, Philippe de Thaun, Cumpot, 191-2, 2228b, *trichent* : *tre-buchent*, Samson de Nantuil, Prov. Sal., 7c ; aj. Wilham de Waddington, Manuel des pechiez, Hugues de Lincoln, str. 20, 63. Suchier, *Voy. ton.*, p. 22, à qui nous empruntons ces détails, localise l'assonance *u*<sup>1</sup> : *u*<sup>2</sup> dans le nord du domaine anglo-normand (ici *u*<sup>1</sup> a même pu être rendu par la graphie *o* : *mors* = *murs*) ; l'assonance *i*<sup>1</sup> : *u*<sup>1</sup> serait rare.

Pour nous, il n'est pas douteux qu'à l'époque des premiers textes littéraires, *u*<sup>1</sup>, chassé de son point d'articulation vélaire par *u*<sup>2</sup>, avait pris un timbre nettement palatal dans les parlers français occidentaux (normand et anglo-normand). La répartition des articulations atteste qu'un équilibre phonologiquement satisfaisant a été atteint, en dehors de toute influence déformante d'un « parler directeur ». Bien entendu, un autre équilibre phonologique est concevable, un état où *u*<sup>1</sup> ait réussi à maintenir ses positions, obligeant *u*<sup>2</sup> à s'ouvrir, soit complètement (position entravée), soit partiellement (position libre), en d'autres mots à diphtonguer. Cet état, qui a dû être jadis celui de la plus grande partie du domaine français, nous le trouvons encore attesté sur la frontière est, dans deux régions différentes : le liégeois rend aujourd'hui *u*<sup>1</sup> latin par *ou* [*u*] dans un grand nombre de mots : *nūdum* > *nou*, *cūpam* > *coūve*, *perdūtum* > *pièrdou* ; il ne peut s'agir d'un [*u*] secondaire récent, comme on l'a parfois affirmé ; quant aux altérations qui se produisent devant *r*, nasale, ou voyelle, elles sont récentes. Voir L. Remacle, *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, 1948, § 24. *u*<sup>2</sup>, comme nous pouvions nous y attendre, est rendu en syllabe libre par une monophongue *eu* [œ:], continuatrice d'une ancienne diphtongue du type *ōu* : *hōram* > *eūre*, o. c., p. 54 ; en syllabe entravée, par *o* [ɔ] : *būccam* > *boke*, *duōd(ē)cim* > *doze*, *gūttram* > *gotā*, *satūllum* > *sô*, *rūptam* > *rote*, *mūscam* > *mohe*, *rūbeum* > *rodje* (mais *diūrnum* > *djoū*).

Et de même dans le Haut-Valais (les exemples que nous donnons proviennent d'Evolène, v. E. Herzog, *Neufranzösische Dialekttexte*, Leipzig, 1914, n° 53) : *u*<sup>1</sup> = [*u*] : *-utum* > [*u*],

[ $u^k$ ]<sup>1</sup>, *būtyrum* > [*bur*<sup>o</sup>], *sū(r)sum* > [*šuk*], *tū* > [*tu*] (avec une voyelle entre [*u*] et [*ū*], o. c., § 20 ;  $\bar{u}^2$  [ > [ $\rho^u$ ] : *pastōrem* > [*paρ $\rho^u$* ], *illōrum* > [*l $\rho^u$* ], *flōrem* > [*fl $\rho^u$* ], *-ōsas* > [ $\rho^u$ žē], § 40 ;  $u^2$ ] >  $\rho$  : *\*tūtum* > [*t $\rho$* ], *tūrr-im* < [*t $\rho$ r*], § 47.

En dehors de ces deux cas extrêmes, celui du normand ancien et de l'anglo-normand, réalisant un état d'équilibre phonologique par progression de  $u^1$ , et celui des parlers périphériques modernes de l'est réalisant un état d'équilibre phonologique par ouverture (éventuellement diphtongaison) de  $u^2$ , se placent des parlers intermédiaires, où des influences externes ont pris le pas sur le développement phonétique normal. Il ne nous paraît pas douteux que [*ū*] <  $u^1$  a étendu son domaine à des parlers où cette palatalisation n'était nullement requise pour assurer l'équilibre phonologique, et notamment partout où se rencontre aujourd'hui la combinaison :

[*ū*] (<  $u^1$ ) ~ [ $\alpha$ ] (< *ou* <  $u^2$  libre) ~ *o* (<  $u^2$  entravé).

La coexistence de [*ū*] et de *ou* est, en effet, du point de vue phonologique, un non-sens. Elle trahit l'action troublante d'un parler directeur. Le francien présente un cas particulièrement remarquable d'interférence de facteurs internes et externes. Il combine d'une manière tout à fait curieuse le traitement « occidental » : [*ū*] ~ [*u*], et le traitement « oriental » : [*u*] ~ [*ou*], [ $\rho$ ]. Nous croyons que dans cette combinaison *ou* <  $u^2$  [ peut être tenu pour ancien et indigène, avec la conséquence obligée que nous voyons dans [*ū*] un substitut relativement récent, et importé de l'ouest, pour [*u*]<sup>2</sup>.

Nous reconnaissons encore l'influence de l'ouest dans la série *amour, époux, jaloux, loup, joug*, etc. Faisant partie de la langue littéraire, ces mots s'y sont maintenus à l'époque où cette langue déplaçait son centre vers la Picardie et l'Île-de-France, tandis que *flur, lur, valur*, etc., s'effaçaient devant leurs concurrents locaux *fleur, leur, valeur*, etc. Pour le [*u*] de *bouche, douze*,

<sup>1</sup> C'est à tort, selon nous, que Herzog, § 20, voit dans [*uk*] le continuateur d'une diphtongue primitive *ūu*.

<sup>2</sup> D'une manière plus générale, il faudrait considérer [*ū*] pour  $u^1$  comme importé, partout où  $u^2$  est rendu par une diphtongue descendante, ou par une monophongue dont on a des raisons sérieuses de croire qu'elle n'est pas importée, mais qu'elle continue une ancienne diphtongue du type susdit. Sur la répartition géographique des continuateurs de  $u^1$  et de  $u^2$  toniques, voir les thèses de E. JACOBY, *Zur Geschichte des Wandels von lat. ū zu y im Galloromanischen*, Dissert. Berlin, 1916, et P. MÜLLER, *Zur Geschichte des lat. freien und betonten ō (ū) im Französischen*, Dissert. Bonn, 1929.

*goutte, souïl, route, mouche, rouge, jour*, il paraît bien secondaire, et continuer un plus ancien  $o$ <sup>1</sup>.

\* \* \*

Avant d'abandonner le domaine gallo-roman, nous voudrions encore dire un mot des parlers provençaux<sup>2</sup>. La combinaison la plus ancienne :

$u$  [ʔ] ( $\leq u^1$ )  $\sim o$  [ʔ] ( $\leq u^2$  libre ou entravé),

à laquelle correspond aujourd'hui :

$u$  [ü]  $\sim ou$  [u],

répond très exactement à celle que nous avons reconnue dans les parlers français occidentaux. Faut-il vraiment accorder à la graphie *o* de l'a. prov. dans *amor, flor, crotz, mon* ( $< mündum$ ) la valeur d'une voyelle de timbre *o* (fût-elle même fermée), ou y aurait-il là simple graphie archaïsante pour distinguer le continuateur de  $u^2$  de celui de  $u^1$ ? Une autre hypothèse se présente aussi à l'esprit. La tendance à la fermeture de  $\acute{o}$  lat. a pu se manifester dans le midi beaucoup plus tardivement que dans le nord de la Gaule, si bien que  $u^2$  n'y aurait été atteint qu'au XII<sup>e</sup> siècle par exemple, et que la palatalisation de  $u^1$  qui en est une conséquence, n'aurait commencé à se faire sentir qu'au siècle suivant, v. pour les datations J. Ronjat, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, t. I, Montpellier, 1930, pp. 128 et 143. Cette explication a contre elle que dès les plus anciens textes la confusion paraît réalisée des continuateurs de  $\acute{o}$  et de  $\ddot{u}$  lat., ce qui implique dès ce moment une fermeture complète de  $\acute{o}$ .

## VII. Diphtongaison, et palatalisation de $\bar{u}$ , dans le reste de la Romania

Le RHÉTO-ROMAN<sup>3</sup> donne lieu à des observations très semblables à celles que nous venons de faire pour le provençal (et les parlers français de l'ouest). Dans tout le domaine, peut-on dire<sup>4</sup>,

<sup>1</sup>  $\acute{o}$ ,  $\ddot{u}$  ton. lat. entravés sont donc devenus  $u^2$ , puis afr.  $o$ , puis redevenus [u].

<sup>2</sup> Ici  $\ddot{i}$ , dissimilé par rapport à  $i^1$ , s'ouvre et passe à [e], comme en toscan. L'accent d'intensité apparaît ici vierge de toute influence germanique, comme il est normal.

<sup>3</sup> M. Louis Mourin, agrégé de l'enseignement supérieur attaché à notre Faculté, a bien voulu se charger pour nous du contrôle des exemples produits par Guarnerio.

<sup>4</sup> Dans le Surmeir (Sutsés et Sursés), les conditions primitives sont aujourd'hui

ō latin, après avoir rejoint le point d'articulation de ũ, s'y est maintenu jusqu'aujourd'hui avec cette dernière voyelle.

C'est d'abord le cas en syllabe libre, comme le montrent les continuateurs de lat. *lūpum, vōtum, lūtum, cōtem, nōdum, gūlam, flōrem, -ōrem, hōram, sponsum, -ōsum, crūcem, vōcem, dōnum, -ōnem*, qui sont en bas-engadinois (Sent) : *luf, vut* (Bezzola-Tönjachen ; savant selon E. Walberg, *Saggio sulla fonetica del parlare di Celerina-Cresta*, Lund, 1907, § 54), *lut* (d'après P. E. Guarnerio, *Fonologia Romanza*, Milan, 1918, § 180), *cut* (d'après REW), *nuf, gula, flur* (et, refait sur le pl., *fluór*, G. Pult, *Le parler de Sent* (Basse-Engadine), Lausanne, 1897, § 103), *-ūr, ura* (Th. Gartner, *Raetoromanische Grammatik*, Heilbronn, 1883, § 200), *špus, -us, krüş, vuš, duŋ, -uŋ*, G. Pult, *o. c.*, §§ 101, 113, P. E. Guarnerio, *o. c.*, § 180 ; en surselvan (Disentis) : *luf, vut* (R. Vieli, *Vocabulari scursaniu*, Muster, 1938), *lut, kut, nuf, gula, flur* (ib.), *-ur, ura, spus* (ib.), *-us, krüş* (Gartner), *vuš, duŋ* (Vieli), *-un*, v. J. Huonder, *Der Vokalismus der Mundart von Disentis*, Erlangen, 1901, §§ 39, 40.

Devant l'entrave, la voyelle vélaire fermée apparaît bien conservée surtout dans la Surselva, où les correspondants de *rūmpère, sūrdum, ūndam, mūdum, būccam, mūscam* et *\*tūtum* sont : *rumper* (Vieli), *sur̄t, unda* (ib.), *mun, buka, mušt'a, tut* ; cependant, déjà ici, on relève devant liquide l'épenthèse d'un [ə] dans *fūr̄n* < *fūrnum* et *uəlp* < *vūlpem*. Ce dernier traitement s'est d'ailleurs généralisé dans la Haute-Engadine, où l'on a relevé à Schlarigna/Celerina à côté de *rumpər*, non seulement *fuərn* et *vuəlp*, mais aussi *suərt, uənda, muənt, buəŋa, muəŋa, tuət*, E. Walberg, *o. c.*, §§ 58, 63, 66a, Gartner, *o. c.*, § 200, et P. E. Guarnerio, *o. c.*, §§ 180, 194. Il est évident qu'il est secondaire.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la fermeture de *ō* lat. en *u*<sup>2</sup> a eu pour effet que *u*<sup>1</sup> a été contraint, comme dans le sud et l'ouest du domaine gallo-roman, d'avancer son point d'articulation. Tout le domaine rhéto-roman a participé à cette palatalisation, dont le premier aboutissement [ū] a été fidèlement conservé en engadinois, et en particulier à Sent (Basse-Engadine) : les continuateurs de *mūtum, mūtāt, crūdum, nūdum, cūlum, mūlum, pūlicem, dūrum, mūrum, matūrum, fūsum, lūcem, ūnum, lūnam, iūstum* et *frūctum* sont ici *mūt̄t, mūde* (Guarnerio), *krū, nūt, k'ül, mül, pūš, dūr, mūr, madūr, fūs, lūš, ün, lūna* ; *giüst* (Guarnerio ; Walberg : *dzyšt*), *frūt̄t* (Guarnerio ; Walberg : *früt*), Pult, *o. c.*, §§ 114, 119, 171, 223, Walberg, *o. c.*, §§ 67, 68, 70, 72), Guarnerio, *o. c.*, § 212. Telle est aussi la situation à Beiva-Stalla, sur le cours supérieur de la Julia, où *pūleš, dūr*,

masquées par des développements secondaires, sur lesquels nous manquons de la préparation nécessaire pour nous prononcer, v. M. GRISCH, *Die Mundart von Surmeir* (Ober- und Unterhalbstein), 1939, et, pour un examen plus rapide, les données du § 200 de GARTNER, *o. c.*, pour les pointés *e* (Casti/Tiefenkastel) et *f* (Savognin/Schweiningen).

*mazūra* (< mensūram) *stχūr* (< obscūrum) et *fūm* (< fūmum)<sup>1</sup> opposent leur [ū] de *u*<sup>1</sup> lat. au *i*<sup>1</sup> lat. de *fil* (< filum) et *vivēr* (< vivēre).

Mais dans tout le reste du Grison Central, le stade [ū] a été largement dépassé, et c'est *i* qui a été atteint par les correspondants locaux de *mūtum*, *mūtāt*, *crūdum*, etc.<sup>2</sup>. Avec la conséquence extrêmement intéressante pour notre théorie que ce qui s'est passé jadis pour *u*<sup>1</sup> sous la menace de *u*<sup>2</sup> s'est réalisé ici une nouvelle fois pour *i*<sup>1</sup> sous la poussée de [i] de [ū] (< *u*<sup>1</sup> lat.). Le *i* primaire y a subi un ébranlement absolument exceptionnel pour cette voyelle dans le monde roman. Chassé de son point d'articulation, contraint à s'ouvrir, il s'est confondu avec le continuateur de *i*<sup>2</sup> latin, repassé depuis longtemps au timbre [e]. Et même il a entraîné dans son sillage, par un étrange retour des choses, le *i* continuateur de [ū] à la poursuite duquel il s'efforçait précisément d'échapper. C'est ce que montre bien le tableau suivant, dressé d'après Gartner, *l. c.* (aj. Guarnerio, *o. c.*, § 170).

	stëllam	nivem	filum	vivëre	dūrum	obscūrum	mensūram
Casti	štëila	nëif	fëil	veivër	dëir	štχëir	mazëira
Savognin	štëilë	nëkf	feil	veivër	dëkr	štχikr	mazëirë
Bravuogn	štëgla	nëkf	fëkl	vegvër	dzëkr	štχikr	mzëgra

En Surselvan (Disentis), la même solution extrême a prévalu : presque toujours [ū] est passé à [i] : *mida* (Vieli), *kriu*, *niu* (ib.), *t'il*, *dir* (ib.), *mīur*, *madir* (ib.), *fis* (ib.), *glisch* (ib.), *in(s)*, *glina* (ib.), (*gistia*, ib.). Cependant, elle n'a pas été adoptée dans tous les cas, et, tout comme dans le Grison Central, certains [ū] ont gauchi vers [e] : *met* (ib.), *mël*, *pëliš*, *fretg* (ib.), et ce trait paraît caractéristique du surselvan « catholique » de Disentis, v. Huonder, *o. c.*, §§ 26, 28, 29, 30 et 31, et Guarnerio, *o. c.*, § 217. Sur le mouvement d'ouverture dans le Tujetsch, v. R. Lorient, dans *Mélanges... Mario Roques*, t. III, Paris, 1952, p. 132.

<sup>1</sup> Et avec un développement ultérieur : *œny* (< ūnum) et *plæ* (< plūs).

<sup>2</sup> A l'exception cependant des continuateurs de *pūlicem* et de *fūmum*, où la collision phonétique de [ū] avec [i] a été évitée de justesse par le gauchissement de la première voyelle vers [e]. Pour *plūs*, avec son [ū] devenu final, la répartition des continuateurs est plus capricieuse : *pli*, *ple*, et même *plot*.

\* \* \*

Nous ne dirons rien de  $ei < i^2$  [ : tout le domaine rhéto-roman connaît, ou a connu jadis, cette diphtongue, qui s'explique de la même façon que le  $ei$  des parlers d'oïl ;  $i^2$  ], bien entendu, passe à [e]. Voir P. E. Guarnerio, *o. c.*, §§ 141, 150.

\* \* \*

L'étape intermédiaire  $i^1 \neq i^2$  et  $u^1 \neq u^2$ , que nous avons posée à la base de toute l'évolution ultérieure du gallo-, du britto- et du rhéto-roman, constitue aussi le meilleur point de départ pour rendre compte de l'état du vocalisme dans le NORD DE L'ITALIE. Hypothèse nécessaire, elle n'est cependant pas suffisante, car, pas plus que dans l'est du domaine d'oïl, il n'est possible de se passer de l'hypothèse d'un accent d'intensité plus ou moins intense. A en juger par ses effets, cet accent, auquel nous attribuerons l'allongement de la voyelle tonique libre, aurait été particulièrement intense dans tout l'ouest, en Piémont, en Lombardie, en Ligurie, mais il se manifeste aussi en direction du sud-est, en bordure des Apennins, vers l'Emilie et la Romagne. Dans l'est (Ferrare, Vérone, Trente, etc.) et dans le sud (Toscane, etc.), par contre, ce même accent d'intensité, qui dans tout le monde roman a remplacé, sous l'Empire, l'ancien accent musical, ne paraît jouer aucun rôle appréciable. A ce point de vue, les régions que nous avons nommées en dernier lieu vont de pair avec le midi et l'ouest de la Gaule. On échappe difficilement à l'impression que le renforcement, sinon l'exagération, de l'accent d'intensité doit être mis sur le compte des Lombards, qui envahissent l'Italie en 568, et y exercent au point de vue phonétique la même action troublante que les Francs dans le nord de la Gaule. Le parallélisme a été bien mis en lumière par M. W. von Wartburg, *Die Ausgliederung der Romanischen Sprachräume*, Berne, 1950, pp. 144-46 <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cet auteur note, à propos de la différenciation entre toniques libres et entravées : \* Man vergleiche die maximale Grenze der Differenzierung von gedecktem und freiem Vokal und die Grenze des langobardischen Königreichs im 7. Jahrh., soweit dieselbe festgestellt werden kann, miteinander. Wenn man festhält, wie ähnlich ihr Verlaufe ist, wird man die hier vertretene Auffassung von einem kausalen Zusammenhang zwischen langobardischer Siedlung und Vokaldifferenzierung, ähnlich wie wir es für die Franken im Galloromanischen gesehen haben, nicht als zu kühn ansehen \*, *o. c.*, p. 146, et p. 144 : \* Ähnlich hat ja im östlichen Oberitalien der Einfluss Venedigs die alten Sprachverhältnisse weithin verschüttet, weswegen jetzt dort eine Mundart erscheint, die nicht stärker differenziert als die Toskana. \*

On pourra simplifier le tableau en voyant dans les deux régions de l'est et du sud deux vestiges d'une aire jadis beaucoup plus vaste, où avait cours un accent d'intensité modéré, mais qui va se rétrécissant au fur et à mesure que l'accent d'intensité germanique pénètre la prononciation de l'italo-roman, et y déploie tous ses effets. Ainsi naît une vaste région d'innovation, pétrie d'influences linguistiques lombardes, qui donne la main, par delà les Alpes, à la zone d'innovation à l'intérieur de laquelle se développent les parlers de l'est du domaine d'oil, pétris d'influences franques. Tel est, croyons-nous, le cadre qu'il est indispensable de tenir à l'esprit pour comprendre l'évolution, dans l'Italie septentrionale, du vocalisme latin tel que nous l'avons posé pour la fin de la période impériale.

\* \* \*

Dans l'aire qui a échappé à l'influence allongante de l'accent d'intensité du lombard, et où, par conséquent, les toniques mêmes libres ne sont jamais très longues, et cela tant dans l'est que dans le sud, [i] répond aujourd'hui à  $\bar{i}^1$ , et [e] à lat.  $\bar{e}$ ,  $\bar{i}$  (>  $\bar{i}^2$ ). On pourrait croire qu'ici c'est simplement  $\bar{i}$  qui s'est ouvert et confondu à date très ancienne avec e, conformément à la théorie traditionnelle, si l'istrien (particulièrement tel qu'il est parlé à Dignano et à Rovigno) n'était là avec ses [i], continuateurs à la fois de  $\bar{i}^1$  et de  $\bar{i}^2$  (aussi en syllabe entravée), pour nous suggérer que toute la Vénétie, à un moment donné, a dû connaître le couple  $\bar{i}^1 \sim \bar{i}^2$ . C'est grâce à un heureux accident, le nivellement ultérieur des deux voyelles (à la périphérie comme en brittoroman), que nous a été conservée une image déformée, mais néanmoins suggestive, de la situation ancienne. En vénitien, et aussi en toscan, ce nivellement a pu être évité par l'ouverture en [e] de  $\bar{i}^2$ . Les parlers en question se sont donc comportés comme les parlers d'oc : ici c'est toute la voyelle libre qui passe à [e], et non seulement la partie initiale. Encore une fois, le midi de la France paraît n'avoir pas subi l'action de l'accent d'intensité germanique <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On trouvera le détail des faits dans G. ROHLFS, *Historische Grammatik der Italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, t. I, Lautlehre, Berne (1949), *passim*. L'interprétation et la présentation de ces faits nous sont personnels. Voir aussi W. VON WARTBURG, *o. c.*, pp. 45-48 et la carte 5 pour lat.  $\bar{u}$ , pp. 127-31 et la carte 16 pour lat.  $\bar{e}$ , pp. 131-32 et la carte 17 pour lat.  $\bar{o}$ . Une discussion du détail des faits et de leur inter-

Plus nettement attestée encore, si possible, est l'existence à date ancienne de  $\tilde{i}^2$  dans les territoires « germanisés » du nord-ouest. Il s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans le parler de Bergame, ainsi que dans tout le « contado » de Milan.

Sans doute Milan même ne connaît plus aujourd'hui que [e], mais il s'agit là sans doute d'un emprunt à la langue littéraire. Enfin certains mots, dont le plus révélateur est *sira* = ital. « cera », « sera », qui a cours du Tessin à la Romagne, en passant par la Lombardie, la province de Plaisance et l'Emilie (dans le premier sens il est aussi vivant dans une grande partie du Piémont), sont là pour attester par la confusion de leur  $\tilde{i}^2$  avec  $\tilde{i}^1$  la coexistence ancienne de ces deux *i*<sup>1</sup>. Encore une fois, cette confusion constitue l'exception, et presque partout elle a été évitée par une dissimilation préventive, dissimilation qui, comme dans les parlers d'oïl, a pris deux formes, selon que la voyelle dissimilée,  $\tilde{i}^2$  sous l'accent, était entravée, ou libre. Dans le premier cas, la voyelle s'est simplement ouverte en [e], dans le second, elle est passée par dissimilation régressive à [éi], [ói]. Ce double traitement caractérise la presque entièreté de l'aire « germanisée » : seuls y échappent le milanais et le bergamasque, où la tendance à l'assimilation l'a emporté. La forme la plus fréquente de la diphtongue est [éi] (cette étape est récente en Romagne), mais d'autres développements sont encore possibles : réduction à la monophthongue [e] (partie du lombard, tessinois), exagération de la dissimilation en [ói] dans l'Ossola (dans la Valle Anzasca, mais [o] à Antronapiana), et, dans la république de Saint-Marin, à Serravalle.

\* \* \*

L'histoire des voyelles vélaires est pour l'essentiel curieusement parallèle à celle des voyelles palatales. L'istriën, ce précieux témoin périphérique des situations anciennes dans le nord-est, confond  $\tilde{u}^1$  et  $\tilde{u}^2$  exactement comme il l'avait fait pour les deux *i*. C'est dire que dans la plaine vénète les deux *u* avaient à un moment donné coexisté. Ils ne cessèrent d'ailleurs d'y être tenus distincts :  $\tilde{u}^1$  conserva son point d'articulation, et  $\tilde{u}^2$  s'y ouvrit par dissimilation en [o]. Et de même en Toscane.

---

prétation n'a de sens que s'il y a accord préalable sur le point de départ pan-roman de l'évolution phonétique, ce qui n'est pas le cas.

<sup>1</sup> Le *c* initial ne joue ici aucun rôle dans la fermeture de *e* long tonique.

Quant au coin, qui de Plaisance s'enfoncé profondément dans l'aire non « germanisée » qu'il partage en deux, et qui atteint l'Adriatique en Romagne, il réagit de la même manière contre la confusion menaçante, avec cette différence cependant que, là où l'accent d'intensité, très fort ici, peut déployer ses effets, c'est-à-dire en syllabe libre, c'est la première partie de la voyelle longue qui cède et qui s'ouvre (traitement français oriental) : [óu] est aujourd'hui le continuateur normal de  $\tilde{u}^2$  dans les provinces émiliennes de Reggio, de Modène et de Bologne ; on le retrouve encore à San Marino (Serravalle), puis, plus ou moins altéré, dans d'autres parties de la Romagne.

Tout autre est la situation dans la zone d'innovation accentuelle :  $\acute{o}$  lat. y a chassé  $\tilde{u}^1$  lat. de sa position ; il s'est confondu avec  $\tilde{u}$  lat., tandis que  $\tilde{u}^1$  lat. se palatalisait en [ú] (traitement français occidental, traitement provençal, traitement rhéto-roman). Nul besoin ici d'ouvrir  $\tilde{u}^2$  en [o]. Telle est encore aujourd'hui la situation dans le Piémont, la Lombardie, la Ligurie et l'ouest de l'Emilie.

\* \* \*

Toute l'Italie centrale et centro-méridionale s'accorde à distinguer les deux *i* et les deux *u* du latin de basse époque, et cela selon les mêmes processus phonétiques que le toscan et le vénétien. En d'autres mots  $\tilde{i}^1$  et  $\tilde{u}^1$  conservent leur point d'articulation, forçant  $\tilde{i}^2$  et  $\tilde{u}^2$  à s'ouvrir. Seul l'extrême sud de la péninsule, et la Sicile, n'ont pas pu opérer le redressement qui s'imposait : comme le britto-roman, et l'istrienne, ils ont tout simplement confondu leurs deux *i* et leurs deux *u*. Ce n'est peut-être pas pur hasard que trois régions périphériques se rencontrent dans une même faille phonologique.

\* \* \*

En résumé, le latin a connu successivement trois systèmes de voyelles toniques :

1. Le système « classique » :

$\tilde{i} + \tilde{i}$

$\tilde{u} + \tilde{u}$

$\tilde{e} + \tilde{e}$

$\tilde{o} + \tilde{o}$

$\tilde{a} + \tilde{a}$

Il n'a survécu que dans une région très limitée de la Romania : en sarde, dans le sud de la Corse, et enfin dans une région linguistiquement très archaïque de l'Italie péninsulaire, à la limite de la Calabre et de la Lucanie.

2. Le système décrit par les grammairiens latins :

Il ne diffère du précédent que par la fermeture de  $\bar{e}$  en  $\bar{i}^2$  ; il est à la base du daco-roman.

3. Le système roman :

Il constitue l'aboutissement du glissement commencé pendant la période précédente :  $\bar{o}$  se ferme à son tour, et se confond qualitativement avec  $\bar{u}$  :

$$\begin{array}{ccc} \bar{i}^1 \neq \bar{i}^2 & & \bar{u}^1 \neq \bar{u}^2 \\ & \bar{e} & \bar{o} \\ & & \bar{a} \end{array}$$

C'est un système essentiellement instable et transitoire, où seul  $\bar{i}^1$  occupe une position solide. Aussi aboutit-il rapidement dans certaines aires périphériques à une simplification par confusion :

$$\begin{array}{ccc} i & & u \\ & e & o \\ & & a \end{array}$$

Mais c'est une solution de désespoir, à laquelle on préfère presque toujours la suivante :  $i^2$  s'ouvre, et passe ainsi soit à  $e$ , soit à  $ei$  (*oi...*) si la syllabe tonique est libre et si l'accent d'intensité est fort. Dans la série vélaire, il y avait le choix entre deux méthodes : la précédente, d'où  $\varphi$ , ou *ou* (*eu...*), et la palatalisation de  $\bar{u}^1$ , auquel cas  $\bar{u}^2$  restait inchangé.

### Conclusion

Les conclusions de linguistique historique, qui nous ont paru découler de nos recherches, ayant été énoncées en leur temps et lieu, il est sans doute superflu d'y revenir. Cependant, le lecteur ne trouvera peut-être pas mauvais que nous formulions clairement les principes méthodologiques qui se sont laissés dégager à *posteriori* de notre enquête. Ces principes sont au nombre de quatre :

1° Nécessité de dégager les *corrélations phonologiques*, d'abord.

Reconnaître qu'il existe des liens étroits et impérieux entre le sort de  $\bar{e}$ ,  $\bar{i}$  lat. et de  $\bar{i}$  lat. d'une part, entre le sort de  $\bar{o}$ ,  $\bar{u}$  lat. et de  $\bar{u}$  lat. de l'autre, reconnaître ensuite qu'il ne faut pas s'exagérer la solidarité et le parallélisme de destinée des deux séries vocaliques, la palatale et la vélaire, c'est, croyons-nous, appliquer à un problème concret, et très important en phonétique historique, celui de la diphtongaison<sup>1</sup> et de la palatalisation, des idées qui sont dans l'air, mais dont on peut estimer qu'elles n'avaient pas fait leurs preuves<sup>2</sup>.

2° Inopérance des solutions suggérées par la *phonétique générale*, ensuite. Existe-t-il quelque chose comme la diphtongaison, la palatalisation? D'aucuns semblent le croire. Et sans doute ils ont raison si on considère les évolutions phonétiques dans leur aboutissement, par l'extérieur. Mais le vrai problème est ailleurs. C'est, en effet, qu'il s'agit de processus en principe différents selon les temps et les lieux, et se rapportant à des états de langue qui sont en principe aussi différents, de sorte que leur fonction dans l'évolution phonétique — ceci est l'essentiel — a toute chance d'être chaque fois autre. On ne saurait, croyons-nous, surestimer l'importance de la *fonction* en phonétique historique, ce qui nous ramène derechef à une vue phonologique des choses.

3° Respect envers les *données philologiques*. On ne fait pas de grammaire historique « dans le vide », à coup de formules de transformation. Ce qui s'est passé est souvent inattendu. De plus, le français n'a pas à proprement parler de préhistoire : les textes se succèdent sans interruption depuis la

<sup>1</sup> Nous n'avons pas abordé le problème de la diphtongaison des voyelles toniques brèves, lat.  $\acute{e}$  et  $\acute{o}$ . Il ne paraît pas justiciable de la même explication que la diphtongaison (là où elle se produit) des voyelles longues : la raison en est que la tonique brève entravée reste inchangée, contrairement à la longue correspondante. On se demandera, à titre d'hypothèse d'étude, si les types *ie*, *uo*, n'ont pas pour fonction de sauvegarder la quantité brève de la voyelle originelle, tout en cédant à l'allongement roman en syllabe libre.

<sup>2</sup> A. G. HAUDRICOURT et A. G. JUILLAND, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Paris, 1949, constitue une application courageuse et ingénieuse des principes de la phonologie, notamment au problème des voyelles toniques. Les auteurs voient à juste titre dans les diphtongues franciennes « une réaction du système (structural) destinée à éviter la confusion des phonèmes distincts » (p. 10). Nous croyons cependant découvrir dans l'*Essai* une double erreur de méthode : 1° la détermination des termes phonologiquement solidaires se fait à priori, alors que les corrélations ne se révèlent que dans l'étude historique des faits, à postériori ; 2° l'enquête philologique a été complètement négligée, alors qu'elle est essentielle si l'on ne veut pas faire de la phonétique, ou de la phonologie, de — ou sur le — papier (l'expression, aussi juste que pittoresque, est de M. Charles Bruneau).

Pierre noire du Forum jusqu'aujourd'hui. Les documents « latins » antérieurs à 750 sont connus, et ont fait l'objet de dépouillements grammaticaux diligents. Il nous a paru qu'on n'en a pas tiré tout ce qu'ils étaient susceptibles de donner. On en a retenu ce qui cadrerait avec les enseignements reçus, le reste a été passé sous silence.

4<sup>o</sup> Efficacité du *comparatisme*, enfin, comme moyen de contrôle d'abord, comme outil d'investigation ensuite. Cela est surtout vrai lorsqu'il s'agit de phénomènes anciens et très généraux, qui ont des chances de trouver leur explication dans le système phonologique du latin commun. L'idée est vieille, elle a inspiré quantité d'excellents travaux, il importe de ne pas l'abandonner. Les rapprochements que nous avons opérés mettent bien en évidence quelques traits essentiels de la structure linguistique du monde roman ; ils font ressortir la nature de l'action de l'élément germanique ; enfin ils fournissent des indices non négligeables sur le niveau de la culture dans les diverses provinces de la Romania.

Guy DE POERCK.